

**20  
20**

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**



Rue Coenraets, 68 - 1060 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 505 40 70

Email : [info@solsoc.be](mailto:info@solsoc.be)

CCP : BE42 0000 0000 5454

 [facebook.com/SolsocASBL](https://facebook.com/SolsocASBL)

 [twitter.com/Solsoc](https://twitter.com/Solsoc)

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Estelle CEULEMANS • Vice-présidentes:  
Gwenaëlle GROVONIUS et Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorière : Gabrielle  
JOTTRAND • Administrateur-riche-s : Jacques BOURGAUX, Tangui CORNU, Claudia CAMUT,  
Farah DEHON, Fanny DUBOIS, Delphine HOUBA, Paul JAMAR, Rafaël LAMAS, Florence  
LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, François MARLIER, Ahmed RYADI, Noémie VAN ERPS

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE I : RAPPORT D'ACTIVITÉS</b> .....	<b>3</b>	<b>6/ORGANISATION INTERNE</b> .....	<b>73</b>
1/ÉDITO .....	4	6.1. Une organisation adaptée a la mise en œuvre du programme 2017-2021 et de sa mission .....	73
2/RAPPEL DE LA MISSION DE SOLSOC .....	5	6.2. Le personnel .....	80
3/LIGNES DE FORCE EN 2020 .....	6	6.3. Le fonctionnement des instances .....	83
3.1. Le programme 2017-2021 .....	6	6.4 Le personnel au 31 décembre 2020.....	84
3.2. Scores de performance et taux d'exécution du programme en 2020 .....	16		
4/LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX .....	17	<b>PARTIE II : RAPPORT FINANCIER</b> .....	<b>85</b>
4.1. Burundi .....	17	7/ INTRODUCTION .....	86
4.2. RD Congo .....	22	8/ COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019 .....	86
4.3. Colombie .....	27	8.1. État des comptes 2020 - synthèse .....	86
4.4. Bolivie .....	31	8.2. Résultat positif .....	88
4.5. Burkina faso .....	35	8.3. Affectation du resultat excédentaire.....	89
4.6. Sénégal .....	41	8.4. Montants engagés en 2020 .....	90
4.7. Maroc .....	47	8.5. Frais de structure .....	90
4.8. Palestine .....	51	9/ SOURCES DE FINANCEMENT .....	91
5/ACTIONS EN BELGIQUE.....	56	9.1. Donateurs du mouvement socialiste .....	92
5.1. Un programme commun avec FOS et IFSI .....	56	10/RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS .....	94
5.2. La mobilisation.....	57	10.1. Introduction .....	94
5.3. Le plaidoyer politique .....	61	10.2. La DGD .....	95
5.4. La communication .....	65	10.3. Autres bailleurs publics.....	98
5.5. La récolte de fonds .....	69		
5.6. Une action transversale : la campagne " la protection sociale est un droit pas un privilège .....	71		

<b>PARTIE III : ANNEXES</b> .....	<b>101</b>
1. Mandats de Solsoc en 2020 : 38 plateformes et réseaux .....	102
2. PGM 2017-2021 : Dépenses 2020 .....	104
3. PGM 2017-2021 : Dépenses cumulées 2017-2020 .....	104
4. Scores de performance 2020 .....	105
5. Pays et partenaires de Solsoc .....	106
6. Relevé du personnel au 31/12/2020 .....	110
7. Partenaires techniques et financiers .....	111
8. Rapport financier.....	112

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 1/ÉDITO

Nous avons plusieurs raisons de penser que l'année 2020 allait être mouvementée : pour Solsoc et ses organisations partenaires, l'agenda s'annonçait chargé, le contexte politique, économique et social dans plusieurs pays était pour le moins incertain... Mais qui aurait pu imaginer l'ampleur des perturbations que feraient déferler les vagues de coronavirus ? La Covid-19 a choqué par la rapidité et l'ampleur de sa propagation, ainsi que par la panoplie (ou l'absence) de mesures mises en place pour la contenir. À tel point que l'on ne peut vraiment dire qui a été épargné.

l'intersection de ces nouveaux problèmes et des structures de domination déjà existantes, avec de surcroît une hausse vertigineuse des violences envers elles.

Cette lutte sociale et cette défense des droits humains sont d'autant plus nécessaires et à la fois difficiles dans des contextes bouleversés. Dans plusieurs pays, la société civile a dénoncé un durcissement du contrôle qu'elle subit ainsi qu'une augmentation significative des cas de violation des droits fondamentaux et de la violence politique envers les leaders sociaux et syndicaux.

Les images poignantes de personnes intubées, de soignants dépassés et d'innombrables cerueils alignés ont été source d'émotion et d'angoisse. Une prise de conscience a commencé à émerger : si dans une telle situation sanitaire, les hôpitaux s'effondrent, c'est qu'ils étaient affaiblis dès le départ. La crainte de voir la situation virer au cauchemar là où les systèmes de santé sont plus rudimentaires ou fortement privatisés s'est révélée justifiée.

Pour relayer ces préoccupations majeures vers le public belge, Solsoc se tourne vers ses partenaires et allié·e·s politiques. Pour les organisations de notre mouvance qui défendent les valeurs de justice sociale, la formation en octobre 2020 du gouvernement « Vivaldi » augure une meilleure collaboration et une prise en compte accrue de notre vision. La ministre de la Coopération au développement, Meryame Kitir a affirmé à travers sa note d'orientation politique vouloir poursuivre la lutte contre les inégalités en donnant notamment une place importante à l'accès à la santé et au travail décent. Au mois de décembre, des députés PS ont de leur côté déposé une proposition de résolution visant à soutenir la mise en place d'un Fonds mondial de protection sociale.

Plus largement, la nécessité d'assurer une protection sociale pour toutes et tous partout est (re-) devenue une préoccupation de premier plan. Alors que près de 2,7 milliards de personnes ont été touchées par un arrêt complet ou partiel de leurs activités et que de nombreux autres ont vu leurs conditions de travail fortement dégradées.

L'horizon est encore flou, mais nous continuerons, ensemble avec nos partenaires, de creuser les opportunités, de rechercher des solutions créatives et alternatives, et de faire entendre nos voix pour avancer vers des systèmes égalitaires, inclusifs et résilients !

La crise multidimensionnelle causée par la Covid-19 a levé le voile sur les inégalités et les a aggravées en s'acharnant sur les groupes sociaux les plus vulnérables : travailleur·euse·s de l'économie informelle, peu qualifié·e·s, migrant·e·s, jeunes, ... Les femmes, majoritaires dans ces groupes, dans les métiers de la santé, du soin et dans les secteurs économiques les plus touchés, ont été à

## 2/RAPPEL DE LA MISSION DE SOLSOC

La mission de Solsoc est de renforcer des mouvements sociaux et des organisations de la société civile en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine dans leur capacité à contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique, à assumer leur rôle de contre-pouvoir, à participer à l'élaboration de politiques publiques, à mobiliser des organisations de base dans la défense de leurs droits économiques et sociaux.

Sa position privilégiée d'ONG du mouvement socialiste et ses collaborations avec des partenaires du Sud sont un atout majeur dans la manière dont elle conçoit son travail d'interface. Celui-ci est mis au profit d'une action politique et d'éducation permanente en Belgique, en particulier au sein de l'action commune socialiste : syndicats, mutualités, organisations socioculturelles, coopératives. Ce travail se traduit aussi, au sein de plateformes, coupoles et réseaux d'ACNG<sup>1</sup> et/ou d'actions citoyennes aux niveaux national,

européen et international, notamment au sein du cadre stratégique Travail décent.

Au Nord et au Sud, la mission de Solsoc participe à l'amplification ou la consolidation des actions de groupes sociaux discriminés. Du niveau local à l'international, ces groupes agissent pour défendre des intérêts collectifs et réduire les injustices.

En 2020, Solsoc s'est concentrée sur la mise en œuvre de la quatrième année du programme **quinquennal DGD 2017-2021**. L'ambition de ce programme, rappelons-le, est de renforcer les mouvements engagés dans la promotion du travail décent et leur convergence pour répondre aux **défis du XXI<sup>e</sup> siècle** : construire des **alternatives** politiques, sociales et économiques, solidaires et durables face à la mondialisation du modèle prédateur de la compétition économique. Les interventions se focalisent sur **les quatre piliers du travail décent** selon l'OIT : **la création d'emplois décents, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social**.

Le programme est mis en œuvre et piloté avec d'autres acteurs de l'Action Commune Socialiste, FOS et IFSI-ISVI, en collaboration avec la FGTB et SOLIDARIS. Il s'inscrit aussi dans une dynamique plus large, le Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent<sup>2</sup>, qui regroupe des ONG, des syndicats et des Mutuelles autour de la thématique générale du travail décent exception faite de l'un des deux objectifs spécifiques « Palestine » mis en œuvre dans le cadre du CSC Palestine. Les activités prévues pour le volet « Belgique » sont entièrement liées aux cibles stratégiques du CSC « Belgique » tout en garantissant la cohérence avec le CSC Travail décent.

## 3/LIGNES DE FORCE EN 2020

### 1. LE PROGRAMME 2017-2021

Le partenariat en réseau, le renforcement des capacités, l'éducation populaire et l'action politique sont au cœur de la stratégie de Solsoc et de ses partenaires. Encouragés à tous les niveaux, ils permettent l'émancipation, l'action individuelle et collective ainsi que la participation des acteurs-trices et des populations aux décisions qui les concernent. Le programme est ainsi l'expression de l'action de ses partenaires dans **8 pays** en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine et **en Belgique**.

La quatrième année du programme s'est organisée autour de l'agenda du travail décent et a soutenu le renforcement des capacités politiques, techniques, stratégiques et financières de mouvements sociaux et d'organisations sociales en faveur de sociétés justes, durables, inclusives et solidaires.

Malgré la pandémie de Covid-19 qui s'est révélée être un problème commun à l'ensemble des partenaires de tous les pays et de tous les continents, de nombreux défis du programme 2020 ont été relevés avec :

- Le renforcement de l'**articulation de Solsoc avec IFSI-ISVI, FOS** et ses autres partenaires en Belgique (syndicats, mutuelles, coopératives, organisations d'éducation permanente, etc.)
- Le renforcement de la **participation de Solsoc aux plateformes et espaces thématiques** (CSC Travail décent et ses groupes de travail, Masmut, CNC, Acodex et autres plateformes thématiques ou géographiques, (voir annexe 1)
- Le déploiement d'**un axe syndical** qui induit des partenariats avec des organisations syndicales (Burkina, Burundi, Palestine, Bolivie, Colombie...)

- L'élargissement **de la protection sociale** à travers la mise en place de systèmes d'assurance maladie universelle et la montée en puissance de mouvements mutualistes communautaires (Burkina, Burundi, RD du Congo, Sénégal)
- L'extension de l'**économie sociale et solidaire** à travers l'appui à des initiatives présentant une réelle capacité à « créer » du travail décent (les 8 pays)

Dans les 8 pays d'intervention « Sud », le partenariat en réseau est structuré par niveau :

**micro / local :**  
partenaires limitrophes<sup>4</sup> (public cible),

**méso / régional et national :**  
partenaires associés<sup>5</sup> et limitrophes,

**macro / international :**  
les 24 partenaires associés et Solsoc.

En 2020, **24 partenaires associés et 360 partenaires limitrophes** (74 mouvements sociaux et réseaux et 286 organisations de la société civile) se sont renforcés pour optimiser l'impact de leurs interventions dans le domaine de l'**économie sociale et solidaire, des droits des travailleur-euse-s et de la protection sociale**. Ces trois piliers du travail décent sont déclinés ci-dessous en trois axes stratégiques séparés, mais indissociables et dont la mise en œuvre tend à s'articuler à d'autres branches de la sécurité sociale, par exemple des mutuelles de santé adossées à un réseau d'initiatives d'économie sociale et solidaire ou à un syndicat.

<sup>1</sup> ACNG : Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale

<sup>2</sup> Dans le cadre de la dernière réforme de la coopération non gouvernementale, 9 organisations de la société civile (IFSI asbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLB/CGLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM) ont opté pour une

approche stratégique et thématique autour de l'agenda du travail décent en valorisant la complémentarité de leurs expériences et expertises. Les pistes d'actions complémentaires issues des 4 Analyses Contextuelles Communes réalisées par le groupe des 9, ont été évaluées et reformulées dans le Cadre Stratégique Commun Travail décent

<sup>3</sup> Pays d'intervention de Solsoc : (Burkina Faso, Burundi, Maroc, RD du Congo, Sénégal, Palestine, Bolivie et Colombie)

<sup>4</sup> Partenaires limitrophes : groupes de publics cibles (mutuelles, syndicats, initiatives d'économie sociale et solidaires, coopératives, associations de jeunes, de femmes, de quartier, de travailleur-euse-s, d'artisan-e-s...)

<sup>5</sup> Partenaires associés (PA) : associations qui, avec l'appui de Solsoc, sont responsables de la mise en œuvre du programme dans le pays. Solsoc établit une convention de partenariat avec chacun de ses partenaires associés.

## LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS PAR LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), PILIER 1:



Une caractéristique constante des pays dans lequel le programme est mis en place est le poids de l'économie informelle dans leur PIB et son rôle en tant qu'absorbeur de travailleur-euse-s, principalement pas ou peu qualifié-e-s. Les initiatives d'économie sociale en font majoritairement partie, elles sont donc des actrices économiques importantes à soutenir et développer. Depuis 2020, leur accompagnement concerne tous les pays du programme et fait intervenir **16 partenaires**. En effet, en Palestine où ce volet du programme n'était pas encore développé, l'accompagnement d'initiatives communautaires (surtout agricoles) leur a permis d'évoluer vers des entreprises sociales. Installées principalement en zones C, elles sont politiquement très symboliques puisqu'elles occupent des terres qui, sans leur présence, seraient confisquées par les Israéliens et contribuent au boycott des produits israéliens en prônant la production et la consommation locale.

En dépit de la pandémie et des restrictions imposées par les États (confinement, couvre-feu, fermetures des frontières, limitation des déplacements...) les **130 initiatives et réseaux d'initiatives** d'économie sociale (coopératives, réseaux de producteurs, unités de transformations, ateliers, restaurants ...) accompagnés par les partenaires du programme ont tous été maintenus alors que certains sont passés par une période sans activité. De nouvelles coopératives ont même été mises en place (2 en RD Congo, 1 en Colombie, plusieurs initiatives en Palestine). Pour se maintenir, elles ont diversifié leurs productions

avec de nouvelles cultures (Palestine, Bolivie et Sénégal) et de nouvelles activités de transformations (RD Congo, Sénégal, Burkina Faso) ; elles ont exploité de nouvelles filières porteuses à haut potentiel de rentabilité (textile et couture au Maroc et au Burundi, provende en RD Congo et au Burundi); elles ont concrétisé de nouvelles alliances (Bolivie, Colombie et Maroc) ; elles ont été à la conquête de nouveaux espaces de vente (presque toutes) et elles ont développé de nouvelles techniques de commercialisation (ventes groupées, ventes en ligne, livraisons de colis, partage d'un local).



Les entreprises sociales accompagnées par le programme ont permis d'améliorer les conditions de vie de **6.095 travailleur-euse-s dont un peu plus de la moitié de femmes**, mais, en fin de 4e année du programme, le constat est que pratiquement pour toutes ces initiatives, la productivité reste trop faible pour garantir à leurs membres et travailleur-euse-s des conditions de travail décentes recherchées par le programme, dont celles d'une pérennité dans l'emploi et surtout d'une couverture sociale. En RD Congo, les travailleur-euse-s des entreprises sociales ont un salaire inférieur au SMIG. Très souvent, l'activité économique des entreprises sociales complémente les revenus des travailleur-euse-s plus que ne les assure dans leur intégralité (Bolivie, Burundi, RDC, Sénégal). Au Maroc, les coopératives ont stabilisé 46 emplois permanents occupés par

des femmes qui ont augmenté leurs revenus et leur contribution aux dépenses de la famille, mais aucune d'elles ne bénéficie d'une protection sociale.

Les raisons de leur faible productivité sont multiples. Leur accès aux financements et crédits reste difficile, car elles n'offrent pas toujours toutes les garanties exigées par les banques ou les partenaires techniques et financiers, leur gestion doit être renforcée préalablement ou les démarches administratives à entreprendre sont trop complexes. C'est pourquoi dans certains pays, les partenaires du programme contribuent à la mise en place de mécanismes de financement solidaire ou d'entraide (fonds rotatifs attribués sur base de critères et d'adhésion à une charte éthique, tontines, AVEC) afin de permettre aux entreprises sociales d'acquiescer des équipements, d'améliorer les lieux de production, d'augmenter la production. Même si les partenaires dans leur travail de renforcement des entreprises sociales ont déjà mis l'accent sur la maîtrise des outils de gestion (de la conception d'un plan d'affaires à l'élaboration de fiches de stock) leur accompagnement en dernière année de programme doit s'améliorer pour renforcer le management des entreprises sociales et accroître la rentabilité des activités par la segmentation du temps de travail, par la valorisation des sous-produits des chaînes de transformation et par la diversification des productions. À cela, doivent s'ajouter la nécessité de renforcer l'identité visuelle des entreprises sociales, le développement de labels (productions bio, écoresponsables, locales, produits du terroir, artisanaux), la recherche d'espaces de ventes qui leur soient dédiés et lorsque c'est possible l'organisation de réseaux, filières ou unions de producteurs-trices.

Même si les entreprises sociales ont presque toutes un statut légal et une personnalité juridique (majoritairement celui de coopérative), le cadre législatif ne leur est pas favorable et la fiscalité n'intègre pas leurs spécificités. Elles sont souvent les oubliées des programmes de développement économique des États. L'atelier international qui devait fournir l'argumentaire des revendications sur base d'une meilleure appréhension de la notion d'économie sociale dans un contexte spécifique, dont celui de

très grande pauvreté, d'identifier ses spécificités et de mieux définir les limites entre PME « classiques » et entreprises sociales n'a pas pu être organisé à cause de la Covid-19. Or, le risque que les entreprises accompagnées par les partenaires « oublient » leur caractère d'entreprise sociale et les notions du travail décent n'est pas négligeable dans un contexte qui ne leur est pas favorable (fiscalité asphyxiante, nombreuses « tracasseries »), quand bien même elles sont signataires de la Charte de l'économie sociale et solidaire écrite sur base du contenu de la Boussole de l'économie sociale et solidaire et adaptée au contexte local. Dans 7 des 8 pays d'intervention (l'exception est la Palestine), cette charte éthique clarifie le rôle et les engagements à prendre par les entreprises sociales accompagnées dans le cadre du programme. En 2021, il s'avère nécessaire d'une part d'accorder une attention à la bonne application des principes de l'économie sociale et solidaire définis dans la charte et d'autre part d'améliorer sa diffusion pour plus d'adhésion afin de faire mouvement et d'être en capacité d'influencer les pouvoirs de décisions à tous les niveaux comme avec les comités de marché (Colombie et RDC), le comité écologique départemental (Bolivie), les Conseils régionaux et communaux (Maroc, Burkina Faso), les gouvernements provinciaux (RDC), les ministères, etc.

La nécessité d'adhérer ou de structurer un réseau au niveau local, de s'articuler avec des plateformes régionales ou d'organiser des filières est plus présente chez les partenaires fin 2020 et devient une stratégie prioritaire. Outre la possibilité d'augmenter les capacités de production et l'efficacité économique de leur entreprise sociale, la mise en réseau et le développement d'alliances sont vus comme un moyen de mieux faire connaître l'économie sociale et solidaire et d'avoir des cadres de concertation, de plaidoyer et de négociation représentatifs.

L'axe « économie sociale et solidaire » du programme 2017-2021, bénéficie **de l'appui de P&V et des expert-e-s indépendant-e-s membres du CODAC dont le CETRI et le SAW-B-Fédération d'économie sociale.**

<sup>6</sup> La boussole de l'ESS a cinq pôles : économique et technique, solidarité, autonomie, démocratie, mouvement social pour en savoir plus <https://www.solsoc.be/s-informer/publications/leconomie-sociale-et-solidaire-un-levier-de-changement-dans-le-sud.html>

## LES DROITS DES TRAVAILLEUR·EUSE·S, PILIER 2:

L'objectif principal de l'intervention de Solsoc à travers ce pilier du travail décent est de contribuer de manière efficace à l'amélioration des conditions de travail et à la garantie des droits et libertés syndicaux dans les différents pays.

Cet axe concerne 10 Fédérations et 14 syndicats du secteur alimentaire dans les pays africains (Burkina Faso, Burundi) et d'Amérique latine (Bolivie et Colombie) et 7 régionales syndicales dans le secteur des carrières en Palestine. En Bolivie et en Colombie, Solsoc agit avec ses partenaires du programme commun (FOS<sup>7</sup> et IFSI) pour la défense et la promotion des droits des travailleur·euse·s.

Le contexte de ces pays reste marqué par un cadre d'expression limité pour les syndicats, la prédominance de l'emploi informel et une situation économique préoccupante. Dès lors, pour Solsoc il est important d'agir pour garantir un meilleur respect des droits des travailleur·euse·s, y compris de l'économie informelle.

De plus, la pandémie de Covid-19 a révélé la précarité et les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent bon nombre de travailleur·euse·s à travers le monde. Les conséquences économiques induites par la crise sanitaire ont aggravé leur situation : accroissement des inégalités, baisse de revenus, suppression massive d'emplois, non-respect des contrats, absence de protection sociale, etc. Les organisations partenaires de Solsoc ont bénéficié d'un accompagnement rapproché dans tous les domaines pour un renforcement de la défense des droits des travailleur·euse·s, de la protection sociale et de la valorisation des métiers. Cet appui aux structures syndicales dans les pays d'intervention se fait en partenariat avec des acteurs locaux dotés des meilleures capacités en matière d'accompagnement et de suivi.

D'importants efforts ont été déployés par nos partenaires syndicaux pour améliorer leur structuration, et élargir leur base à travers l'augmentation des affiliations et du nombre



de syndicats. On enregistre une croissance importante des affilié·e·s dans les fédérations syndicales partenaires au Burkina Faso et au Burundi qui porte le nombre total d'affilié·e·s respectivement à 21.000 au Burkina et 5.000 au Burundi. Ces efforts se sont aussi poursuivis dans le plaidoyer auprès des chef·fe·s d'entreprises pour favoriser et faciliter l'organisation des travailleur·euse·s et leur faire bénéficier d'une protection sociale. En Palestine, l'engagement syndical dans le secteur des carrières est cependant plus complexe. En effet, s'agissant de travailleurs très mobiles, la stratégie à promouvoir et consolider est de les regrouper par zone géographique et non par usine pour pouvoir les affilier dans les syndicats. En Colombie, un projet de mise en place d'une intersyndicale dans le secteur agroalimentaire est en bonne voie.

Sur un autre aspect, le volet formation a continué à se développer dans les différents pays d'intervention. En Bolivie, l'École syndicale est reconnue par les autorités de la CGTFB<sup>8</sup>, le ministère du Travail et déroule ses activités de façon régulière. La formation est décentralisée et accessible dans les 9 départements du pays. L'école assure la coordination avec des instituts de formation pour des formations techniques en plus des formations syndicales. Au Burundi, la construction du centre de formation de la FEBUTRA est désormais achevée. Les premiers modules ont commencé à être dispensés, ce

qui va renforcer les connaissances des travailleur·euse·s quant à leurs droits. L'offre de formation va être élargie et diffusée pour le bénéfice de tou·te·s les travailleur·euse·s du secteur agroalimentaire. Au Burkina Faso, des ateliers de formation sur le leadership syndical et la négociation collective ont vu la participation de tous les partenaires locaux. Ces formations renforcent les délégué·e·s et leaders syndicaux·ales au sein des entreprises et autres initiatives économiques (coopératives) dans leur capacité à mieux négocier dans les instances de dialogue social avec les entreprises, l'État, et à obtenir de nouveaux acquis pour leurs affilié·e·s (signature de conventions collectives, notes de position, avis juridiques, etc.).

Par ailleurs, la tendance globale est l'augmentation du nombre d'affilié·e·s chez les organisations syndicales partenaires ; c'est d'autant plus important pour leur légitimité sociale et leur capacité à peser dans les rapports de force.

**Au total, 11.425 travailleur·euse·s ont rejoint un syndicat depuis le début du programme.** Même si ces organisations sont majoritairement composées d'hommes en raison de la nature des secteurs d'activités (syndicat des carrières en Palestine, syndicat des boulangers ou encore des chauffeurs et transporteurs au Burkina), la dimension genre est de plus en plus intégrée et prise en considération. Par exemple en Bolivie, les travailleuses ouvrières, en alliance avec les travailleuses domestiques, ont convenu de travailler à la ratification de la C190 sur la violence et le harcèlement. Avec notre partenaire REMTE, un processus de plaidoyer politique dans la réglementation au travail a abouti à une proposition de loi contre le harcèlement sexuel, au niveau municipal avec la promulgation du Décret Suprême 4401 sur l'égalité des chances, l'accès à l'emploi, le salaire décent et la réduction des écarts salariaux. La participation des femmes dans les directions syndicales s'est également améliorée. La priorité reste l'augmentation des capacités représentatives et managériales des femmes à travers des formations spécifiques, dans l'optique d'inverser

le statut et le rôle qui leur sont généralement conférés dans des organisations syndicales qui à l'instar d'autres organisations sont profondément ancrées dans une culture patriarcale et conservatrice.

Par ailleurs, dans certains pays, l'engagement syndical ne se fait pas sans risques. En Colombie, le taux d'assassinats des leaders sociaux·ales et des défenseur·euse·s des droits humains a fortement augmenté. Entre l'investiture du président Ivan Duque en 2018, et le mois de décembre 2020, 91 massacres ont été enregistrés avec 381 personnes assassinées. De plus, en 2020, 310 assassinats de leaders sociaux ont été enregistrés et 64 parmi les signataires de l'accord de paix. Des actions de plaidoyer aux plans national et international sont menées et relayées par Solsoc et la Centrale FGTB Horval pour informer et sensibiliser sur la violation des droits des travailleur·euse·s, le pillage d'information chez des syndicalistes, les menaces dirigées contre les leaders syndicaux, etc.). De plus, une dénonciation systématique de chaque acte violent est faite par les syndicats et l'ONG ATI auprès des instances colombiennes et internationales telles que l'ONU, l'OIT, l'ambassade de Belgique en Colombie, l'ambassade de Colombie en Belgique. La Centrale FGTB-Horval, notre partenaire direct du programme syndical en Colombie, se fait le relais des organisations syndicales colombiennes et interpelle les responsables des multinationales pour le respect de leur devoir de vigilance.

Pour la suite du programme et en prévision du prochain, les complémentarités et la cohérence des stratégies entre les organisations à tous les niveaux seront renforcées, ceci pour augmenter la capacité d'action et d'influence des syndicats partenaires dans la mobilisation et leurs revendications à défendre et porter auprès des secteurs publics et privés.

L'axe « droits des travailleur·euse·s » du programme 2017-2021 bénéficie **de l'appui et de la collaboration de la Centrale FGTB-HORVAL et de la Centrale Générale de la FGTB.**

<sup>7</sup> FOS intervient en Colombie et en Bolivie. IFSI intervient en Colombie

<sup>8</sup> Confédération Générale des travailleur·euse·s ouvrier·ère·s de Bolivie.

## LA PROTECTION SOCIALE, PILIER 3:



Solsoc met en œuvre un volet de promotion de la protection sociale au Burkina Faso, au Sénégal, en République Démocratique du Congo et au Burundi. Elle appuie **7 partenaires associés et 123 partenaires limitrophes (110 mutuelles et 13 Unions)** qui poursuivent l'extension et la structuration des mutuelles de santé, ainsi que le plaidoyer en faveur de politiques d'assurance maladie universelle (AMU). La solidarité communautaire est la base de la stratégie de développement des mutuelles et d'élargissement de la Couverture Santé Universelle (CSU). Depuis le début du programme, **135.556 personnes de plus ont accès à la santé** via les mutuelles de santé dont elles sont membres et qui sont appuyées par les partenaires de Solsoc. Au Sénégal, **109.749 bénéficiaires sont des femmes**.

L'année 2020 est caractérisée par la crise du coronavirus. Dans ce contexte, Solsoc a rassemblé et suivi les données des 8 pays d'intervention, notamment l'intégration de nos partenaires dans les plans de riposte nationaux. Elles ont été capitalisées ensuite par MASMUT<sup>9</sup> dans un « Répertoire des activités organisées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus - Plateformes et partenaires directs » et ont permis d'informer nos partenaires techniques et financiers.

Les mesures sanitaires prises pour faire face à la pandémie ont eu partout un impact négatif majeur sur les déplacements, les rassemblements

et l'économie, le secteur informel étant durement touché. Les partenaires se sont adaptés à ce contexte, notamment en termes de dispositif de communication. Grâce à leur ancrage dans leur milieu, leur réactivité et leur flexibilité, les partenaires ont été de véritables vecteurs positifs en matière de sensibilisation à l'hygiène et aux mesures barrières et en fourniture de moyens de lutte (gel, savons, masques...).

Parmi les quatre pays appuyés, le Sénégal est celui où l'environnement politique est le plus favorable à l'extension de la protection sociale et des mutuelles, ce qui permet l'amorce du **passage à l'échelle**. Les pouvoirs publics sont ouverts au débat sur les trois axes relevés lors de la Conférence de Lomé en 2019, c'est-à-dire la volonté politique, l'adhésion obligatoire et la délégation de gestion. Au Burundi, le contexte



s'améliore par l'adoption du nouveau code sur la protection sociale qui offre une place aux mutuelles de santé dans le cadre de l'assurance maladie.

Une difficulté partagée par la RDC, le Burkina et le Burundi est **la gratuité**. La gratuité introduite pour différentes raisons (Ebola en RDC, enfants de 0 à 5 ans au Burkina et au Burundi) ou la quasi-gratuité de la Carte d'Assistance Médicale au Burundi découragent l'engagement dans les mutuelles et portent préjudice

à leur extension. Les systèmes assuranciers se retrouvent confrontés aux systèmes assistanciers. Pour dépasser ce débat, au Sénégal, OYOFAL PAJ<sup>10</sup> fait sponsoriser par des personnes plus aisées les cotisations de certains groupes comme les élèves.

Au problème de la gratuité s'ajoute aussi au Burkina, la convergence de l'insécurité et des entraves aux activités de mobilisation dans les mutuelles à cause des mesures sanitaires, et en RDC, le blocage des avancées politiques dû à l'absence de réunion de l'Assemblée nationale et des Assemblées provinciales en 2020. Un effondrement de la monnaie nationale a aussi eu un impact sur le pouvoir d'achat et la capacité de paiement des cotisations.

Une bonne nouvelle cependant pour la RDC : la sécurisation des fonds est améliorée par l'ouverture de banques y compris dans certaines zones d'insécurité. Ceci renforce la capacité de gestion des mutuelles et leur crédibilité, ce qui rassure les membres. La reprise des sensibilisations à Kinshasa en 2020 permettra au nombre d'adhésions aux mutuelles de faire un bond au 1er trimestre 2021. La méthode de sensibilisation ciblant maintenant les groupes organisés plutôt que les individus, par la valorisation de témoignages, montre sa plus-value. La suppression de la période de latence entre l'adhésion et la couverture en soins de santé, la possibilité de choisir son paquet de soins et une meilleure gestion des plaintes par les mutualités ont aussi amélioré la situation.

L'axe mutuelle de santé du programme DGD en RDC et au Burundi **a été évalué début 2020** par des experts externes. Une réponse managériale a été co-rédigée et validée par les partenaires CENADEP<sup>11</sup> et CRAFOP<sup>12</sup> en RDC et PAMUSAB<sup>13</sup>, FEMUSCABU<sup>14</sup> et ADISCO<sup>15</sup> au Burundi. Celle-ci donne des pistes concrètes pour que les organisations mutualistes appuyées s'inscrivent dans une perspective d'autonomisation, y compris financière, et d'institutionnalisation.

La digitalisation progresse. Les partenaires du Burkina et du Burundi développent et maîtrisent leur propre logiciel de gestion des mutuelles. Au Burkina le logiciel est opérationnel. Au Burundi, la formation des gestionnaires est en cours, tout comme au Sénégal où l'Agence de la CMU met en œuvre son logiciel GESTAM et où le logiciel de collecte des cotisations SUNUCMU<sup>16</sup> est opérationnel. Pour l'Afrique Centrale, l'évaluation externe relève la nécessité de mettre en place des outils de gestion performants permettant un passage à l'échelle professionnelle et compatibles entre mutuelles elles-mêmes.

En ce qui concerne la structuration des mutuelles en **faitières au niveau national**, au Sénégal, l'UNAMUSC<sup>17</sup> est en place depuis 2014, au Burkina la FEMUSCO<sup>18</sup> depuis fin 2019 et au Burundi le processus mûrit en 2020 et aboutira à la mise en place d'une confédération nationale en 2021. Lorsque ces structures faitières nationales prennent fonction, la répartition des rôles avec la plateforme des acteurs mutualistes doit être redéfinie. C'est dans ce cadre qu'au Burkina, la CAMUS<sup>19</sup> et la FEMUSCO ont défini en 2020 l'articulation entre elles. À ce jour, la FEMUSCO ne bénéficie d'aucun appui, si ce n'est son ancrage social fort au sein des mutuelles et unions de mutuelles du Burkina. Pour que cette expérience de structuration nationale puisse réussir et que la fédération nationale des mutuelles FEMUSCO joue un rôle de premier plan, un appui technique et financier est envisagé pour le prochain programme 2022-2026.

En RDC, la pandémie de Covid-19 a renforcé la synergie entre les membres de la plateforme des organisations promotrices des mutuelles de santé (POMUCO) au travers d'actions de prévention et de sensibilisation à l'adhésion. Une nouvelle collaboration porteuse, de mise en place de la mutuelle de santé des 350.000 motocyclistes (Wewa) sur les 4 districts de la ville favorisera peut-être une prise de conscience des plus-values apportées par l'adhésion à une mutuelle de santé dans les quartiers populaires.

<sup>9</sup> MASMUT : groupe d'acteurs de coopération internationale belge (Solidaris et Solsoc, WSM et les mutualités chrétiennes,

Louvain Coopération et les mutualités libres) mettant en œuvre des stratégies d'extension de la protection sociale.

<sup>10</sup> Oyofal Paj : Partenaire de Solsoc au Sénégal (réseau de mutuelles de santé)

<sup>11</sup> CENADEP : Centre national d'appui au développement et à la participation citoyenne

<sup>12</sup> CRAFOP : Comité de réveil et d'accompagnement des forces paysannes

<sup>13</sup> PAMUSAB : Plateforme nationale des acteurs mutualistes au Burundi

<sup>14</sup> Fédération des Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi

<sup>15</sup> Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines

Au niveau régional, malgré l'annulation de la rencontre de Libreville à cause du coronavirus, le processus de structuration en Afrique centrale s'est poursuivi et une assemblée générale de la PAMAC<sup>20</sup> pourra se tenir début 2021.

Les partenaires mutualistes s'ouvrent aux autres acteurs. C'est par exemple le cas au Burkina où des modules de formations sur la mutualité sociale ont été introduits à l'École Nationale de Santé Publique pour familiariser les étudiant·e·s, futur personnel soignant, à la mutualité sociale. La révision des curricula de formation des écoles de santé est assurée par un groupe d'expert·e·s accompagné par

ASMADE. Au Sénégal aussi, les mutuelles de santé développent des partenariats avec les services régionaux de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et les Régions Médicales. OYOFAL PAJ a participé à la préparation du forum national des collectivités territoriales sur leur rôle dans la mise en œuvre de la CMU.

Le volet protection sociale du programme est mis en œuvre et suivi **en étroite collaboration avec l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, ses fédérations et bénéficie de l'appui de Multipharma.**

## LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Les thématiques « **démocratie et citoyenneté** », « **genre et jeunesse** » et « **environnement** » sont transversales.

Elles sont déclinées en stratégies spécifiques liées au contexte et/ou aux priorités des partenaires. Quelques stratégies et actions à titre d'exemple :

- Le suivi du processus de paix en Colombie qui s'est encore aggravé avec la pandémie de Covid-19 parce que le gouvernement a profité de la situation pour émettre des décrets et des normes qui portent atteinte aux droits du travail, au droit de protester, à la liberté et à la vie. Solsoc, IFSI et FOS et tous les partenaires du programme commun<sup>21</sup> ont organisé une campagne commune « Muévete por sus derechos, también son los tuyos » pour informer, sensibiliser et mobiliser en faveur de l'élaboration de politiques favorables à la défense, la promotion et la protection des droits humains en Colombie avec une attention particulière à 5 droits interdépendants : droit à la vie, droit à la santé, droit au travail, droit à l'alimentation, droit à la terre et au territoire.

- La mobilisation des jeunes et des communautés appuyées par les partenaires du programme face à l'extension de l'occupation illégale des territoires palestiniens, l'État israélien bénéficiant du soutien inconditionnel du gouvernement américain à l'origine de l'« Accord du siècle », un plan de paix qui implique le contrôle total de Jérusalem par Israël et l'annonce unilatérale d'un plan d'annexion des territoires palestiniens occupés. La collaboration entre les jeunes de Jérusalem, de Gaza et de Cisjordanie, plus disponibles en raison de la pandémie, s'intensifient via les réseaux sociaux. Les jeunes ont organisé des campagnes de plaidoyer et des pétitions en faveur d'une réduction des frais d'inscription aux universités et l'octroi de prêts pour les étudiant·e·s, d'une taxation transparente et juste pour les petites initiatives économiques et l'autorisation de la mise en place de marchés locaux.

- Le suivi des politiques mises en place suite à l'élection du nouveau président Félix Tshisekedi en RD Congo en janvier 2019. Le nouveau contexte politique avec la rupture de l'alliance entre le camp allié au président

Félix Tshisekedi et celui de l'ancien Président Joseph Kabila donne une plus grande marge de manœuvre au Président. Les partenaires et les organisations de la société civile suivent de près la concrétisation de certaines de ses promesses et analysent leur impact sur le plan social et économique. À titre d'exemple, les dynamiques Citoyennes (DAC) accompagnées par le CENADEP se sont fortement mobilisées contre l'absence de réaction des autorités face aux difficultés d'accès à l'électricité et à l'eau pour les populations des quartiers populaires, situation encore plus problématique en période de Covid-19.

- Le suivi des politiques publiques « genre et jeunesse », des processus de participation de la société civile et du respect des libertés individuelles au Maroc. 10 coordinations de femmes et 4 coordinations de jeunes, dans plusieurs quartiers veillent et dénoncent les discriminations dont sont victimes les femmes et les jeunes des quartiers de la part à la fois des politiques publiques et de la société en général.

Ces stratégies ont mobilisé **72 associations de la société civile du programme, dont 5 réseaux d'associations.**

En ce qui concerne **la thématique environnement**, Solsoc et les autres membres du CSC

## SUIVI DU PROGRAMME

**L'accompagnement du programme et son suivi** ont été assurés par l'équipe des chargé·e·s de partenariat Sud et des chargé·e·s de plaidoyer et de mobilisation en Belgique.

En raison de la pandémie de Covid-19, les relations avec les partenaires se sont déroulées à distance. Seules **6 missions** ont été réalisées entre janvier et mars 2020. Il a fallu intensifier les contacts virtuels avec les partenaires pour compenser au mieux les riches séances de travail qui



se déroulent lors des missions (habituellement minimum 2 missions sont prévues par pays et par an).

Travail décent ont choisi d'approfondir les liens entre la promotion du travail décent et la défense de l'environnement et la lutte contre le changement climatique comme trajectoire d'apprentissage commun. Le groupe de travail (GT) « Environnement » a organisé un séminaire de deux jours (23-24 janvier 2020) avec des intervenants extérieurs pour partager l'expertise au sein du comité de pilotage et sensibiliser tous ses membres sur les enjeux de la « Just Transition », politique climatique basée sur les 4 piliers du travail décent. Les bases ont été posées pour intégrer « le climat » comme enjeu transversal dans le prochain Cadre Stratégique Commun et permettre aux organisations comme Solsoc d'ancrer plus concrètement des actions en faveur du climat et de l'environnement dans leur prochain programme.

- Une mission Solsoc-Horval-ATI (partenaire colombien chargé du suivi du volet syndical en Colombie) a permis le suivi de l'axe syndical au Burkina Faso et des regards croisés sur les stratégies syndicales au Burkina Faso et en Colombie.

<sup>16</sup> <https://www.sunucmu.com/>

<sup>17</sup> Union nationales des mutuelles de santé communautaires - Sénégal

<sup>18</sup> Fédération des Mutuelles Sociales Communautaires - Burkina Faso

<sup>19</sup> Concertation des Acteurs de la Mutualité Sociale - Burkina Faso

<sup>20</sup> (Plateforme des Acteurs Mutuellistes d'Afrique Centrale)

<sup>21</sup> ATI, IPC, TIERRA Y PAZ, ACASA, USTIAM, SINTRACATORCE, COMITÉ SALSA, RENAF, CUT, USO, SINTRAIMAGRA, FENSUAGRO, COISO

- Une mission à Kinshasa d'acteurs sociaux, politiques, progressistes et laïques belges pilotée par Solidaris avec l'appui de Solsoc a débouché sur un manifeste « Appel de Kinshasa » partagé avec les partenaires sur des enjeux clés du Travail décent en RDC dont « le rôle et la place des mutuelles de santé dans le Processus de la Couverture Santé Universelle » cf. suivi de Lomé.
- Quatre missions de suivi des programmes et projets au Burundi, RDC, Maroc et au Sénégal.

En interne, le suivi du programme a été coordonné dans les groupes de travail et de coordination *ad hoc* (voir point 6.2 Coordination interne) et aussi par le CODAC, le comité d'accompagnement du programme. Celui-ci, rappelons-le, est composé des membres de l'équipe programme et d'expert-e-s indépendant-e-s. Il a été mis en place pour :

- Préparer, élaborer les termes de référence, **piloter, suivre et débriefer les évaluations externes** organisées à mi-parcours (2019) et en fin de programme (2021), dans le respect de la réglementation du cofinancement DGD.
- **Capitaliser** les expériences et les résultats des évaluations sur les thèmes de l'économie sociale et solidaire, du genre et de la jeunesse, afin de les systématiser et d'en faciliter l'appropriation par les acteurs à tous les niveaux du programme : production d'outils, ateliers de formation et capitalisation, accompagnement, etc.
- **Garantir la cohérence interne du programme** scindé par pays en adéquation avec les modalités de suivi de la DGD.

En 2020, il s'est réuni à deux reprises lors du second semestre et en visioconférence.

Le CODAC a accompagné les processus des **3 évaluations externes à mi-parcours** (révision des TDR, partage des conclusions, recommandations

et réponses managériales) réalisées en 2019 et début 2020.

Deux d'entre elles ont été centrées sur les interventions communes aux trois organisations FOS, IFSI et Solsoc : le volet Belgique (axe sensibilisation et plaidoyer) et le programme en Colombie mis en œuvre par les 3 organisations. Solsoc a aussi organisé l'évaluation externe du programme « Mutuelles de santé » en RDC et au Burundi. Le CODAC mis en place au sein des 3 organisations a suivi tout le processus partant de l'élaboration du cadre de l'évaluation jusqu'à la formulation des réponses managériales formulées en 2020. Les rapports complets et réponses managériales des trois évaluations sont accessibles sur le site de Solsoc à l'adresse suivante <https://www.solsoc.be/s-informer/publications/?year=2020>.

En 2019, le CODAC avait réalisé des « chantiers de suivi » sur 5 cas (RDC, Burundi, Maroc, Bolivie, Sénégal). Chaque chantier a creusé la question du suivi et de l'accompagnement des Partenaires Limitrophes et a abouti à des conclusions spécifiques à chaque situation ainsi qu'à 4 « leçons apprises » transversales (cf. rapport 2019). La situation sanitaire a freiné l'opérationnalisation avec les partenaires sur le terrain, de réponses managériales pour les 4 leçons apprises. En revanche, la réflexion s'est poursuivie au sein du CODAC et a débouché sur le choix de deux défis prioritaires pour la prochaine programmation : le **genre** et le **renforcement des capacités d'accompagnement** des Initiatives d'Économie sociale et solidaire et des mutuelles de santé.

Enfin, un résultat de synergie internationale (RSI) transversal dans le programme est consacré aux activités liées à la gouvernance collective du programme, la participation à des réseaux internationaux, aux échanges d'expériences et au renforcement des capacités entre partenaires du programme commun. En 2020, ces stratégies de synergies qui impliquent le plus souvent des rencontres entre acteurs du programme au niveau international, régional et même local ont été empêchées par la pandémie de Covid-19.

Les ateliers et forums internationaux ou régionaux prévus dans le cadre du programme, en RDC (Forum social), au Gabon (rencontre PAMAC des mutuellistes d'Afrique Centrale), au Maroc (rencontre des jeunes palestinien-ne-s de Gaza et des jeunes Marocain-e-s), et en Belgique (rencontre internationale des partenaires) n'ont donc pas eu lieu.

Une partie des budgets a pu (avec l'accord de la DGD) être réaffectée aux stratégies et mesures pour limiter la propagation du coronavirus et l'impact des mesures sanitaires sur la vie économique et sociale des populations ciblées par le programme dans les 8 pays d'intervention.

## 2. SCORES DE PERFORMANCE ET TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2020

Le taux d'exécution global des dépenses 2020 par rapport au budget de 2020 est de 96 % soit 4.283.243,44 euros. Le taux d'exécution cumulé de 2017 à 2020 est de 91 % soit 15.551.300,47 euros. Les chiffres sont détaillés par type de dépenses (coûts de gestion et coûts opérationnels) et par pays dans les tableaux en annexe 2 et 3 et montrent que le taux d'exécution cumulé des budgets par pays se situe dans une fourchette comprise entre 83 et 94 %. Les subsides DGD de 2020 ont été rehaussés par la coupe budgétaire de 2018 (5,18 %). La coupe de 2019 (6,20 %) sera reportée sur le budget 2021.

L'analyse des scores de performance (annexe 4) permet de voir si on atteindra les résultats et les objectifs attendus après 5 ans. Dans l'ensemble, les résultats sont encourageants avec un bémol pour l'axe des mutuelles de santé en Afrique (à l'exception du Sénégal) qui ne progresse pas comme prévu au démarrage du programme. Par ailleurs, au Burundi, des changements des politiques publiques viennent perturber l'organisation des coopératives et du réseau des caféiculteurs (CNAC), partenaire historique d'ADISCO et de Solsoc.

### LEÇONS APPRISSES :

Le coronavirus a visibilisé les inégalités sociales et territoriales, aggravé les crises sociales, accentué les mesures liberticides, augmenté les licenciements abusifs dans les pays du programme et les assassinats de leaders sociaux et syndicaux en Colombie. Il démontre à quel point il est « vital »

d'avoir accès aux soins de santé, à un travail décent, à une protection sociale et confirme la pertinence de se battre pour le droit fondamental au travail décent pour tous et toutes.

Le coronavirus a compliqué la mise en œuvre du programme et surtout le travail en réseau qui fonde l'approche de Solsoc et de ses partenaires. Il a, en revanche, ouvert un champ de transformations et de possibilités avec la montée en puissance de l'utilisation des techniques digitales pour organiser les activités, opérationnaliser certaines stratégies à distance et élargir la participation.

Le coronavirus a montré l'efficacité de nos partenaires, mouvements sociaux et associations ancrées dans les quartiers ou les communautés pour renforcer les liens solidaires et leur implication collective, pour faire face à la situation sanitaire et mener des actions de soutien aux familles fragilisées là où l'État n'a pas pu répondre aux besoins. Cette année, plus que jamais, les partenaires associés et limitrophes ont fait preuve d'engagement, de professionnalisme et contribué aux bons résultats.

Le taux d'exécution budgétaire de 2020 et cumulé 2017-2020 ainsi que la synthèse des scores de performance analysés pour chacun des 11 objectifs spécifiques du programme sont repris dans 2 tableaux qui se trouvent en annexes 2,3 et 4. Le rapport institutionnel 2020 consacre ci-dessous un chapitre à chaque Objectif Spécifique « pays » et l'action en Belgique.

<sup>22</sup> Plateforme des Acteurs Mutuellistes d'Afrique Centrale

<sup>23</sup> Les indicateurs du programme sont formulés avec des cibles à atteindre au bout de 3 ans et de 5 ans.

# 4/LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX



## 1. BURUNDI

Au Burundi, un nouveau président de la République a été élu en mai 2020, lors d'une campagne électorale relativement calme. Les mouvements sociaux et ONG font l'objet d'une surveillance stricte et les cadres d'expression et revendication restent fortement contrôlés et limités.

Au sujet de la Covid-19, des chiffres officiels, largement contestés, font état de moins de mille cas pour l'année 2020. La pandémie a été déclarée maîtrisée par le ministère de la Santé en septembre, même si une reprise importante du nombre de cas a été notée en fin d'année.

Sur le plan économique, les perspectives ne semblent pas s'améliorer. La fermeture des frontières à cause de la pandémie a influé sur la hausse du prix de certaines denrées alimentaires. La rareté des devises s'est amplifiée et l'inflation continue toujours de progresser. La filière café reste toujours perturbée par la mesure de dé-privatisation prise par l'État. À cela s'ajoutent des cours mondiaux toujours bas, une production faible, un taux de change défavorable, la mauvaise gestion des coopératives, des intempéries et catastrophes naturelles qui continuent de maintenir la majorité des Burundais dans des conditions de vie précaires.

Un nouveau Code de protection sociale a été adopté et promulgué par le Président de la République au mois de mai 2020, introduisant une importante nouveauté par la reconnaissance officielle des mutuelles de santé communautaires. Toutefois, la hausse du prix des médicaments et des actes médicaux, la rareté de certains médicaments plongent les mutuelles dans des difficultés financières.

Le Code du travail révisé dans un contexte de régression économique a aussi été adopté et promulgué. Une avancée majeure notée dans le Code est la reconnaissance du travail domestique. Cependant, l'économie informelle n'est pas encore reconnue dans son ensemble, ce qui ne favorise pas l'enregistrement des syndicats de l'informel, la défense des droits des travailleur·euse·s et leur accès à la protection sociale.

### NOS PARTENAIRES

→ ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)

→ TECHNIQUES ET FINANCIERS :

**La DGD** soutient le programme commun Travail décent au Burundi.

**La FGTB-HORVAL**, à travers le VIA FONDS, soutient le syndicat burundais FEBUTRA, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail des travailleur·euse·s du secteur agro-alimentaire.

**Solidaris-Charleroi-centre-Soignies** et **CAMUTACO** soutiennent les Mutuelles de Santé des Caféiculteurs du Burundi.

**La Province du Brabant Wallon** a soutenu le volet 'création d'emploi' du programme en cofinçant un projet d'appui à la pisciculture mené avec notre partenaire ADISCO.

**Le CNCD (campagne 11.11.11.)** contribue aux fonds propres du programme.

### ACTIVITES CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



#### CRÉER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES (ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Solsoc appuie des coopératives et d'autres initiatives d'économie sociale et solidaire en milieu rural dans la région du Kirimiro. Cette action se concrétise sur le terrain à travers la promotion de filières attractives et novatrices, le développement de services de qualité au sein des coopératives pour améliorer leur rentabilité, l'introduction d'innovation sur les techniques de culture et de transformation. Depuis 2017, 155 emplois (dont 33 permanents) ont été créés au sein des coopératives accompagnées par le programme. De plus, les microentreprises, dans des secteurs variés tels que l'élevage, les boulangeries, les cafétérias, ont permis la création de 114 emplois dans 8 communes, en particulier pour les femmes et les jeunes. Un important travail de plaidoyer et de sensibilisation est mené par les partenaires ADISCO,

CNAC et UHACOM pour que les politiques régissant le secteur agricole soient plus favorables à l'agriculture familiale et aux coopératives.

#### Principaux résultats :

- 1633 sur 4830 ménages membres des groupes d'autopromotion pratiquent au moins l'une des filières porteuses (prunier du japon, maracuja, avocatier...) qui procurent des revenus non négligeables aux ménages
- Sur les 8 coopératives soutenues par ADISCO, 6 couvrent désormais la totalité de leurs charges de fonctionnement
- 59 microentreprises créées avec un effectif de 52 promoteurs, dont 24 femmes.



### DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEUR-EUSE-S ET PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL

Au Burundi, la Fédération des travailleur-euse-s du secteur agroalimentaire a participé aux travaux de révision du Code du travail. La FEBUTRA sensibilise les travailleur-euse-s à revendiquer le respect de leurs droits et des cadres juridiques adéquats adaptés à leurs activités. Elle met en application des procédures d'évaluation du travail décent auprès des syndicats membres et des initiatives économiques du programme. La Fédération siège aussi aux Comités Nationaux de Dialogue Social pour les branches qui concernent l'agriculture.

#### Principaux résultats :

- La FEBUTRA a continué d'étendre son champ d'action. Fin 2020, elle comptait 14 syndicats membres et 18 coopératives sont également affiliées, dont 4 ont bénéficié d'un accompagnement plus soutenu.
- La FEBUTRA a élargi et consolidé sa représentativité à l'échelle nationale : 17 points focaux sont installés sur les 18 provinces du pays et 4 antennes régionales ont été mises en place pour mieux encadrer les travailleur-euse-s et porter leurs revendications.
- Le nouveau Code du travail consacre la prise en compte des revendications portées par la FEBUTRA : réduction de l'effectif minimal pour la formation d'un syndicat (de 50 à 20), intégration de la convention 135 de l'OIT portant reconnaissance et protection des représentant-e-s des travailleur-euse-s.
- La construction du centre de formation est achevée. Plusieurs modules de formation (3) ont commencé à être dispensés, ce qui va améliorer la connaissance de leurs droits par les travailleur-euse-s.



### ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET POUR TOUS

Solsoc appuie 27 mutuelles de santé communautaires, accompagnées par ADISCO, dans les 5 régions caféicoles du Burundi. L'environnement dans lequel évoluent les mutuelles reste difficile. La Carte d'Assistance Médicale (CAM), même si elle offre des services de mauvaise qualité, est maintenue par l'État et continue de concurrencer les mutuelles. Malgré tout, celles-ci ont réussi, à travers des actions de sensibilisation et d'ancrage communautaire, à augmenter leurs effectifs de 35 % en 2020.

Par ailleurs, avec l'appui de la Plateforme MASMUT et de Solidaris, la PAMUSAB mène un travail important d'harmonisation entre les différents acteurs promoteurs des mutuelles de santé, ainsi que de plaidoyer en faveur d'une meilleure

protection sociale. La PAMUSAB continue de militer pour la mise en place de la couverture sanitaire universelle au sein du comité de pilotage mis en place par les autorités publiques.

Toutes ces initiatives sont renforcées grâce aux formations des leaders des mutuelles et des coopératives à l'Université Populaire Haguruka et aux formations syndicales dispensées par la FEBUTRA.

#### Principaux résultats :

- Les effectifs des 27 mutuelles de la FEMUSCABU sont redescendus à 5771 ménages.
- Sous l'impulsion de la PAMUSAB, le processus d'harmonisation des mutuelles de santé a été finalisé et le logiciel de gestion est installé chez tous les acteurs mutualistes.

### QUELQUES CHIFFRES

**33**   
MUTUELLES  
DE SANTÉ  
COMMUNAUTAIRES  
sont appuyées  
comptant  
**5771**  
MÉNAGES ASSURÉS

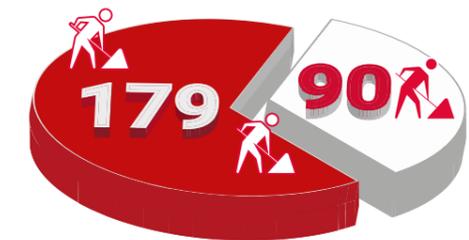
**30.465**  
BÉNÉFICIAIRES  
DONT 55% DE  
FEMMES

**14**   
Fin 2020,  
la FEBUTRA comptait  
**14 syndicats**  
membres qui représentent  
**5035 travailleur-euse-s**  
syndiqué-e-s

**5.035**

**76**  & **5**   
ASSOCIATIONS & RÉSEAUX D'ORGANISATIONS  
À BASE COMMUNAUTAIRE  
sont soutenues par le programme

**269**  
Emplois créés (dont 90 permanents)  
depuis le début du programme  
dans les IESS accompagnées



## TÉMOIGNAGE

« Le Programme Travail décent au Burundi, a inculqué en nous un esprit entrepreneurial ». Madame Virginie HAKIZIMANA de la Colline Kiremera en commune Giheta et de la province Gitega, témoigne.



Je suis agricultrice et membre de la coopérative « TERUJIMBERE ». Avec ADISCO, j'ai entrepris des projets d'agriculture intégrée, d'élevage et puis j'ai économisé 30 000 francs burundais pour démarrer une boulangerie. Au début, j'avais beaucoup de soucis : lors de la cuisson, le four devenait trop chaud et calcinait les pains. J'ai parlé de mon problème à ADISCO qui m'a formée pour améliorer la qualité du pain et m'a accordé un financement de 400 000 francs burundais avec lesquels j'ai pu faire construire un four moderne, acheter un vélo pour le transport des pains et 50 kg de farine de blé. Maintenant, je produis des pains de bonne qualité et attractifs pour la communauté. Je n'arrive plus à couvrir tous les besoins de la clientèle ! Je gagne suffisamment pour payer le loyer et les salaires de mes quatre employés.

## PERSPECTIVES 2021

- Le projet pilote de classification de la population mené par la PAMUSAB a été achevé en fin 2020 dans la commune de Gashoho. Il devrait servir de base à une affiliation obligatoire à une mutuelle de santé avec des tarifs différenciés afin de tester le modèle.
- La structuration du mouvement mutualiste va se poursuivre avec la mise en place d'une Fédération nationale qui va regrouper toutes les mutuelles au sein d'une organisation et leur permettre de jouer un rôle clé dans la future CSU.
- La défense et la promotion des droits des travailleur-euse-s va se poursuivre et s'étendre avec le déploiement des formations par la FEBUTRA qui va également continuer à encadrer la structuration de syndicats et de coopératives.
- Les partenaires du programme veulent étendre les synergies entre eux en matière de protection sociale. Une réflexion va se poursuivre sur les possibilités d'affilier plus de personnes aux mutuelles de santé, que ce soit en reliant les mutuelles aux coopératives ou en affiliant les membres des syndicats de manière groupée.

## 2. RD CONGO



Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, la RDC est comptée parmi les pays au monde qui réunissent le plus de facteurs de risque (taux de pauvreté élevé, système sanitaire déficient et zones urbaines surpeuplées) et où les impacts de la pandémie (même si en 2020 elle a été moins virulente qu'attendu) exacerbent encore plus ces facteurs. Les prévisions prévoient une récession économique de -2,2 % consécutive à la pandémie. Les raisons en sont la dévaluation du franc congolais, la baisse des exportations due à la mauvaise conjoncture mondiale, la dépendance du pays vis-à-vis du secteur extractif qui demeure le secteur moteur de l'économie congolaise, mais l'expose aux fluctuations des cours mondiaux.

Les difficultés d'accès à une énergie fiable, régulière et suffisante et le déficit infrastructurel dans la plupart des secteurs sont toujours les contraintes majeures au développement des activités économiques et limitent l'industrialisation du pays. La forte dollarisation de l'économie entrave l'efficacité de la politique monétaire et la faiblesse structurelle des

recettes internes ne permet pas le financement adéquat des programmes prioritaires.

L'agriculture, considérée par la nouvelle Présidence comme une perspective de développement intéressante susceptible de contribuer au décollage économique du pays et à la réduction de la pauvreté, reste malgré tout peu performante. Elle est freinée par son sous-financement, l'absence d'une administration dynamique et compétente, le mauvais état des routes et dessertes agricoles et sa faible productivité. Sans sa redynamisation, l'exode rural se poursuit et transforme les villes en immenses banlieues chaotiques et sous-urbanisées. Avec la fin de l'alliance entre les deux membres de la coalition au pouvoir, le CACH (Cap pour le Changement, alliance entre Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe) et le Front Commun pour le Congo (FCC) de l'ancien président Joseph Kabila et la recomposition de la majorité parlementaire (fin 2020), le président Tshisekedi devrait avoir plus de liberté pour mettre en œuvre les projets qu'il a proposés, qui, selon lui, permettraient de travailler davantage en faveur du peuple congolais. Espérons !

## NOS PARTENAIRES

→ ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)  
→ TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La **DGD** soutient le programme commun 2017-2021 Travail décent en RDC.

**Solidaris Liège, l'UNMS Centrale et Multipharma** soutiennent les 3 mutuelles de santé (la LONALO, la MUSQUAP et la MUSAFY).

La **FGTB Centrale Générale** par le biais de Co-valent soutient le volet d'économie sociale et solidaire et l'engagement citoyen des populations, principalement pour l'accès à l'énergie et l'exploitation des ressources naturelles.

**Bruxelles International** finance le projet de mise en place d'une EESS (dénommée Musala se musala) de collecte et de transformation des déchets ménagers et urbains de 3 communes de

la ville de Kinshasa pour l'inclusion socio-économique de jeunes marginalisé-e-s.

**Wallonie Bruxelles International** finance le projet « Amélioration de la production avicole au Sud Kivu pour contribuer à la sécurité alimentaire, à l'augmentation du revenu de ménages et l'employabilité de jeunes » et apporte une partie des fonds privés du volet de promotion et de développement de l'économie sociale et solidaire du programme RDC cofinancé par le DGD.

**Bruxelles environnement** finance à Bukavu et dans sa périphérie le projet « Développement de techniques de production d'énergie et de produits maraîchers résilientes aux changements climatiques. »

## QUELQUES CHIFFRES

Solsoc et ses partenaires permettent la création d'emplois en soutenant et en accompagnant

**27** 

MICROENTREPRISES

qui ont permis d'améliorer le revenu d'au moins

**1.614**

COOPÉRATEURS ET TRAVAILLEURS

Plus de

**4.570**

BÉNÉFICIAIRES DES MUTUELLES DE SANTÉ

à l'Équateur, à Kinshasa et à Lubumbashi

**2** 

NOUVELLES DYNAMIQUES CITOYENNES

mises en place qui ont produit chacune au moins deux communiqués.

## ACTIVITES CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### CRÉER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES (ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Pour créer des emplois durables pour les travailleur-euse-s de l'économie informelle et du monde rural, Solsoc et ses partenaires dont la **FGTB Centrale Générale (par le biais de Co-valent)**, accompagnent la mise en place de 27 microentreprises qui souhaitent évoluer vers des entreprises d'économie sociale et solidaire.

Malgré la réduction des transactions commerciales suite à la pandémie de Covid-19, toutes les microentreprises accompagnées par le programme ont continué leurs activités économiques et généré de meilleures recettes qu'en 2019. Face aux difficultés rencontrées, elles ont soit diversifié leurs activités et productions, soit développé de nouvelles techniques de vente, soit multiplié les lieux de commercialisation. Cette volonté de maintenir leur entreprise est la preuve de l'attachement de leurs membres et des bénéficiaires qu'il-elle s'en trouvent. La formalisation, étape suivante de leur développement, reste conditionnée à la mise en place d'un cadre législatif favorable aux entreprises sociales qui intègre leurs spécificités.

#### Principaux résultats :

- La Coopérative « Musala se musala » (« Il n'y a pas de sot métier ») financée par **Bruxelles International** est légalisée selon le modèle OHADA. Cette reconnaissance officielle l'autorise à organiser la collecte des poubelles ménagères dans les quartiers de la Ville de Kinshasa sur base d'abonnement. Ses membres, 20 jeunes éboueur-euse-s, dont 6 jeunes filles, sont formé-e-s au tri sélectif et à la transformation de déchets.

- Les 21 EESS financées dans le cadre du programme **DGD** bénéficient depuis la mi-2020 de l'accompagnement d'un incubateur d'entreprises, I&F Entrepreneuriat dont le premier travail a été d'identifier les besoins en renforcement et d'adapter les plans d'affaires si nécessaire

- Le projet « Amélioration de la production avicole au Sud Kivu pour contribuer à la sécurité alimentaire, à l'augmentation du revenu de ménages et l'employabilité de jeunes », financé par **Wallonie Bruxelles International** arrive doucement à son terme. Il a permis d'améliorer l'approvisionnement de la ville de Bukavu en poulets de chair (plus de 13 000 poulets de chair en 2020), de mettre en place plusieurs coopératives avicoles à Kamanyola et à Bukavu, d'initier une « ferme-école » à Panzi, lieu de rassemblement, de formation et de démonstration et de structurer une unité de production de provende et d'approvisionnement en intrants avicoles.

- Les Coopératives UPFASKI (l'Union des producteurs de Foyers améliorés du Sud Kivu) et COOPAT (Coopérative des producteurs d'aubergines et tomates) mises en place dans le projet soutenu par **Bruxelles environnement** sont reconnues officiellement par l'État congolais et autorisées à fonctionner. Leurs actions contribuent à réduire certains des facteurs qui favorisent les changements climatiques et à y être plus résilients.



### ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET POUR TOUS

La pandémie de Covid-19 a peut-être confirmé l'ancrage des mutuelles de santé là où elles sont en place : leurs adhésions et les taux de recouvrement des cotisations sont restés stables alors que le contexte paupérisant ne l'était pas (l'accessibilité financière est la principale cause qui limite l'utilisation des services de soins). L'accompagnement de mutuelles de santé communautaires reconnues comme des actrices crédibles et incontournables dans le processus d'implémentation de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) est la voie choisie par Solsoc et ses partenaires **Solidaris Liège, l'UNMS et Multipharma** en faveur de la protection sociale.

#### Principaux résultats :

- La MUSQUAP (à Kinshasa) et la LONALO (à l'Équateur) ont renforcé leur ancrage à la base

(diversification des publics et élargissement de leur zone d'action, conventionnement avec des centres de santé plus accessibles aux mutuellistes) et renforcé leur identité.

- Fin 2020, la cellule d'appui technique aux mutuelles est en place. Même si son équipe n'est pas encore au complet, elle a initié son travail en faisant un état des lieux de la MUSQUAP et proposé un plan de renforcement des capacités de l'équipe de gestion, des membres du CA, des animatrices en charge du suivi des MS et des points focaux
- Les outils de gestion mieux appropriés pour une mutuelle sont maîtrisés fin 2020. Toutefois, ils ne sont pas encore compatibles avec les autres mutuelles.



### PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL ET MENER DES ACTIONS DE PLAIDOYER

Le soutien à des Dynamiques d'action citoyenne et à des faitières permet à **Solsoc et son partenaire la FGTB Centrale Générale** (par le biais de Co-valent) de donner voix aux habitant·e·s des quartiers populaires, aux producteurs·trices agricoles, aux travailleur·euse·s de l'informel. Via leurs organisations, elle·il·s peuvent interpeller les autorités, faire le suivi de décisions gouvernementales et l'analyse de leur impact sur le plan social et économique.

#### Principaux résultats :

- Mise en place de la Dynamique MWINDA dont l'objectif est d'améliorer les conditions d'accès à l'électricité des populations kinoises en particulier et congolaises en général.

- Poursuite du plaidoyer sur la mise en activité des barrages abandonnés ; sur les impacts futurs du projet grand Inga ; sur la construction des microbarrages dans les provinces non servies par Inga.
- Mise en place de la Dynamique Citoyenne Covid-19 – RDC pour analyser côté société civile l'évolution de la pandémie de Covid-19, le suivi de la gestion sanitaire, financière et sociale de cette pandémie par les autorités compétentes, de dresser des constats et d'interpeller le Gouvernement.

### TÉMOIGNAGE



#### Pour quoi je pratique l'élevage des porcs ?

*Avec les pillages populaires de 1991 et 1993, beaucoup d'entreprises ont fermé leurs portes et ne les ont jamais rouvertes. Je me suis retrouvé sans emploi, sans rien comme revenu. J'étais père, je devais continuer à assumer mes responsabilités. C'est comme cela que je me suis lancé dans l'élevage de porcs, comme plusieurs de mes anciens collègues. D'abord avec un porcelet, puis deux et maintenant j'ai des porcs et des porcelets. J'ai installé ma porcherie sur le site CECOMAF dans la commune de N'djili qui était avant encore une zone non habitée.*

*Pour résoudre nos problèmes qui étaient communs, nous les éleveurs du site, nous avons fait, «l'association des éleveurs des centres maraîchers de Kinshasa», AECMK en sigle. Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises sociales, le CENADEP nous a proposé de mettre en place une cantine coopérative pour la vente de produits zootecniques et vétérinaires et de développer le métayage avec des géniteurs de races*

*améliorées. L'installation de cette boutique proche de nos porcheries nous facilite l'approvisionnement au moment opportun et à un prix abordable. Nous ne dépendons plus des commerçants. Nos élevages sont plus performants en quantité et en qualité, nos revenus ont sensiblement augmenté et nous sommes dorénavant devenus autonomes financièrement.*

Didier BADIBANGA, président de l'IESS AECMK

#### PERSPECTIVES 2020

- Une évaluation des cellules d'appui technique (aux mutuelles et aux entreprises sociales) permettra de mieux définir leurs rôles et leur place dans le programme afin d'adapter leur plan d'actions et de les rendre plus opérationnelles pour la dernière année du programme 2017-2021. Elle orientera aussi le choix de les maintenir ou pas dans la prochaine programmation
- Si la situation le permet, formuler des critères clairs et délimiter la « frontière » entre l'économie sociale et solidaire et l'économie classique ainsi qu'entre une entreprise sociale et une PME ordinaire dans le cadre de la préparation de la prochaine programmation
- Accentuer l'accompagnement des entreprises avec l'aide de l'incubateur I&F entrepreneuriat afin de leur permettre le plus possible de s'inscrire dans la durée et d'être autonome de l'accompagnement du programme
- Concrétiser le passage à l'échelle au moins de la MUSQUAP (Kinshasa) et la doter d'un système de gestion plus professionnel (acquisition d'équipements bureautiques, d'un programme de gestion et d'une base de données), si possible compatible avec les autres acteurs mutuellistes
- Auditer les services comptables des partenaires dans l'optique de pouvoir (encore) renforcer leur gestion administrative et financière et leurs procédures de fonctionnement.



### 3. COLOMBIE

Au cours de l'année 2020, les cas de violation des droits humains ont augmenté en raison de plusieurs facteurs, parmi lesquels la crise générée par la pandémie de Covid-19. En effet, cette crise sanitaire a rendu visible et exacerbé la crise sociale et économique de la majorité de la population colombienne, notamment celle vivant du travail informel. Le ralentissement économique a provoqué l'augmentation du chômage, en particulier chez les femmes et les jeunes.

Les conséquences des politiques gouvernementales régressives en matière de travail et de protection sociale, qui a profité de la crise sanitaire pour émettre des décrets et de résolutions ayant force de loi, ont été très préjudiciables au travail décent.

Le système de santé mercantile n'était pas préparé à faire face à ce phénomène de santé publique de grande envergure et, par conséquent, la réponse a été totalement inadéquate, ce qui a placé la Colombie parmi les 10 pays au monde les plus affectés par la Covid-19. Le système de risques professionnels n'a pas non plus été en mesure de

réagir de manière adéquate pour empêcher une contagion massive sur le lieu de travail.

Avec les mesures de confinement, les actions des groupes armés ainsi que les déplacements massifs, on déplore une augmentation du taux d'assassinats des leaders sociaux et des défenseur·se·s des droits humains. En 2020, 310 assassinats de leaders sociaux ont été enregistrés et 64 d'ex-combattant·e·s signataires de l'Accord de paix ont été tué·e·s.

Le confinement a également révélé la précarité dans laquelle se trouvent les communautés paysannes et ethniques qui n'ont pu assurer la vente de leurs produits dans les centres ruraux et urbains. Ceci a eu de fortes conséquences sur l'économie familiale. Les politiques gouvernementales ont priorisé les grandes entreprises de production alimentaire, laissant de côté les problèmes structurels des communautés ethniques et paysannes et des petites et moyennes entreprises de transformation alimentaire.

#### NOS PARTENAIRES

- ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)
- TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La **DGD** soutient le programme commun Travail décent en Colombie.

La **FGTB HORVAL** renforce, à travers Solsoc, les compétences de 3 syndicats afin d'homogénéiser leurs revendications et encourager des échanges entre eux pour la défense des droits économiques, sociaux, culturels et du travail dans le secteur agroalimentaire. Il s'agit de deux syndicats,

USTIAM<sup>31</sup> (Union Syndicale des Travailleurs de l'industrie de la bière, boissons, alimentation, du malt et similaires) et SINALTRAINAL<sup>32</sup> (Syndicat National du système agroalimentaire) qui opèrent au niveau national, et de SINTRACATORCE (Syndicat National des travailleurs de l'industrie sucrière 14 Juin) qui mène des actions au niveau régional.

#### ACTIVITES CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



#### CRÉER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES (ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Solsoc et ses partenaires ATI et IPC, cherchent à contribuer à la création de conditions de travail et de vie décentes pour les travailleur·se·s et les populations marginalisées par le système politique, économique, social et culturel. Il est essentiel de renforcer les acteurs sociaux (syndicats, organisations de paysan·ne·s, des Afro-Colombien·ne·s, de femmes, des populations rurales déplacées, les mouvements des victimes, etc.), de promouvoir et soutenir les initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) leur permettant d'avoir des conditions de travail décentes, de récupérer leurs droits de propriété à la terre et de renforcer l'agriculture paysanne familiale et communautaire (ACFC).

Le programme appuie aussi la mise en réseaux au niveau régional, national et international (sensibilisation, information, diffusion, etc.) afin de renforcer les alliances rurales et urbaines, les processus de plaidoyer et de dénonciation des violations des droits humains.

#### Principaux résultats :

- Au cours du confinement, les réseaux partenaires RENAF et le Comité Salsa ont réorienté leurs activités afin d'élaborer des stratégies

pour que les producteur·rice·s puissent continuer de commercialiser leurs produits. Le Réseau et le Comité ont ainsi contribué à la création d'espaces virtuels de promotion et commercialisation de produits agroécologiques, ainsi qu'au dépôt des commandes à domicile.

- Avec l'appui de l'IPC et de son partenaire Tierra y Paz, les terres de 13 familles paysannes ont été récupérées. Le projet d'économie sociale et solidaire "La machine à battre le riz" a été mis en œuvre, au profit de 21 familles, dont 12 ont amélioré leurs revenus. Les familles membres de Tierra y Paz s'articulent aux mécanismes de mise en œuvre de l'accord de paix et font partie du réseau de soutien à la recherche des personnes disparues.
- Des progrès ont été réalisés dans la stratégie de commercialisation des produits agroécologiques, ainsi que la génération de circuits courts de commercialisation et la poursuite de la consolidation du restaurant géré par des femmes membres de l'Association Paysanne de San José de Apartadó (ACASA).



### DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEUR-EUSE-S ET PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL

Avec le soutien de la FGTB Horval, Solsoc et ATI accompagnent les trois syndicats SINALTRAINAL, SINTRACATORCE et USTIAM. Ces trois syndicats se renforcent au niveau de leurs connaissances en matière politique, réglementaire, législative, entre autres, et articulent leurs actions afin de former un bloc intersyndical dans le secteur agroalimentaire et de consolider leurs liens avec les réseaux de l'agriculture paysanne familiale et communautaire (ACFC).

#### Principaux résultats :

- SINTRACATORCE et le RENAF ont coordonné des actions de solidarité entre le secteur ouvrier et paysan avec la création d'un panier solidaire qui a été remis en fin d'année aux

travailleur·euse·s du secteur sucrier de Palmira Cerrito et Guacarí

- Les 3 organisations ont renforcé les actions d'analyse conjoncturelle afin de mener des actions au niveau national et international (USTIAM) pour assurer la protection de leurs membres dans un contexte particulièrement tendu en temps de crise sanitaire (SINALTRAINAL)
- Le bulletin « Résistance », créé par les 3 organisations de travailleur·euse·s s'est converti en un espace de transmission virtuelle où sont organisés des débats ouvriers sur des thèmes choisis par les travailleur·euse·s.

#### Campagne pour les droits "Muévete por sus derechos, también son los tuyos"

La campagne « Mobilise-toi pour leurs droits, ce sont aussi les tiens » a été lancée au mois d'octobre 2020, avec la participation de l'Ambassadrice de Belgique en Colombie, Madame Jana Zikmundova. Elle est menée par « BelCo », l'espace d'articulation qui réunit les organisations syndicales, les réseaux

d'agriculture familiale et les ONG partenaires du programme « Travail décent » mené par FOS, IFSI et Solsoc en Colombie. L'objectif de cette campagne est de générer des scénarios d'articulation et de sensibilisation nationale et internationale sur la situation des droits humains en Colombie et plus particulièrement sur les droits à la vie, à l'alimentation, au travail, à la santé et à la terre et au territoire. .

### QUELQUES CHIFFRES

≈ 30

3

2

Avec ses partenaires ATI et IPC, Solsoc soutient **une trentaine de communautés rurales, 3 syndicats et 2 réseaux d'organisations** de l'agriculture familiale.

125

Au cours de l'année 2020, les actions de plaidoyer soutenues par l'IPC et son partenaire ACASA ont contribué à la récupération des terres de 125 familles de paysan·ne·s de San José de Apartadó

### TÉMOIGNAGE

Ayineth Pérez Galán

« Je m'appelle Ayineth Pérez Galán, je suis née à Necoclí, au nord d'Urabá à Antioquia, en Colombie. En 1995, ma famille et moi avons été déplacés par des groupes armés qui nous ont forcés à quitter nos terres. Nous sommes allés vivre à Apartadó, non sans difficultés. J'ai obtenu mon diplôme de fin d'études secondaires et n'ai pu poursuivre mes études supérieures pour des raisons économiques. En 2010, j'ai été élue secrétaire de l'Association Tierra y Paz qui accompagne les familles déplacées qui ont perdu leurs terres. En 2019, j'ai été élue présidente de Tierra y Paz par son Assemblée. Mes principales luttes ont été de soutenir les paysan·ne·s pour qu'il·elle·s récupèrent leurs titres de propriété terrienne. Nous avons aussi formé le groupe de femmes de l'organisation. Grâce au soutien d'organisations telles que Solsoc et l'IPC, Tierra y Paz est maintenant reconnue comme organisation de défense des droits des familles déplacées. Un de mes plus grands combats avec le groupe des femmes est de leur donner les moyens pour revendiquer leurs droits et pour lutter ensemble contre le harcèlement. En 2020, j'ai été menacée en raison de mon statut de leader social, mais je suis convaincue que je dois continuer à me battre. C'est pourquoi le soutien d'organisations nationales et internationales est fondamental, car elles nous font grandir et nous encouragent à résister. »



### PERSPECTIVES 2020

- En 2021, il faut espérer que les rencontres, les échanges entre les organisations reviennent à une certaine normalité afin de renforcer le travail réalisé en 2020. Les protocoles de biosécurité seront toujours d'application dans le cadre des actions réalisées en présentiel
- Afin de continuer à défendre les droits des leaders sociaux et syndicaux, les organisations du programme continueront leurs actions de plaidoyer auprès des instances gouvernementales
- Le RENAF (au niveau national), le Comité SALSA (au niveau régional), les trois syndicats participeront à différents espaces d'articulation avec des organisations internationales, continentales et/ou régionales pour partager et analyser leurs expériences dans le secteur agroalimentaire
- Le réseau BelCo, réunissant FOS, IFSI et Solsoc et leurs partenaires sociaux et syndicaux renforceront leurs actions de synergies.



## 4. BOLIVIE

L'année 2020 a été une année électorale caractérisée par une polarisation aigüe entre le Mouvement vers le socialisme (MAS), qui avait le contrôle de l'Assemblée législative, et le pouvoir exécutif transitoire de l'administration Añez (du Mouvement Démocrate Social, de centre droit). Pendant cette période transitoire, le pays a connu une série de violations des droits humains et de scandales de corruption impliquant des ministres et des fonctionnaires, mais a aussi dû réagir à la pandémie de Covid-19 à partir du mois de mars. Le gouvernement transitoire a pris des mesures strictes de confinement qui ont mis en évidence les faiblesses structurelles des systèmes économiques, de santé et d'éducation et les inégalités de genre. Après avoir été reportées par 2 fois, les élections ont eu lieu le 18 octobre. Le MAS l'a emporté avec 55,1 % des voix, ce qui lui a donné la majorité dans les deux chambres de l'Assemblée. Le nouveau président Luis Arce et le

vice-président David Choquehuanca ont pris leurs fonctions et assument la présidence du pays. La crise liée à la Covid-19 a eu des effets dévastateurs pour les travailleur-euse-s ouvrier-ère-s qui ont perdu leur emploi sans octroi de bénéfices sociaux, suite à la paralysie de différents secteurs de production pendant le confinement. Le chômage a triplé entre 2019 et 2020 pour atteindre 12 % ; on recense plus de 5000 travailleur-euse-s licencié-e-s pendant la crise, une augmentation de la précarité au travail, des droits non respectés. Une grande partie de l'activité professionnelle se situe dans l'économie informelle (80 % de femmes) et c'est précisément dans ces secteurs que les travailleur-euse-s ont perdu près de 70 % de leurs revenus. La crise a aussi provoqué une augmentation des cas de violence contre les femmes, les filles et les adolescent-e-s.

### NOS PARTENAIRES

→ ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)  
→ TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La **DGD** soutient le programme commun Travail décent en Bolivie.

La **FGTB HORVAL** appuie 3 syndicats : la Confédération Générale des Travailleur-euse-s Ouvrier-ère-s (CGTFB<sup>24</sup>), les Syndicats des restaurateurs, traiteurs et hôteliers et le Syndicat des

travailleur-euse-s de l'entreprise PIL (transformation du lait) en proposant un appui syndical juridique, politique et économique lors d'échanges et de rencontres internationales.

Le **CNCD (campagne 11.11.11.)** contribue aux fonds propres du programme.

## ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### CRÉER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES (ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Solsoc, avec ses 4 partenaires boliviens, la Fondation PASOS, AYNI, REMTE et FUNDDASUR, soutient des Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire (IESS) gérées par des producteur-riche-s paysan-ne-s dans les régions de Sucre et de La Paz, avec un focus particulier sur les femmes et les jeunes. Les stratégies du programme visent à renforcer et légaliser les IESS, promouvoir la production écologique, l'accès aux marchés à des prix équitables afin de générer des emplois décents, durables, équitables, solidaires et inclusifs. Nos partenaires boliviens portent une attention particulière au respect de l'environnement, à l'équité de genre et générationnelle.

#### Principaux résultats:

- Depuis le début du programme, 27 Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire (IESS) de 4 municipalités des départements de Chuquisaca et La Paz, ont amélioré la qualité et les conditions de leur production agricole bio et/ou de transition bio, d'élevage (bovin, pisciculture), de confection et artisanat.
- Les 2 organisations communautaires (Centralías de Río Chico) de la municipalité de Sucre, avec l'accompagnement de notre partenaire PASOS, ont continué leurs actions de protection environnementale et gèrent des projets d'études auprès du Plan National de Gestion des bassins fluviaux. En effet, il existe des risques importants de contamination des eaux qui auraient des conséquences dramatiques sur le développement agricole de la région.
- FUNDDASUR et PASOS ont collaboré à la conformation du Comité Écologique Départemental de Chuquisaca.

## QUELQUES CHIFFRES

25 

Depuis le début du programme en 2017, **25 initiatives d'Économie Sociale et Solidaire (IESS)** ont été consolidées

- Avec l'appui de notre partenaire FUNDDASUR, un magasin bio Pachamana a été mis en place à Sucre permettant aux IESS de la région de commercialiser leurs produits. Les marchés bio, Ecoferia, se sont consolidés pendant la période de confinement. L'Ecoferia a permis de créer des liens de solidarité entre les producteur-riche-s et consommateur-riche-s pendant la période de confinement et de constituer des espaces de sensibilisation pour une consommation plus saine.
- Des stratégies et processus visant à consolider le rôle des femmes et leur mise en valeur au sein des IESS ont été renforcés (définition des rôles de chacun et chacune, membre des directives, etc.). AYNI souligne l'augmentation de l'implication des femmes au sein des IESS de la région de La Paz.

<sup>24</sup> CGTFB : Confédération Générale des Travailleur-euse-s Ouvrier-ère-s (Fabriles) de Bolivie.



### DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEUR-EUSE-S ET PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL

Solsoc et la FGTB Horval appuient la Confédération Générale des Travailleur-euse-s Ouvrier-ère-s (Fabriles) de Bolivie (CGTFB), la Fédération des Travailleur-euse-s du secteur de l'HORECA, ainsi que le syndicat des travailleur-euse-s de l'entreprise PIL (produits laitiers). Les actions menées visent à former et renforcer les capacités des travailleur-euse-s dans leurs actions de plaidoyer pour la défense de leurs droits au travail.

#### Principaux résultats :

- L'École Nationale Syndicale de la CGTFB a dû adapter les modules de formation sous forme virtuelle puisque, pendant la période de confinement, il n'était plus possible d'enseigner en présentiel.

- Nos partenaires REMTE et FUNDDASUR ont étendu les formations des travailleuses du secteur de l'HORECA.
- En coordination avec FOS et notre partenaire mutuel, REMTE, les travailleuses ouvrières du secteur de la noix, en alliance avec les travailleuses domestiques, la Marche mondiale des femmes et d'autres organisations syndicales, ont convenu de travailler à promouvoir la ratification de la Convention 190 de l'OIT. Elles ont participé aux formations et à différentes actions de plaidoyer (réglementations au travail, proposition de loi contre le harcèlement sexuel, sur l'égalité des chances, l'accès à l'emploi, un salaire décent et la réduction des écarts salariaux, etc.).

### QUELQUES CHIFFRES

**53** membres



**2** de 2 organisations communautaires défenseuses de l'environnement ont été soutenu-e-s



Avec l'appui de REMTE, les formations de **134 femmes du secteur ouvrier** ont permis de réaliser des actions de plaidoyer auprès de leurs syndicats pour la défense de leurs droits.

<sup>41</sup> CGTFB : Confédération Générale des Travailleur-euse-s Ouvrier-ère-s (Fabriles) de Bolivie



### TÉMOIGNAGE

Doña Esperanza Saygua, Communauté Naranjos, Municipalité de Sucre

*Depuis 2017, je suis membre de l'association départementale de producteur.rice.s de légumes propres de Chuquisaca – APROHOLICH, soutenue par la Fondation PASOS et Solsoc. Les formations collectives au sein de l'association m'ont aidée à renforcer mes capacités dans la production et diversification de produits maraîchers, afin de produire de manière propre et écologique, sans produits agrochimiques, qui font beaucoup de dégâts à la nature. Aujourd'hui, avec ma famille, nous produisons plus de 35 variétés de légumes et de fruits. Nous emmenons nos produits dans l'espace commercial de l'ECOFERIA de notre village où nous les vendons directement aux consommateur.rice.s. Avant, nous vendions nos produits, moins diversifiés, à des intermédiaires qui ne les payaient pas un prix juste. Mais depuis que nous faisons partie de ce circuit court, nos bénéfices ont augmenté et nous ont permis d'améliorer nos revenus.*

### PERSPECTIVES 2020

- L'accompagnement des IESS sera renforcé dans le cadre des actions de plaidoyer politique et autres actions visant à garantir l'autonomie organisationnelle et la durabilité de leurs initiatives économiques.
- Les ateliers de formation sur l'égalité de genre et la masculinité pour les hommes et les femmes des IESS seront approfondis en 2021.
- Les perturbations dues à la pandémie de Covid-19 existeront encore en 2021. Les partenaires du programme devront certainement continuer d'adapter leurs activités en fonction de l'évolution de la pandémie.
- Le processus de plaidoyer politique (processus de sensibilisation, campagne de communication, alliances, réunions, etc.) se poursuivra auprès du ministère du Travail et de l'Assemblée nationale pour la ratification de la Convention 190 et de la Recommandation 206 de l'OIT sur la violence et le harcèlement, afin d'obtenir leur application en faveur des travailleur-euse-s ouvrier-ère-s.
- Des propositions seront formulées afin d'améliorer la participation et le respect des femmes dans les directions des organisations syndicales. La formation « genre et masculinité » sera mise en place au sein de l'École Nationale Syndicale.

<sup>42</sup> REMTE : Réseau bolivien des femmes qui transforment l'économie



## 5. BURKINA FASO

En 2020, à l'insécurité au Sahel est venu s'ajouter l'impact des mesures Covid. Dans ce contexte, il est primordial de continuer à renforcer des acteurs clés de la transformation sociale. De mars à mai 2020, la population a été confinée et la quarantaine a été appliquée aux villes. L'économie burkinabè s'est retrouvée en berne. Et pour les syndicats, l'imposition des mesures barrières a amené des restrictions sur les rassemblements.

La pandémie a eu cependant pour impact positif de renforcer la solidarité entre les associations et entre leurs membres. La crise sanitaire a aussi mis le travail d'extension de la protection sociale au premier plan. Les grands bailleurs de fonds (GIZ, BM, OMS, USAID...) ont mis en œuvre le programme Leadership pour la CSU<sup>26</sup> notamment par la mise en place du conseil national d'orientation de l'AMU<sup>27</sup> et la contractualisation entre la CNAMU<sup>28</sup> et certaines associations comme notre partenaire ASMADE, concernant la délégation des fonctions de l'AMU en

vue de la prise en charge sanitaire des personnes indigentes à travers les mutuelles sociales dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre et des Hauts-Bassins.

Deux points améliorent le contexte du Burkina pour les Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire : un fonds donne accès aux formations professionnelles à toutes structures moyennant une contribution de 12,5%, et un label « Made in Burkina » a été instauré.

La politique nationale genre 2009-2019 a été évaluée en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie décennale. L'insécurité, même si elle a légèrement baissé suite à la pandémie, reste préoccupante. Les attaques terroristes sont récurrentes dans certaines zones et les déplacements de populations se poursuivent. 2020 était aussi une année d'élections présidentielles et législatives. Elles ont heureusement été organisées dans un climat apaisé avec l'acceptation des résultats par les parties prenantes.

<sup>26</sup> Couverture Santé Universelle

<sup>27</sup> Assurance Maladie Universelle

<sup>28</sup> Caisse Nationale de l'AMU

## QUELQUES CHIFFRES

93

1 réseau de 93 associations  
à base communautaire  
soutenues

21.043

En fin 2020, les 3 syndicats  
partenaires de Solsoc  
comptaient 21.043 affilié·e·s

### NOS PARTENAIRES

→ ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)

→ TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La **DGD** soutient le programme 2017-2021 à 80%.

La **FGTB HORVAL-VIA FONDS** appuie à travers le programme 2017-2021 quatre fédérations syndicales de travailleur·euse·s en amont et en aval de la chaîne de production et de transformation des produits agroalimentaires.

**L'UNMS**<sup>28</sup> apporte son expertise à la CAMUS (formations, concertations, conseil, plaidoyer) ;

L'UNMS est membre de la plateforme **MASMUT** qui regroupe des représentant·e·s de mutualités, d'ONG, d'institutions de recherche et de la coopération belge au développement qui travaillent en Belgique dans le champ de la protection sociale.

Le **CENTRE HOSPITALIER WALLONIE PICARDE** contribue aux fonds propres pour le volet Protection Sociale du programme pour l'extension des mutuelles

### ACTIVITES CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



#### CRÉER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES (ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Solsoc et l'organisation partenaire, ASMADE, favorisent la création d'emplois durables avec des revenus viables pour les travailleur·euse·s de l'économie informelle et du monde rural, plus particulièrement les jeunes et les femmes. Ainsi, le programme renforce un réseau d'associations transformatrices de produits agroalimentaires au niveau organisationnel, technique et politique, de façon à ce qu'ils·elles représentent une véritable force de mobilisation et qu'ils·elles puissent revendiquer une amélioration de leurs conditions auprès des décideur·euse·s.

#### Principaux résultats :

- En 2020, suite au travail de sensibilisation, 28 associations ont signé la Charte de l'ESS élaborée par le CARTPL, ce qui amène à un total de 42 associations. Les diagnostics exécutés montrent que les principes de gouvernance et de solidarité sont appliqués.
- Le CARTPL progresse dans sa capacité à capitaliser les pratiques ESS. En 2020, le CARPTL a réalisé, avec l'accompagnement d'ASMADE, un film documentaire sur la vie et le fonctionnement de 25 associations membres.

<sup>28</sup> Union Nationale des Mutualités Socialistes



### DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEUR-EUSE-S ET PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL

Avec l'appui de la FGTB-HORVAL, Solsoc et les syndicats partenaires UCRB, FNBP-B et SYNTETH travaillent ensemble à améliorer les droits des travailleur-euse-s du secteur de l'agroalimentaire. Ces syndicats se structurent en plateforme et se renforcent aux niveaux organisationnel et politique.

#### Principaux résultats :

- La plateforme POSAA<sup>29</sup> rassemble 21.043 membres (UCRB 17.801, SYNTETH 1.446, FNBP-B 1.796) fin 2020, soit une croissance de 46% par rapport à la baseline de 2016. Ce nombre d'affiliés est déjà supérieur à l'objectif des 17.200 affilié-e-s fixé pour la fin du programme au 31/12/2021 en début de programme

2017-2021. Ce nombre important de membres donne du poids et de la crédibilité à la POSAA.

- La nouvelle structure d'appui Ecovie, sélectionnée fin 2019 par les syndicats partenaires eux-mêmes est maintenant opérationnelle. Le programme de formations est entré en fonction. Des membres de la POSAA ont ainsi été formés sur le syndicalisme de base, sur les techniques de négociation, sur les techniques de recrutement, sur le leadership syndical et sur la révision de conventions collectives et ont pu participer à un atelier d'échanges sur les luttes syndicales au Burkina, en Colombie et en Belgique.
- Un terrain a été acquis pour accueillir le futur siège de la POSAA et de ses organisations membres, et les premières constructions ont été réalisées.



### ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET POUR TOUS

Avec l'appui technique de l'UNMS, Solsoc et les organisations partenaires ASMADE et UMUSAC se mobilisent pour étendre la protection sociale. Le programme accompagne 62 mutuelles de santé et leurs unions régionales, ainsi qu'une plateforme nationale d'acteurs mutualistes, la CAMUS. À travers le programme, les partenaires ont aussi permis la mise en place de la fédération nationale des mutuelles communautaires et accompagné le renforcement de capacités de cadres en gouvernance mutualiste en partenariat avec UVSQ<sup>30</sup> et Solidaris. Cet accompagnement est effectué sur le plan organisationnel, technique (gestion et digitalisation), et stratégique en matière de plaidoyer.

#### Principaux résultats :

- Le taux de fidélisation des mutuelles est de 61,07 % en 2020 et laisse entrevoir la possibilité d'atteindre les 70%, qui est l'objectif fixé pour fin 2021.
- En 2020, 25,8% des postes à responsabilités au sein des bureaux exécutifs des mutuelles sont occupés par des femmes. Les textes statutaires des mutuelles avaient été adaptés en 2019 pour fixer un quota de 30% de femmes. L'augmentation du nombre de femmes dépend maintenant du renouvellement des bureaux.

<sup>29</sup> Plateforme des Organisation Syndicales de l'AgroAlimentaire

<sup>30</sup> Université de Versailles Saint-Quentin

- Depuis 2019, le logiciel de gestion des mutuelles est déployé et fonctionne au niveau des Unions et d'une partie de leurs mutuelles. Une solution doit être mise en œuvre dans les zones sans électricité. Le processus choisi pour se doter d'un logiciel est entièrement maîtrisé par ASMADE, ce qui offre des garanties de durabilité.

par un groupe d'expert-e-s accompagné par ASMADE.

- La CAMUS joue un rôle déterminant. Elle participe au Conseil National de la Protection Sociale. Elle a mis en place la FEMUSCO, faîtière nationale des mutuelles sociales. Elle participe aux réunions annuelles du Comité Consultatif de la Mutualité Sociale (CCMS) de l'UEMOA. Les membres de la CAMUS, dont ASMADE et RAMS sont membres du groupe thématique 'Protection Sociale' du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales du Burkina Faso (SPONG). ASMADE en assure la coordination.

- En 2020, la FEMUSCO et la CAMUS ont opéré un travail sur leur articulation et sur la répartition des rôles entre elles.

- Des modules de formations sur la mutualité sociale ont été introduits à l'École Nationale de Santé Publique. Il s'agit de familiariser les étudiant-e-s, futur personnel soignant, à la mutualité sociale. La révision des curricula de formation des écoles de santé est assurée



- L'organe administratif chargé de délivrer les agréments officiels aux organisations mutualistes n'a toujours pas été mis en place par le ministère compétent. En réaction, un atelier a été organisé pour mettre en place un Comité Technique sur les Mutualités Sociales qui ferait office d'organe administratif.

### QUELQUES CHIFFRES

62



54.768

Bénéficiant de l'expérience d'ASMADE, l'UMUSAC appuie 62 mutuelles.

54.768 personnes bénéficient ainsi d'un accès amélioré aux soins de santé.



### PARTICIPER AU PLAN DE RIPOSTE COVID-19 DU BURKINA FASO

- Bien ancrés dans leur milieu, les partenaires syndicalistes et associatifs ont contribué à la riposte nationale contre la Covid-19 en menant des campagnes d'information, d'éducation et de communication sur l'hygiène et les mesures sanitaires et ont procédé à des distributions d'équipements sanitaires tels que des lavemains, des masques, du savon, de l'eau de javel et du gel hydroalcoolique.
- ASMADE a aussi contribué au fonctionnement de 7 comités régionaux de riposte contre les épidémies et a accompagné les partenaires de terrain dans les CSPPS.
- Le gouvernement a été interpellé par ASMADE sur la transparence et l'obligation de redevabilité dans la gestion des fonds liés à la gestion de la pandémie de Covid-19 et sur l'harmonisation de la communication gouvernementale sur la gestion de la crise sanitaire.



### TÉMOIGNAGE

Kargougou Djuma Abdoul Moubarac

«Je m'appelle Kargougou Djuma Abdoul Moubarac. J'ai été impressionné par l'activité de transformation agroalimentaire que mène ma mère. Ma mère n'a pas eu la chance de faire des études. Elle voulait que je sois fonctionnaire et elle m'a

inscrit à l'École Nationale des Enseignants du Primaire où j'ai achevé mon cursus. Mais voyant l'enthousiasme au travail de ma mère et le modèle qu'elle inspirait aux autres femmes, j'ai décidé d'adhérer à son association TeegaWendé. Étant membre, j'ai notamment participé aux activités menées dans le cadre du programme 2017-2021 que Solsoc et ASMADE mènent ensemble en appui au CARTPL. Le combat de ma mère pour la promotion de la transformation agroalimentaire a fait naître en moi une passion. Au début, elle n'en était pas fière parce que selon elle, un garçon ne doit pas mener une activité de femme.

Elle avait peur des clichés. Je serais un échec pour ma famille. J'ai lutté aux côtés de ma mère et des membres du CARTPL et aujourd'hui, j'ai quitté l'enseignement pour faire de la transformation agroalimentaire mon métier. Maintenant, je vis de

cette activité et en plus, je suis formateur en agroalimentaire et en saponification. Je suis aussi chargé de la recherche de marchés et de la commercialisation des produits agroalimentaires de notre association. En 2020, j'ai formé les membres du CARTPL à la protection de l'environnement et j'ai co-animé une formation sur l'entrepreneuriat agricole. »

une coopérative boulangère comprenant un atelier pour la formation et la production ainsi qu'un point de vente et d'accueillir le siège d'autres organisations de l'agroalimentaire. L'Association Tind Yalgré (ATY) qui travaille dans la production agricole et sera associée au programme 2022-2026 dans le cadre de la réinsertion d'enfants issus du trafic d'enfants vers les sites aurifères.

- Les Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire ne disposent pas d'un cadre juridique adapté. En attendant le progrès du plaidoyer dans ce sens, le CARTPL initie un plan d'accompagnement des associations qui ne sont pas encore à jour par rapport à la loi 064-2015/CNT du 20 octobre 2015 portant sur la liberté d'association au Burkina Faso et les appuie dans la rédaction de leurs statuts en y intégrant des articles d'application des principes de l'ESS. Le CARTPL entend aussi développer un partenariat avec le Projet d'Appui aux Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaires (PA-EESS) de l'Institut Panafricain de Développement en Afrique de l'Ouest et du Sahel (IPD-AOS) pour ensemble promouvoir l'ESS.

### PERSPECTIVES 2021

- Au grand défi de la mise en œuvre de stratégies alternatives pour poursuivre les activités dans un contexte marqué par l'insécurité, s'est ajouté celui de surmonter l'impact de la crise sanitaire causée par la Covid-19. En effet, ce contexte difficile fait actuellement obstacle à l'extension des mutuelles.
- Pour le volet syndical, la POSAA disposant maintenant de son propre terrain, il est envisagé pour le prochain programme d'y installer





## 6. SÉNÉGAL

La protection sociale et l'économie sociale et solidaire sont les deux premiers piliers de la politique annoncée par la Présidence du Sénégal, rendant ainsi le contexte politique, social et économique favorable aux volets du programme 2017-2021 dans lesquels se sont engagés les partenaires de Solsoc au Sénégal. L'État encourage aussi les mouvements de jeunes. Les mutuelles et les IESS vont de l'avant, même si les financements de l'État suivent avec retard, et que ces structures ont une trésorerie encore fragile. Les mutuelles sont bien engagées dans la voie de la professionnalisation et de la digitalisation. Parallèlement, l'offre de soins doit aussi être améliorée afin que les membres des mutuelles trouvent un sens à leur démarche. Comme ailleurs, la Covid-19 a entraîné une crise profonde avec pour impact une baisse des revenus qui affecte plus les femmes que les hommes

; une inflation des denrées de base de 10 à 20% suite à la suspension de la circulation et à la fermeture des marchés ; un accès difficile aux intrants agricoles et 14% des Sénégalais-e-s ont renoncé ou n'ont pas pu recevoir des soins de santé pour des affections autres que la Covid-19 sur la période du 2 mars au 26 avril 2020, avec un impact plus important chez les femmes et les filles. Le Sénégal connaît une croissance négative pour la première fois depuis 1994, année de la dévaluation du FCFA. La baisse des revenus amène des milliers de jeunes à quitter le pays à bord de navires de fortune et nombreux-ses sont ceux-elles qui ont péri en mer. Au niveau politique, les élections locales de février 2020 au Sénégal ont été reportées afin de trouver au préalable des consensus sur le fichier électoral sur proposition de la commission politique du dialogue national. Suite à la

situation sanitaire, l'Assemblée Nationale a voté des lois qui permettent au Président de prendre des mesures exceptionnelles telles que l'état d'urgence, le couvre-feu ... sans devoir repasser

par l'Assemblée Nationale. Le 4 juin 2020, les manifestations contre le couvre-feu ont tourné à l'émeute avec de nombreux-ses blessé-e-s et plusieurs arrestations.

### NOS PARTENAIRES

→ ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)

→ TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La **DGD** soutient le programme 2017-2021 à 80%.

L'**UNMS**<sup>31</sup> apporte son appui technique au programme.

**Wallonie Bruxelles International** soutient financièrement le volet Économie Sociale et Solidaire à travers le volet A de son appel à projets.

**Solidaris** « Mons Wallonie Picardie », « Centre, Charleroi, Soignies » et « Brabant Wallon » soutiennent financièrement le programme.

### ACTIVITES CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



#### CRÉER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES (ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Solsoc et l'organisation GREEN-Sénégal travaillent en partenariat à l'amélioration de l'accès des travailleur-euse-s de l'économie informelle et du monde rural, et plus particulièrement les jeunes et les femmes, à des revenus viables. Dans ce cadre, le programme renforce des réseaux d'Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire (IESS) et des mouvements de jeunes. Un appui organisationnel, technique, thématique et politique leur permettra de représenter une véritable force de mobilisation et de jouer pleinement leurs rôles respectifs dans l'extension de leurs droits sociaux, politiques et économiques.

par la reconnaissance du RESS . En 2020, 23 IESS appuyées par GREEN sont membres du RESS<sup>32</sup>. Le RESS, en tant que faitière, leur a notamment permis de résoudre en 2020 le problème récurrent de l'emballage, par un achat groupé de produits d'emballage alimentaire pour les céréales locales et les fruits et légumes.

- GREEN-Sénégal appuie les IESS pour qu'elles puissent accéder aux formations de façon autonome. En 2020, 9 IESS appuyées par GREEN ont établi des conventions avec des services techniques pour renforcer leurs capacités de production.

#### Principaux résultats :

- Depuis le début du programme 2017-2021, les IESS appuyées par GREEN-Sénégal permettent à 535 personnes d'avoir un revenu régulier tiré de l'agriculture ou de la transformation de produits alimentaires.
- La structuration du niveau local au niveau international s'était concrétisée en 2019

- Les mouvements de jeunes appuyés par GREEN se structurent. Les 3 plateformes départementales des mouvements de jeunes de Mbour, de Tivaouane et de Thiès sont maintenant fonctionnelles ainsi que la plateforme nationale des jeunes du Sénégal sous l'égide du Conseil national de la jeunesse.

<sup>31</sup> Union Nationale des Mutualités Socialistes

<sup>32</sup> RESS : Réseau d'Économie Sociale et Solidaire



### ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET POUR TOUS

Avec le soutien de l'UNMS et de Solidaris, Solsoc, Green-Sénégal et le réseau Oyofal Paj travaillent en partenariat et se mobilisent en vue de l'extension de la protection sociale. Dans ce cadre, le programme renforce des mutuelles de santé ainsi que leurs unions départementales et régionales, sur le plan organisationnel, technique et politique.

#### Principaux résultats :

- Le taux de pénétration des 12 mutuelles du Réseau OYOFAL PAJ appuyées par le programme est de 38% en 2020 et dépasse largement l'objectif fixé pour la fin du programme en 2021. 163.874 personnes sont maintenant bénéficiaires des services des mutuelles du Réseau OYOFAL PAJ appuyées par le programme (sur 434.567 habitants dans la zone concernée).
- Les mutuelles de santé et leurs unions dans la zone couverte par le programme sont fonctionnelles, compétentes et renforcées dans leurs capacités à augmenter le taux d'adhésion des femmes et des jeunes, à fidéliser leurs membres et à mener des actions de plaidoyer en faveur d'un meilleur ancrage de la CMU.
- Le pourcentage d'affiliés aux mutuelles couvertes par le programme en ordre de cotisations augmente. Il est actuellement de 71%. Les 12 mutuelles suivies par OYOFAL PAJ dans

le cadre du programme ont récolté 66.608.050 FCFA de cotisation en 2020. C'est le fruit des campagnes de sensibilisation. L'adhésion groupée et la plateforme électronique SUNUCMU permettent aussi de considérablement améliorer la collecte des cotisations des personnes concernées.

- Une relation de confiance est établie avec l'ANACMU<sup>33</sup>. Celle-ci a produit un guide de contrôle interne et externe pour plus de transparence dans l'utilisation des ressources des mutuelles de santé et des structures faitières ; un guide du contrôle médical aussi pour permettre au médecin-conseil de faire la vérification des factures, la tarification, la référence et la contre-référence, la nomenclature des services pour une meilleure garantie de la prise en charge des bénéficiaires et une utilisation rationnelle des ressources des organisations mutualistes.
- Une contribution significative des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la CMU dans le développement des organisations mutualistes (inscription de subventions dans leurs budgets, dotation de matériels et de mobiliers de bureau, affectation de terrains, enrôlement des groupes vulnérables aux mutuelles de santé), résultat des actions de plaidoyer efficaces d'OYOFAL PAJ



### PARTICIPER AU PLAN DE RIPOSTE COVID-19 DU SÉNÉGAL

Bien que cela n'était pas programmé, les partenaires GREEN-Sénégal et OYOFAL PAJ, ancrés dans leur milieu, ont contribué à la riposte contre la Covid-19 en menant des campagnes d'information, d'éducation et de communication sur

l'hygiène et les mesures sanitaires. Ils ont aussi doté les mutuelles et IESS partenaires limitrophes d'équipements sanitaires tels que des lave-mains, des masques, du savon, de l'eau de javel et du gel hydroalcoolique.

<sup>33</sup> Agence nationale de la CMU

### QUELQUES CHIFFRES

Les réseaux d'IESS appuyés par le programme fournissent maintenant

# 574

**emplois**  
dans les métiers de  
l'agriculture et de la  
transformation des produits  
non agricoles

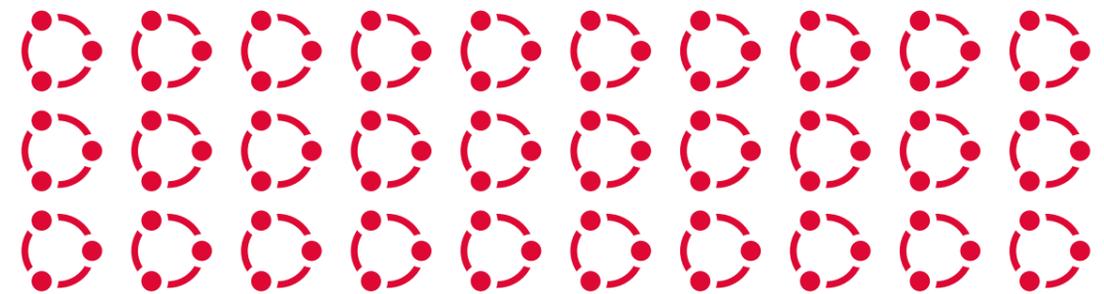


Près de **150.000**  
personnes couvertes  
dans le cadre du  
programme, grâce aux  
mutuelles de santé

# ≈ 150.000

# 33

**Associations et réseaux d'associations**  
à base communautaire soutenues





### TÉMOIGNAGE

El Hadji Djim Touré, 1er Vice-Président de la mutuelle de santé Oyofal Paj de Keur Maba Diakhou et bénéficiaire de la mutuelle.

*La première chose que je demande à tout le monde, c'est d'adhérer à la mutuelle Oyofal Paj de Keur Maba. C'est important. Je suis membre de la mutuelle depuis 2016 et je cotise chaque année pour quatorze personnes. En 2016, ma femme est tombée malade. Sa situation était grave et le poste de santé de Keur Maba nous a référé au centre de santé de Nioro du Rip, puis après 3 jours, on nous a envoyés à l'hôpital*

*régional de Kaolack. La mutuelle a payé 80% des frais tels que les ordonnances, les radios, l'hospitalisation et moi, j'ai contribué pour 20%. Sans la mutuelle, j'aurais dû vendre mes semences, une vache ou un cheval. Mais grâce à la mutuelle, j'ai pu surmonter ce très gros problème. Être dans une mutuelle, ça augmente l'économie et ça rend les soins abordables et accessibles dans les structures sanitaires publiques et je veux vous dire « gnak booku ci mutuelle woorute<sup>34</sup> ». Merci !*

<sup>34</sup> En wolof : sans la mutuelle, c'est l'insécurité.

Dans un contexte politiquement favorable mais rendu plus difficile avec la Covid-19, les partenaires OYOFAL PAJ et GREEN-Sénégal ont pu poursuivre les progrès en 2020 et sont en condition pour atteindre les objectifs fixés pour fin 2021.

Comme cité dans les résultats, les IESS se structurant en réseau sont en meilleure condition pour accéder aux facteurs de production et aux crédits et pour maîtriser la chaîne de valeurs. Cependant, il faut en 2021 mettre l'accent sur le plaidoyer afin d'influencer les politiques locales et nationales pour la prise en compte des principes de l'ESS dans l'économie du Sénégal, accompagner les IESS membres du RESS dans leur participation active au Réseau Sénégalais des Acteurs et des Collectivités Territoriales de l'ESS (RACTES) créé en novembre 2019 et définir un

cadre réglementaire approprié tenant compte de la singularité des acteurs. Par ailleurs, au niveau technique, GREEN-Sénégal va poursuivre l'appui rapproché pour renforcer les capacités de gestion encore faibles des membres des IESS principalement dues au taux d'analphabétisme élevé.

Pour les mutuelles de santé, la pérennité financière reste une préoccupation. En termes de plaidoyer, l'enjeu est d'élaborer une loi sur la protection sociale, prenant en compte la CMU et intégrant une modalité d'obligation à l'adhésion à un régime de couverture du risque maladie (des mécanismes incitatifs existent déjà comme l'obligation, au sein de certaines IESS, d'être affilié-e-s à une mutuelle pour avoir accès à un crédit).





## 7. MAROC

Au Maroc<sup>35</sup>, la crise de la Covid-19 a mis en exergue la réalité des inégalités sociales et territoriales et les dysfonctionnements issus des choix stratégiques et politiques de l'État dans différents secteurs comme la santé, l'emploi, la couverture sociale, l'enseignement, le logement, etc. Sans surprise, la région de Casablanca-Settat est la plus touchée. Les femmes payent un large tribut à la crise sanitaire. La fermeture des écoles et l'enseignement à distance augmentent leur charge de travail domestique. Elles s'occupent à la fois des enfants et des personnes âgées. Les 20 % de femmes marocaines actives sur le marché de l'emploi se retrouvent en première ligne dans la lutte contre la Covid-19 (personnel médical, paramédical, du secteur social). La déclaration de l'état d'urgence sanitaire a imposé un ensemble de restrictions en matière de libertés publiques. Des militant·e·s et des journalistes connu·e·s pour leurs prises de position critiques ont été arrêté·e·s et poursuivi·e·s. Les associations rencontrent toujours autant de difficultés dans l'obtention des récépissés

### NOS PARTENAIRES

- ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)
- TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La **DGD** soutient le programme commun Travail décent au Maroc.

et ce d'autant plus que le confinement a interrompu les travaux des conseils élus de la région, de la commune et des 16 arrondissements de Casablanca. Le taux de chômage a augmenté de 50 % en une année et de larges franges de la population exerçant dans l'économie informelle n'accèdent pas aux mesures prises dans l'urgence par l'État afin d'atténuer l'impact de la crise. Il est urgent de remédier à cette carence structurelle à travers des actions et des réformes pour renforcer et étendre aussi bien la protection sociale que la couverture maladie à toutes les couches de population. Le contexte et les retombées néfastes de la pandémie donnent raison aux analyses et à la vision stratégique des partenaires du programme au Maroc. Et si le secteur coopératif au Maroc dans son état actuel s'est montré fragile face la crise, l'Économie Sociale et Solidaire est reconsidérée. Son potentiel et ses principes fondateurs sont reconnus par les acteurs publics, les chercheurs et les acteurs de terrain dans les quartiers populaires.

**Wallonie Bruxelles International** soutient la partie Économie Sociale et Solidaire du programme au Maroc au travers du volet A de son appel à projets.

Les **assurances P&V** soutiennent les projets d'économie sociale et solidaire de Solsoc dans les quartiers populaires de Casablanca.

## ACTIVITES CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET CRÉER DES ESPACES DE CONCERTATION DANS LES QUARTIERS

Avec le soutien des assurances P&V, Solsoc et les trois partenaires AJR, AFAQ et l'IFAAP appuie directement 15 associations et 15 initiatives d'Économie Sociale et Solidaire dans 6 quartiers de Casablanca afin de les renforcer sur le plan technique, stratégique et politique.

Travailler avec les associations de quartier renforce les liens solidaires et humains et l'implication collective pour le changement. Ces associations agissent en étroite collaboration avec et pour la population. Elles développent des projets de quartier sur base des besoins exprimés par les citoyen·ne·s dans les domaines de la santé, la jeunesse, l'éducation, l'économie sociale et solidaire, l'égalité des chances, l'environnement et l'accès aux services publics.

Certaines accompagnent des femmes et des jeunes en appuyant la création de coopératives ou de petites entreprises pour lutter contre l'exclusion et la marginalisation économique des populations des quartiers populaires. Les associations et les coopératives deviennent le noyau d'alliances avec d'autres organisations, que ce soit dans le domaine de la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'accès à la protection sociale pour tou·te·s, en particulier les jeunes et les femmes. Elles mobilisent les autres acteurs pour participer aux activités qu'elles organisent et pour s'engager dans des campagnes de plaidoyer au niveau local, régional et national.

#### Principaux résultats :

- Les conditions de la pandémie ont ouvert un champ de transformation et de possibilités pour tous les partenaires avec la montée en puissance de l'utilisation des techniques digitales pour organiser les activités et

opérationnaliser certaines stratégies à distance.

- Huit coopératives de femmes, parmi lesquelles des jeunes femmes, ont élu leurs instances et gèrent leur entreprise de manière indépendante. Ensemble, elles ont élaboré une charte éthique de l'Économie Sociale et Solidaire, élaboré un cadre de gestion des fonds rotatifs et adopté de nouveaux outils de suivi et de gestion harmonisés. Elles ont stabilisé 46 emplois permanents, augmenté leurs revenus et leur contribution aux dépenses de la famille. Avec les associations, elles ont organisé des activités au profit des femmes du quartier avec leurs propres moyens (ateliers de formation professionnelle, séances de soutien psychique et social, solidarité avec les femmes en situation difficile, accompagnement des jeunes femmes dans la création de coopératives). Elles interpellent les élus et les institutions gouvernementales pour les sensibiliser aux défis rencontrés par les coopératives. Enfin, elles s'ouvrent à d'autres coopératives et sont engagées dans la constitution d'un pôle régional de l'économie sociale et solidaire.

- Au niveau des quartiers, les coordinations locales « jeunes et femmes » ont été renforcées dans les différents arrondissements de Casablanca. Ces relais communautaires suivent et évaluent la gestion des affaires publiques au niveau local. Avec les associations, ils interpellent les conseils des arrondissements en faveur d'un développement du quartier qui répond aux besoins et aux attentes de ses citoyen·e·s et en particulier ceux des femmes et des jeunes.

<sup>35</sup> Sources : ONU-Femmes, HCP-Banque mondiale-Nation,

CESE



### MENER DES ACTIONS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DES PLUS VULNÉRABLES

Avec les associations et les IESS, les partenaires IFAAP, AJR et AFAQ sont soucieux de porter auprès des pouvoirs publics les enjeux en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire, l'extension de la protection sociale et les préoccupations des jeunes et des femmes en les incluant systématiquement dans les politiques qui les concernent et les impliquant dans les processus décisionnels.

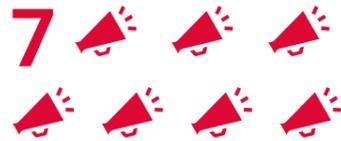
#### Principaux résultats :

- Les revendications en faveur des droits des groupes marginalisés ont été renforcées grâce à une base citoyenne solidaire de plus en plus large. Les propositions de projets portées aux conseils d'arrondissements permettent en

2020 l'aménagement du cahier des charges des services de gestion de la propreté à Mohammedia et la gestion plus efficiente de l'accès à l'insuline pour les personnes atteintes du diabète à Sidi Bernoussi.

- 30 coopératives adressent des courriers au Premier ministre pour qu'un mécanisme de soutien aux coopératives et aux très petites entreprises soit mis en place d'urgence tandis que 10 associations et coopératives demandent à la présidence de la Région de Casablanca-Settat un espace/centre commercial au centre-ville dédié aux coopératives, aux artisans·e·s et petit·e·s autoentrepreneur·euse·s.

### QUELQUES CHIFFRES



**7 mémorandums de revendications locales** en faveur du droit des femmes sont adressés aux conseils de 7 arrondissements.

**46**

Le soutien apporté à **8 (coopératives) IESS** a permis la création de **46 postes de travail permanents**.



Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, Solsoc et ses partenaires AJR, AFAQ et IFAAP soutiennent et accompagnent **15 IESS et 15 associations**.

**10**

**10 coordinations féminines** et **4 coordinations de jeunes** locales relayent les préoccupations des femmes et des jeunes des quartiers auprès des conseils élus.

**4**



### TÉMOIGNAGE

El Helba Najat : "Maintenant, je me sens libre et responsable"

« Je m'appelle El Helba Najat. Je suis membre fondatrice de la coopérative « Nissae El Houma », ce qui veut simplement dire « les femmes du quartier ». Nous sommes du quartier Roches Noires à Casablanca. Je suis mariée et mère de deux filles de 18 ans et 16 ans. Le revenu de mon mari est insuffisant pour subvenir à tous les besoins de la famille. J'ai suivi les cours de couture traditionnelle organisés par l'Association « Tawiya » à la Maison des jeunes du quartier et j'ai maintenant cette compétence. L'association est aussi un espace pour partager les problèmes quotidiens.

Cette dynamique est importante pour réduire les tensions entre les femmes et leurs maris et c'est encore plus évident avec les mesures suite à la Covid-19. Le travail de couture au sein de la coopérative a un impact positif sur la stabilité des familles. Nous sommes maintenant reconnues comme artisanes et nous avons aussi des compétences en gestion. La

coopérative a changé ma vie. Avant, j'étais renfermée car je n'avais pas un sou. Maintenant je me sens libre et responsable car je partage les charges familiales avec mon mari. Lui s'occupe des charges quotidiennes et moi, des besoins de nos filles. Avec notre coopérative « Nissae El Houma », nous bâtissons une expérience concrète d'économie sociale et solidaire. Je rêve que toutes les femmes du quartier, et surtout celles qui, après que les enfants ont grandi, doutent de leur rôle dans la vie, puissent bénéficier de ce progrès ».

### PERSPECTIVES 2021

Les analyses des résultats de 2020 et le contexte confirment l'importance de **renforcer l'efficacité économique des coopératives d'une part et leur efficacité managériale d'autre part**. Deux stratégies sont prévues. La première est de **former des Unions professionnelles par filières**, avec par exemple, une Union des coopératives de « tissage et couture » et une autre Union des coopératives de « la pâtisserie et la cuisine ». Ces unions permettront une augmentation des capacités de production et l'efficacité économique des coopératives. La seconde stratégie se centre sur **la mise en place d'un réseau pour positionner les coopératives** comme une force de promotion dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Les coopératives et leurs unions consolideront ainsi leur position en tant qu'acteur économique et pour construire un réseau coopératif régional en guise de cadre collectif de plaidoyer et de négociation.

Les associations et les partenaires saisiront le « momentum » **des élections de septembre 2021** pour suivre l'élaboration des plans d'action communaux (PAC) et du programme de développement régional (PDR) et y intégrer des propositions notamment en ce qui concerne le développement économique des coopératives.



## 8. PALESTINE

L'année 2020 peut être considérée comme une des pires que la Palestine ait connues depuis plusieurs décennies. D'une part à cause des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur le pays en général et pour Gaza en particulier. D'autre part à cause du contexte d'occupation légitimé par le gouvernement américain à l'origine de l'« Accord du siècle », un plan de paix qui implique le contrôle total de Jérusalem par Israël et l'annonce unilatérale d'un plan d'annexion des territoires palestiniens occupés.

La pandémie de Covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation humanitaire catastrophique déjà existante tant en Cisjordanie qu'à Gaza. Ces crises sanitaires et humanitaires se sont inscrites dans un contexte marqué par une économie locale en

pleine stagnation, une dépendance quasi totale à l'égard de l'économie israélienne et un chômage chronique. L'épidémie mondiale a eu de graves conséquences sur le plan social et économique pour les petites entreprises, les agriculteur·rice·s, les éleveur·euse·s, les ouvrier·ère·s et ceux·elles qui mènent des activités économiques informelles<sup>36</sup>.

La situation sanitaire et le confinement ont eu également un impact direct sur le travail des entreprises des carrières. Suite aux fermetures des carrières pendant plusieurs mois, nombre de travailleur·euse·s ont dû chercher d'autres opportunités de travail en Israël. De plus, la demande en matière première a beaucoup diminué en raison de la crise.

### NOS PARTENAIRES

→ ASSOCIÉS (VOIR ANNEXE 7)  
→ TECHNIQUES ET FINANCIERS :

**La Centrale Générale FGFB** soutient les actions menées par Solsoc et le syndicat palestinien PGFTU (Fédération générale palestinienne des syndicats) dans le but d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie des carrières de pierres.

**Le CNCD (campagne 11.11.11.)** en collaboration avec le CEPAG contribue aux fonds propres du programme.

**Wallonie-Bruxelles International (WBI)** soutient un projet pilote sur la résilience des enfants palestinien·ne·s mis en œuvre par notre partenaire MA'AN.



### APPUI AUX TRAVAILLEURS DU SECTEUR DES CARRIÈRES AVEC LA PGFTU

#### La formation de formateurs

En 2020, nous avons formé 40 nouveaux·elles expert·e·s, la plupart sont issus du secteur des carrières, condition importante pour inscrire le projet dans la durée. Ils pourront ainsi continuer leur travail de formation et de sensibilisation des travailleurs au-delà du programme.

#### Incidence politique

En 2020, 60 inspecteur·trices supplémentaires ont été déployés par le Ministère du travail, pour un total de 160 actuellement. Dans tous les ateliers réalisés et lors des 61 visites aux entreprises, un ou plusieurs de ces inspecteur·trices étaient présent·e·s. Ceci donne une légitimité au programme et permet de contraindre les entreprises à respecter les règles. Il n'y a pas eu beaucoup d'avancement concernant l'application de la loi sur la sécurité sociale étant donné les urgences liées au Covid-19 auxquelles nous avons fait face.

#### Communication et campagnes d'information et de sensibilisation

L'utilisation des réseaux sociaux est devenue indispensable pour informer et sensibiliser. Le fait d'avoir commencé ce travail en 2018 et en 2019 a permis d'être prêt pour répondre aux besoins liés à la crise.

#### Au niveau de l'application de mesures de protection dans les entreprises

À Bethléem, 25 entreprises (7 à Ramallah, 15 à Jenin et 10 à Naplouse) appliquent les mesures de sécurité, ce qui signifie qu'au moins 30% des travailleurs·euses touché·e·s par le programme appliquent ces mesures.

#### Délégations syndicales au sein des entreprises

Nous avons atteint 25 délégations en 2020. Il y a aussi une prise de conscience liée à une meilleure information sur les syndicats et leur rôle.

## QUELQUES CHIFFRES

6 

**25 régionales syndicales** au sein de la PGFTU sont soutenues par le programme cofinancé par la Centrale Générale FGFB.

11 

Avec l'appui de la DGD, Solsoc et ses partenaires MA'AN et PAC soutiennent et accompagnent des groupes d'étudiant·e·s actifs dans **8 universités en Cisjordanie** et **3 universités à Gaza**.

<sup>36</sup> OCHA Covid-19 situation report.



### PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET SENSIBILISER LES JEUNES

Au départ, les initiatives d'Ecosol n'étaient pas un élément majeur du programme, elles ont été lancées à partir du travail sur les initiatives communautaires menées au cours des années 2019 et 2020. La crise a mis en évidence le rôle important de ces initiatives collectives (surtout agricoles). Elles sont aussi devenues un instrument politique du fait que plusieurs de ces expériences se mettent en place en zones C, sur des terrains qui ne sont pas utilisés. Il s'agit donc d'une forme d'occupation de ces terres qui, dans le cas contraire, seront confisquées par les Israéliens. De plus, leur objectif de produire et consommer local, renforce l'identité palestinienne et donne à toutes ces expériences de production communautaire, des perspectives à plus long terme.

#### Principaux résultats :

Globalement toutes ces expériences ont montré aux jeunes l'importance de se rassembler, de s'intégrer à d'autres processus pour créer des changements et renforcer le travail de sensibilisation et de plaidoyer. L'expérience accumulée lors de ces quatre années de travail leur a permis une prise de conscience de l'impact du travail collectif, de développer des outils et des capacités pour faire face à la crise.

Plus de 33 initiatives ont été mises en place au niveau national : 7 initiatives à Gaza et 28 initiatives en Cisjordanie (14 par l'intermédiaire des clubs, 4 par d'anciens partenaires, 2 projets socio-économiques et 8 par des coopératives de jeunes),

Le travail de collaboration entre les 48 jeunes de Jérusalem, de Gaza et de Cisjordanie s'est intensifié via les réseaux sociaux. En étant confiné-e-s, les jeunes des différentes zones ont été beaucoup plus disponibles. Par exemple, 48 activités ont été réalisées sur les réseaux sociaux (interviews, formations, réunions, échanges, etc.), avec la participation des jeunes de Gaza, de Jérusalem et de Cisjordanie et de 48. Au total : 641 participant-e-s dont 354 hommes et 284 femmes.

Plusieurs campagnes de plaidoyer ont été menées dans différentes zones. Entre autres, une pétition pour réduire les frais d'inscriptions aux universités et réactiver le fonds national de prêt pour les étudiant-e-s universitaires et de troisième cycle, une campagne pour une taxation transparente et juste pour les petites expériences économiques ainsi qu'un plaidoyer en faveur de la mise en place et la légalisation des marchés locaux. Le nouvel organigramme de MA'AN a été validé par son CA en 2020. MA'AN a également travaillé sur l'adaptation d'une échelle salariale plus démocratique et équitable. PAC compte aujourd'hui 15 femmes sur les 28 membres de l'AG et 7 membres du conseil d'administration (4 femmes, 3 hommes).

Les échanges internationaux prévus en 2020 (un échange d'expériences entre les jeunes Palestinien-ne-s et les jeunes Marocain-ne-s, une visite d'échange prévue de jeunes de la FGTB en Palestine) ont dû être annulés à cause des mesures sanitaires.



Marché agricole de Beit Anan, nord-ouest de Jérusalem

### FAVORISER LA RÉSILIENCE DES ENFANTS PALESTINIEN-NE-S

Avec le soutien du WBI, Solsoc et son partenaire MA'AN Development Center ont démarré en 2020 une intervention psychosociale dans le domaine de la protection de l'enfance afin de renforcer la résilience des enfants et leurs familles dans la communauté d'Alka'abneh, dans la Vallée du Jourdain, et ce sur une période de 5 ans.

Le programme développe chez les enfants des compétences de vie en matière d'interaction comportementale et sociale en les dotant d'outils pour maintenir leur bien-être. Le projet, à travers une série d'ateliers structurés auprès des enfants et des familles, s'attaque à certains schémas de comportement fragiles, en particulier liés à la violence.

#### Principaux résultats :

En 2020, avec la pandémie de Covid-19, qui a entre autres eu pour conséquence une série de périodes de confinement plus ou moins stricts, avec la fermeture des écoles et l'interdiction des déplacements, les activités n'ont pu démarrer sur le terrain (écoles ciblées, familles, etc.) qu'à la fin de l'année. Étant donné le contexte sanitaire, des échanges ont eu lieu entre Solsoc, MA'AN Development Center et le WBI afin de réallouer

une partie du financement à la mise en place de mesures d'hygiène préalablement au développement des activités du projet.

Un volet « riposte Covid » a été intégré afin de lancer les activités en toute sécurité. Des kits d'hygiène et des manuels et dépliants de sensibilisation ont été distribués aux 80 élèves de l'école d'Alka'abneh, à l'école elle-même et à 60 foyers de la communauté.

La mise en place de l'équipe du projet a eu lieu fin 2020 / début 2021 avec la sélection des huit assistantes sociales de la communauté d'Alka'abneh. Ces 8 travailleuses sociales ont ensuite été formées à la méthodologie et outillées pour mener le programme de sensibilisation.

En outre, plusieurs visites ont eu lieu à Alka'abneh pour choisir, avec le conseil villageois, le lieu de la formation, obtenir leur appui et rassembler les enfants et les familles qui se joindront au programme. 43 enfants, dont 18 garçons et 25 filles, réparti-e-s en trois groupes d'une dizaine d'enfants, ont participé au programme à partir de janvier 2021. Le programme se poursuivra et sera étendu à d'autres groupes des communautés voisines courant 2021.

### QUELQUES CHIFFRES



Le soutien apporté à **8 organisations communautaires** (1 à Jérusalem, 6 en Cisjordanie et 1 à Gaza) a permis d'appuyer **33 initiatives** d'organisations communautaires



### TÉMOIGNAGE

Waleed Abu Zahra, 19 ans, du camp de réfugiés de Nour Shams à Tulkarem

« J'ai rejoint le projet FADOC en 2020, comme bénévole. Pour moi, je pense qu'il s'agit d'un défi personnel pour me permettre d'exprimer ma personnalité. J'ai beaucoup appris en rencontrant de nouvelles personnes, en ayant des dialogues sur des concepts importants pour notre réalité. Je vois le FADOC comme l'espace où je peux mettre en pratique ma liberté d'expression, rencontrer et échanger avec des pairs partageant les mêmes idées. Je m'inscris à toutes les activités mises en place par le FADOC.

J'ai eu la chance de visiter toute la Cisjordanie, ce que je n'aurais pas pu faire. Le moment qui m'a marqué en 2020 a été ma participation à la campagne « Debout

comme les olives et le thym » où j'ai eu l'occasion de visiter les fermes environnantes des colonies israéliennes autour de la Cisjordanie et de travailler main dans la main avec les agriculteur-riche-s dans la récolte de leurs cultures. Pour moi, c'est ça la solidarité et le compromis. Je ne possède pas ces terres, mais cette activité m'a donné l'impression d'être propriétaire de toutes les terres de mon pays»

### PERSPECTIVES 2020

- Renforcer le travail avec les jeunes tant au niveau des campagnes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer que des expériences en Ecosol. Ces actions sont des facteurs déclencheurs d'autres dynamiques au sein des communautés.
- Les activités d'Ecosol deviennent un moyen alternatif de revenus pour les jeunes et pour les agriculteur-riche-s. Nous continuerons à développer ce projet et à faire un travail spécifique pour assurer leur durabilité.
- En ce qui concerne le volet syndical, le travail avec le ministère du Travail doit être intensifié surtout en ce qui concerne l'application de la loi sur la sécurité sociale.
- En ce qui concerne le secteur des carrières, il est important de suivre la thématique environnementale de près, à cause de la pollution engendrée par ces activités. Même si les avancées sont lentes, nous continuerons à mettre en place des stratégies pour réduire la pollution.
- En 2021, nous allons continuer à renforcer la formation à l'utilisation des outils informatiques et des réseaux sociaux, devenus indispensables pour mettre en relation les différents groupes et permettre la communication entre les travailleur-euse-s, etc. Il est vrai que l'accès direct à internet et à un ordinateur est limité, mais des boutiques internet sont implantées dans toutes les zones.

# 5/ACTIONS EN BELGIQUE

## 1. UN PROGRAMME COMMUN AVEC FOS ET IFSI

### MOBILISATION ET PLAIDOYER

En Belgique, le programme commun mené au sein du **Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent** avec FOS et IFSI se poursuit. Malgré l'épidémie de Covid-19 et les mesures de confinement, notre comité de pilotage s'est réuni pour assurer la complémentarité de nos actions auprès de nos publics respectifs et d'envisager de nouvelles opportunités de synergies au fil du programme. Dans ce cadre, **IFSI** cible la mouvance syndicale liée à la **FGTB** au niveau fédéral, **FOS** s'occupe des entités régionales de la **FGTB/ABVV** et la mouvance socialiste néerlandophone. **Solsoc** cible les mêmes acteurs du côté francophone.

En 2020, nous avons poursuivi le processus de **l'évaluation externe à mi-parcours** du programme, entamé en 2019, et nous avons obtenu [les résultats de cette évaluation](#). Nos 3 organisations se sont concertées pour voir comment intégrer les recommandations dans nos actions futures, notamment la formulation du programme 2022–2026. Cette évaluation, qui porte sur la pertinence et l'efficacité de l'implication des partenaires internationaux dans les stratégies de conscientisation, de mobilisation et d'incidence politique, confirme qu'il s'agit d'acteurs essentiels sur lesquels nous nous basons pour construire et adapter nos outils et stratégies en Belgique. Les résultats de l'évaluation montrent qu'il existe des possibilités intéressantes de lier plus étroitement les volets « Nord » et « Sud » du programme. L'évaluation a montré que l'implication des partenaires internationaux dans les activités menées en Belgique contribue également à renforcer les capacités de ceux-ci, ce qui est un objectif important du programme.

Les évaluateurs confirment que la participation des partenaires internationaux peut être particulièrement efficace si elle s'inscrit dans le cadre d'un processus à long terme dans lequel ceux-ci et les partenaires belges travaillent ensemble de manière stratégique sur plusieurs années sur un thème spécifique. FOS, IFSI et Solsoc sont également encouragés à consolider leurs collaborations et complémentarités. Enfin, l'évaluation s'est attardée à faire des recommandations sur notre système de suivi et confirme l'intérêt de pousser plus loin le suivi des acteurs basé sur la méthode de la cartographie des incidences telle que mise en place par Solsoc depuis le programme précédent.

Au premier trimestre 2020, « **Tierra de lucha** », un film documentaire et son exposition photo, réalisés en 2019 par le programme commun, a continué à être diffusé. La pandémie a mis un coup de frein aux événements de diffusion, mais nos organisations ont pris la décision en juin 2020 de mettre en ligne le documentaire en visionnage libre afin de permettre sa diffusion vers les particuliers.

Le 7 octobre 2020, nos trois organisations, avec le soutien de la Centrale générale FGTB, la FGTB Horval et Solidaris, ont lancé notre deuxième campagne commune, intitulée « **la protection sociale est un droit, pas un privilège !** ». (Voir chapitre 5.6)

Le programme Nord s'inscrit également au sein du **Cadre Stratégique Commun (CSC) Belgique** qui rassemble tous les acteurs belges de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS). Dans ce cadre, nos organisations ont pris part au parcours collectif d'apprentissage « Le Sud dans le Nord » portant sur la décolonisation et la diversité dans les ACNG.

## 2. LA MOBILISATION



### NOTRE STRATÉGIE

En Belgique, Solsoc relaie les préoccupations et les revendications des organisations partenaires à l'international. C'est ensemble qu'ils se proposent de mobiliser le public belge et européen sur les enjeux « Nord/Sud » pour un développement solidaire et durable. L'ONG mène un travail d'information et de mobilisation du public belge en partenariat avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs politiques et

philosophiques de solidarité et de justice sociale. Ces organisations sont : la FGTB, Solidaris, les FPS, le MJS, PAC, le CNC-D-11.11.11, ainsi que d'autres organisations de la société civile belge concernées par la solidarité internationale. Solsoc met à disposition de son public différents supports de communication pour présenter les enjeux du travail décent et les actions de ses partenaires du Sud (articles de presse, documents audiovisuels, conférences-débats, webdocumentaires interactifs, etc.).

### QUELQUES CHIFFRES



### LE CONTEXTE : UNE ÉPIDÉMIE MONDIALE

Les principales stratégies de l'axe mobilisation de Solsoc impliquant la rencontre entre des personnes, tant en Belgique que dans les pays d'intervention de notre programme, ont été mises à mal par les confinements successifs. Et bien que nous ayons pu organiser différentes rencontres virtuelles, celles-ci n'ont pas le même impact ni la même force de changement sur nos publics.

Depuis le 18 mars 2020, toutes les activités prévues comme les missions avec les FPS et la Centrale Générale FGTB ainsi que les événements autour du documentaire Tierra de lucha ont donc dû être annulés et/ou reportés à une date encore indéterminée.

Malgré l'impact des mesures sanitaires et du télétravail, Solsoc, tout comme l'associatif socialiste, s'est réinventée, a revu certaines stratégies, en a développé d'autres. Ainsi, nous avons fortement élargi nos différentes stratégies de communication à destination de nos partenaires belges. Ceux-ci ont été intéressés de communiquer plus intensément cette année, et d'investir davantage les réseaux sociaux.

D'autre part, nous avons eu l'opportunité de développer un webinar en ligne avec les MJS de Liège, dont le public (les jeunes) est à même

d'adhérer à ce type de format d'événement. Ce webinar leur a permis d'être en contact avec une représentante burkinabè (Appoline Compaore - ASMADE) et avec un parlementaire socialiste (Malik Ben Achour).



Nous espérons que 2021 pourra, du moins en partie, nous permettre de reprendre le cours normal de notre programme d'activités et de rattraper une partie des activités planifiées en 2020. Mais il faudra pour cela s'assurer de l'intérêt de nos publics à replanifier des activités annulées et de la capacité tant chez eux qu'à Solsoc à densifier les agendas.

### QUELQUES CHIFFRES



## PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2020

### NOS COLLABORATIONS AVEC LES MÉDIAS DE LA MOUVANCE SOCIALISTE

L'arrêt brutal d'une série d'activités programmées en 2020 nous aura permis de nous recentrer sur la rédaction d'articles de fonds. En collaboration avec ses partenaires internationaux, Solsoc a rédigé une série d'articles sur l'impact de la crise sanitaire dans les pays d'intervention du programme, sur ses campagnes liées au genre, au travail décent et à l'accès aux soins. Ces articles ont principalement été diffusés dans des médias de la mouvance socialiste (magazines, sites internet, réseaux sociaux) ainsi que sur les supports propres de Solsoc.

Quelques articles diffusés dans le magazine « Femmes Plurielles » (FPS) :

- « Couverture Santé Universelle : un accès à la santé pour tou-te-s ! » publié dans le numéro de mars.
- « Secteur minier en RDC : les travailleuses-eurs particulièrement impacté-e-s par la crise » publié dans le numéro de juin.
- « République Démocratique du Congo : où sont les femmes ? » publié dans le numéro septembre
- « Les femmes, premières victimes de la crise sanitaire en Bolivie » publié dans le numéro de décembre
- L'analyse « Palestine : face aux attaques continues, la mobilisation continue », publiée sur le site des FPS.

L'article « Solidarité internationale : la réponse des organisations de la société civile partenaires de Solsoc dans les pays du Sud » a été publié à la fois dans le magazine **Solidaris de Mons Wallonie Picarde** de juin et dans le magazine **Pro J** de juin.

Solsoc a contribué aux deux éditions de la newsletter « **Brisons le Mur** » de la **Centrale Générale FGFB**. Une série d'articles sur la situation syndicale en Palestine et sur la campagne protection sociale a également été publiée sur le site internet de la CG FGFB.

Enfin, des articles (9) portant sur la situation des partenaires syndicaux en Colombie, au Burundi et au Burkina Faso, mais également sur la campagne protection sociale ont été publiés sur le site internet de la FGFB Horval.

### SOLSOC ET LES FPS

En 2019, des discussions ont été entamées avec les **MJS** afin de co-construire un projet sur la thématique de « *la démocratie et la jeunesse au niveau local* ». Ce projet s'articulait autour de la rencontre de militant-e-s MJS avec des militant-e-s de l'organisation partenaire **AJR** (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers de Casablanca) au Maroc. Néanmoins, la collaboration n'a pas abouti, le projet n'ayant pas été jugé prioritaire pour les MJS à cause de l'année électorale.

Dès lors, Solsoc a décidé de proposer le projet aux **FPS**, avec pour thématique principale « *L'émancipation des femmes à travers leur passage au sein d'associations* ». Prévu pour l'année 2020, il s'agit de mettre en lien les animatrices des FPS, et l'équipe de l'organisation partenaire **AFAQ** (Action Femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca), en créant des échanges sur différentes thématiques (la protection sociale, l'économie sociale et solidaire, la santé sexuelle et reproductive, etc.).

### SOLSOC ET LA CENTRALE GÉNÉRALE FGFB : UN PARTENARIAT CONTINU

Solsoc et la Centrale Générale FGFB sont engagés depuis plusieurs années autour du partenariat avec la PGFTU (Fédération des syndicats de Palestine). La régionale de Namur de la Centrale Générale parraine le projet, et est impliquée dans la défense des droits des Palestinienne-s. Cette régionale mobilise des militant-e-s à différents moments clés de l'année (tournoi de foot, festival des Solidarités...). De plus, la régionale envoie régulièrement des militant-e-s en mission en Palestine afin d'être confronté-e-s aux réalités sur place, et de rencontrer le syndicat de la PGFTU, en particulier le syndicat des travailleurs des carrières de pierre de Naplouse. Une mission de ce

type aurait dû être organisée en fin d'année 2020, voir début 2021, mais la fermeture des frontières nous amène à prévoir cette mission pour la fin 2021 si les conditions le permettent (ouverture des frontières, confiance du public).

Néanmoins, en 2020, deux éditions de la newsletter « **Brisons le Mur** » ont été envoyées au public de militant-e-s de la Centrale et l'analyse de Solsoc « Palestine : face aux attaques continues, la mobilisation continue » a été envoyée aux délégué-e-s de la CG Namur qui portent un intérêt fort sur la Palestine.

**LA CAMPAGNE « LA PROTECTION SOCIALE EST UN DROIT, PAS UN PRIVILÈGE ! » (VOIR CHAPITRE 5.6)**

Projection du documentaire « *Tierra de Lucha* » en présence de Juliana Millan, représentante de ATI, notre organisation partenaire en Colombie. (FGFB HORVAL, Namur, 20 février 2020)



### 3. LE PLAIDOYER POLITIQUE

#### NOTRE STRATÉGIE

Parce que le monde ne changera pas si des politiques sociales, économiques et financières plus justes ne sont pas mises en œuvre, Solsoc mène un travail d'interpellation des décideur·euse·s politiques belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications et préoccupations de ses organisations partenaires dans les pays d'intervention, en particulier en ce qui concerne **la Colombie, la Palestine et l'Afrique Centrale** où l'ONG intervient. Afin de donner davantage de poids à son action politique, Solsoc travaille en étroite collaboration avec ses partenaires **FOS** et **IFSI** au sein du **Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent**.

Solsoc intègre également des plateformes de plaidoyer aux côtés d'autres ONG et de mouvements sociaux belges. Ces collaborations, en matière d'expertise et de plaidoyer, au sein de plateformes et groupes de travail permettent d'inscrire les actions de l'organisation sur le long terme sur des thématiques porteuses et pertinentes, de relayer les préoccupations et le travail de ses partenaires internationaux et de contribuer de manière réactive aux travaux des parlements et des gouvernements. En effet, la stratégie de plaidoyer de Solsoc vise principalement à nourrir le travail politique de mandataires socialistes aux différents niveaux de pouvoir.

#### LE PLAIDOYER POLITIQUE EN CHIFFRES:

**70** 

Participant·e·s à la table ronde sur le devoir de vigilance organisée par le groupe de travail (GT) Corporate Accountability dont Solsoc fait partie

**5** Rencontres avec des parlementaires socialistes



**30** Contributions au travail parlementaire, dont des questions parlementaires



#### QUELQUES ACTIONS POLITIQUES NOURRIES PAR SOLSOC ET SES PARTENAIRES

##### INTENSIFICATION DE LA COLLABORATION AVEC LES MANDATAIRES SOCIALISTES :

Solsoc collabore avec les mandataires socialistes afin que ceux·elles·ci plaident en faveur de l'intégration de l'Agenda du travail décent dans les politiques de coopération de la Belgique, veillent à ce que les décideur·euse·s politiques défendent le droit international, la démocratie, les droits humains, les droits des travailleur·euse·s et la protection sociale dans les pays où Solsoc intervient. De manière transversale, Solsoc se mobilise pour que les mandataires encouragent la prise en compte des questions de genre et la protection de l'environnement dans les politiques de développement et les politiques extérieures.

Des informations transmises par Solsoc et ses partenaires internationaux sont régulièrement utilisées par les mandataires pour orienter leurs positionnements et nourrir leur travail parlementaire : proposition de résolutions, amendements, questions parlementaires...). La pandémie a limité l'organisation d'activités publiques mobilisant les parlementaires (une mission parlementaire en Colombie était prévue en 2020, celle-ci est reprogrammée en 2021 si les conditions le permettent), cependant le travail de collaboration avec ceux·elles·ci a connu une intensification et aussi des adaptations. Ainsi, le député Malik Ben Achour

a participé à un webinaire autour de la protection sociale organisé par les MJS en partenariat avec Solsoc et deux propositions de résolutions ont été déposées – une résolution sur la reconnaissance de la Palestine comme État et une résolution sur la création d'un Fonds mondial pour la protection sociale – fruit d'un travail mené avec nos partenaires internationaux, les plateformes et groupes de travail thématiques dont Solsoc fait partie en collaboration avec le groupe PS à la Chambre. Un communiqué commun entre Solsoc et le groupe PS à la Chambre a également été diffusé sur la reconnaissance de la Palestine comme État et en soutien à la résolution portant la même demande. Une analyse sur le contexte palestinien et les menaces d'annexion de la part d'Israël, comprenant une interview du député fédéral Malik Ben Achour et de Ghada Abu Ghalyoun, responsable de notre programme syndical en Palestine, a été publiée par Solsoc au mois de décembre.

Le retour à Solsoc en 2019 de Géraldine Georges, ancienne membre de l'équipe Solsoc qui avait été détachée sur un poste de conseillère de la Députée socialiste Gwenaëlle Grovonius, nous a permis d'avoir un relais très important vers le groupe PS à la Chambre. En tant que chargée de l'action politique, elle nous a fait bénéficier de sa connaissance fine des processus parlementaires

Rencontre avec les députés fédéraux Christophe Lacroix et Malik Ben Achour du groupe PS à la Chambre. (28 novembre 2019)



et acteurs clés du groupe PS à la Chambre. Géraldine Georges a été détachée par Solsoc en octobre 2020 pour devenir Collaboratrice International, Europe et Coopération auprès du Groupe PS à la Chambre, ce qui a encore une fois été un atout pour l'organisation, celle-ci étant désormais le relais principal auprès du groupe PS à la Chambre et de tous les mandataires socialistes en charge de thématiques internationales. Solsoc est devenu de facto un interlocuteur prioritaire sur ces matières pour le Groupe PS à la Chambre. La fin d'année 2020 a aussi été marquée par le départ de Perrine Crevecoeur du poste de Chargée de plaidoyer, après 17 années passées à Solsoc. Perrine Crevecoeur s'est fortement mobilisée sur le plaidoyer pour une protection sociale universelle.

Le travail de plaidoyer de Solsoc a permis de provoquer et nourrir près de 30 interpellations, questions parlementaires et prises de position publiques de mandataires socialistes contre 10 l'année précédente. En dehors des périodes de confinements, nous avons pu effectuer 5 rencontres avec des mandataires socialistes aux niveaux communautaire, fédéral et européen autour d'enjeux de plaidoyer ou pour présenter les actions de l'organisation. L'année 2020 a donc été dense en matière d'interpellations politiques. Toutes ces actions ont contribué à la qualité des interventions de nos mandataires lorsque celles-ci concernaient les dossiers traités par nos organisations partenaires tels que la protection sociale, le non-respect des droits humains en Colombie, le devoir de vigilance, la traçabilité des minerais en Afrique centrale, la violation du droit international dans les territoires occupés en Palestine, etc.

#### **FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT :**

Un nouveau gouvernement dirigé par Alexander De Croo a été formé le 1er octobre 2020. Le PS faisant partie de la majorité et le sp.a (Vooruit) se retrouvant doté du portefeuille ministériel de

la coopération au développement par la nomination de la ministre Meryame Kitir, la configuration politique favorable a été un atout majeur pour le plaidoyer politique de Solsoc et ses alliés de la mouvance socialiste. Cet aboutissement a aussi stimulé la collaboration de Solsoc avec les mandataires socialistes autour de documents d'orientation de différents cabinets ministériels. C'est dans ce cadre que Solsoc a pu notamment transmettre une question parlementaire sur la prise en compte de la protection sociale dans la note de politique de gouvernement. La question a été prise en compte dans les discussions à la Chambre sur les notes d'orientation et de politique de la Ministre Meryame Kitir.

La crise de la Covid-19 a mis en lumière la nécessité des mécanismes, solutions et principes que nous défendons depuis des années ; la protection sociale universelle, le travail décent, le droit à la santé. La formation d'un nouveau gouvernement a donné de nouveaux leviers de plaidoyer à nos organisations en inscrivant la protection sociale et le travail décent dans différents documents stratégiques et politiques comme en témoigne la note d'orientation politique de solidarité internationale de la Ministre de la Coopération au développement, Meryame Kitir.

#### **L'EXPERTISE DE NOS PARTENAIRES AU SERVICE DU PLAIDOYER**

Au premier trimestre de l'année 2020, juste avant que la pandémie de Covid-19 n'entrave les déplacements à l'étranger, nous avons pu accueillir des représentant·e·s de nos organisations partenaires à l'international qui nous ont apporté leurs lumières et leurs expertises sur différentes thématiques.

Dans le cadre d'une réunion interne autour du plaidoyer et de la veille thématique « Colombie », Juliana Millan, Directrice politique de l'ONG colombienne ATI, nous a présenté un état des lieux de la situation en matière de droits humains et des problématiques d'accaparement des terres en Colombie, les actions d'ATI

en matière de suivi de l'application de l'Accord de paix et de ses engagements dont la mise en place Programme de Développement Territorial (PEDET), grande promesse de l'Accord de paix. Cette réunion nous a permis d'approfondir notre compréhension du contexte dans lequel agit notre organisation partenaire ATI.

Espérance Kaneza, Secrétaire exécutive de la plateforme mutualiste PAMUSAB, et Hassan Dafir, coordinateur de l'organisation partenaire de Solsoc IFAAP Maroc, présent·e·s tou·te·s

les deux à la même période en Belgique, ont pu prendre part au Forum du Conseil de Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale qui s'est tenu le 13 mars 2020 à Bruxelles. Dans ce cadre, Hassan Dafir a effectué une présentation sur les actions d'IFAAP Maroc en matière d'économie sociale et solidaire. Espérance Kaneza a effectué le même type de partage d'expérience dans le cadre d'un lunch thématique sur « La Protection sociale universelle au Burundi » organisé par Solsoc et Solidaris le 12 mars 2020.

### **QUELQUES ACTIVITÉS MENÉES EN SYNERGIE AVEC LES PLATE-FORMES ET LE CSC TRAVAIL DÉCENT**

Nos collaborations avec les acteurs du CSC Travail décent ainsi que les plateformes régionales de plaidoyer se sont poursuivies en 2020.

#### **ENSEMBLE POUR LA PROTECTION SOCIALE**

Le travail autour de la protection sociale reflète particulièrement bien cette dynamique de synergie dans laquelle nous nous inscrivons avec une amplification des collaborations étendues aux acteurs institutionnels au sein du Groupe de Travail « Protection sociale » du CSC Travail décent et du **Dialogue belge pour la protection sociale universelle (USP 2030)**. La crise de la Covid-19 a montré que la protection sociale, le travail décent, l'égalité de genre, etc. sont des thématiques importantes et nous a donné l'occasion de nous positionner rapidement face à cette actualité. Ce positionnement s'est illustré via le Dialogue belge USP2030 qui a produit une note sur le rôle de la protection sociale pendant la pandémie. Dans cette même période, Solsoc a participé aux groupes de travail du CNCD sur la pandémie de Covid-19.

La campagne « La protection sociale est un droit, pas un privilège ! » lancée à l'automne par FOS, ISI et Solsoc (Voir chapitre 5.6) est une

illustration forte du partenariat et des complémentarités entre nos 3 organisations.

#### **POUR UNE LOI BELGE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE :**

Au sein de la plateforme Commerce juste et durable du CNCD, Solsoc a rejoint en août 2020 le groupe de travail (GT) Corporate Accountability sur le devoir de vigilance, une thématique déjà portée par Solsoc dans le cadre de son travail de plaidoyer sur la traçabilité des minerais en RDC. Le travail d'expertise et de plaidoyer du GT a permis de publier un mémorandum posant les fondements d'une loi belge sur le devoir de vigilance. Une rencontre avec le Groupe PS à la Chambre et le GT Corporate Accountability le 15 septembre 2020 a mené à une proposition par des parlementaires fédéraux socialistes de travailler sur une proposition de loi belge sur le devoir de vigilance. Des travaux pour préparer l'année 2021 ont également été effectués par le GT Corporate Accountability telle une table ronde sur le devoir de vigilance organisée le 5 octobre 2020 qui a rassemblé près de 70 personnes, principalement issues du secteur ONG.

## 4. LA COMMUNICATION

Alors que l'année 2019 avait permis une optimisation des outils de communication (traduction de certaines pages du site internet) et de tester de nouvelles campagnes de communication, l'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. En collaboration avec nos organisations partenaires à l'international, plusieurs communications sur l'impact de la pandémie sur nos actions communes ont été effectuées durant l'année. Le dernier trimestre de l'année a vu le lancement d'une campagne autour de la protection sociale universelle portée par Solsoc, FOS et IFSI.

### NOTRE STRATÉGIE

La communication de Solsoc a plusieurs objectifs stratégiques.

- Développer la notoriété de l'association auprès de ses publics cibles
- Visibiliser son action politique en diffusant principalement les messages de plaidoyer des organisations partenaires de Solsoc à l'international, par le biais de différents canaux de communication

- Soutenir la stratégie de mobilisation en Belgique qui cible les publics des partenaires de Solsoc en Belgique, principalement issus de la mouvance progressiste
- Soutenir la récolte de fonds en concevant et diffusant des campagnes, et des supports visuels et audiovisuels adaptés aux publics cibles

### ÉCRITURE INCLUSIVE

Depuis 2019, dans une démarche de prise en compte de l'aspect genre dans ses publications, Solsoc a adopté l'écriture inclusive dans la rédaction de ses communications. Les différents textes de présentation de l'organisation mis en ligne sur le site internet, les publications de Solsoc (Newsletter, Solscoop), les communiqués ainsi que les textes destinés à être diffusés dans les publications des partenaires de Solsoc en Belgique, prennent en compte l'écriture inclusive. Newsletter, Solscoop et communiqués sont désormais rédigés en écriture inclusive, ainsi que les textes destinés à être diffusés dans les publications des partenaires de Solsoc au Nord, tels que les FPS ou Pro J.

### LA COMMUNICATION EN CHIFFRES

<b>4</b> Solscoop envoyés en 2020	<b>5</b> Nombre de Newsletters diffusées	<b>1.293</b> abonné·e·s aux communiqués
<b>13</b> communiqués diffusés auprès de sympathisant·e·s	<b>1.069</b> followers sur Twitter (contre 1058 en 2019)	<b>2.446</b> abonné·e·s à la page Facebook (contre 2 215 en 2019)

## LES PUBLICATIONS



### LA NEWSLETTER

La Newsletter de Solsoc comprend un article de fond principalement dédié à des thématiques sur lesquelles nous travaillons aux côtés de nos organisations partenaires à l'international, deux brèves d'actualités revenant sur des actions menées par Solsoc ou ses partenaires et un appel à l'action (bénévolat, stage, appel à don ou à mobilisation). L'objectif de la Newsletter est d'informer nos sympathisant·e·s sur nos projets mis en œuvre en Belgique et à l'international et de les inviter à y participer. En 2020, par souci d'organisation et afin d'alterner avec l'élaboration et la diffusion du Solscoop, il a été décidé de publier une newsletter tous les deux mois au lieu d'une par mois, 5 newsletters ont ainsi été publiées durant l'année.



### SOLSCOOP

Le Solscoop est une publication papier trimestrielle destinée aux donateur·rice·s et aux sympathisant·e·s de Solsoc. Il contient : une interview d'un partenaire en Belgique ou à l'international ; un article de fond présentant

une thématique qui nous mobilise ou des actions menées à l'international en collaboration avec nos organisations partenaires ; 3 brèves d'actualités. En 2020, nous avons fait preuve de flexibilité en remplaçant à deux reprises l'interview par une analyse ou un article de plaidoyer. Le Solscoop est diffusé par voie postale et distribué lors de rencontres ou d'évènements.

### Principaux contenus des différents numéros de Solscoop parus en 2020

**N°8 janvier-février-mars (Numéro spécial 8 mars):** l'interview a été remplacée par un article reprenant les constats d'une analyse du réseau européen EurAC, sur les défis liés à l'égalité de genre en RD Congo – l'article de fond a eu pour thème le cas des « fabriles », travailleuses du secteur ouvrier en Bolivie.

**N° 9 avril-mai-juin (Numéro spécial 1er mai) :** L'interview a été remplacée par un article de plaidoyer sur l'impact de la Covid-19 sur le secteur minier informel en RD Congo – L'article de fond a eu pour sujet les conséquences dramatiques de la pandémie sur les droits des travailleur·euse·s à travers le monde à partir d'informations transmises par nos partenaires à l'international.

**N° 10 juillet-août-septembre :** Interview de Tanguy Cornu, co-président de la FGTB Horval autour des principaux défis rencontrés par les syndicats et leurs organisations partenaires à l'international suite à la pandémie de Covid-19 – L'article de fond, basé sur une interview de Ghada Abu Ghalyoun, représentante du PGFTU (principal syndicat palestinien) et coordinatrice d'un projet mené en partenariat avec Solsoc et la FGTB Centrale Générale, a permis de présenter la situation des travailleur·euse·s palestiniennes en pleine pandémie de Covid-19 et de menaces d'annexion des territoires palestiniens par Israël.

**N° 11 octobre-novembre-décembre (Numéro spécial Protection sociale):** Interview d'Appoline Compaoré, chargée de communication de l'ONG ASMADE (partenaire de Solsoc au Burkina) autour des actions menées par l'organisation pour faire face à l'épidémie du Covid-19 au Burkina – L'article de fond a eu pour thème central la Protection sociale et la campagne lancée par Solsoc, FOS et IFSI pour demander une protection sociale universelle à travers le monde.

## LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS



Chaque année, Solsoc publie son rapport d'activités sous deux formats, un format « grand public » d'une vingtaine de pages et un format institutionnel plus exhaustif. Ces publications ont pour objectifs de présenter aux sympathisant·e·s, donateur·rice·s, partenaires belges et internationaux et membres des instances de l'organisation, les activités que Solsoc et ses partenaires ont menées tout au long de l'année, les soutiens financiers et institutionnels dont ils ont bénéficié,

mais aussi les budgets et les comptes de l'organisation. En juillet 2020, le rapport d'activités « grand public » 2019 a été imprimé à 1 280 exemplaires, sous un format hors-série de Solscoop. Il se présentait sous un format carré de 16 pages. Le format PDF du document a été mis en ligne sur le site internet de Solsoc. Quant au rapport d'activité institutionnel, document de 145 pages il a bénéficié d'un travail visuel mené par la graphiste Galadriel Goldberg Volmès et a été enrichi d'infographies et d'iconographies afin de donner du dynamisme et de faciliter la lisibilité.

## LES COMMUNIQUÉS

En 2020, Solsoc a publié 13 communiqués (19 communiqués ont été diffusés en 2019) qui ont été envoyés à plus de 1200 contacts de sa base de

données et diffusés sur le site internet de l'organisation et via sa page Facebook

### Communication autour de la pandémie de Covid-19

Dès le début de la pandémie de Covid-19, Solsoc, en lien avec ses partenaires, a diffusé plusieurs articles via son site internet sur les conséquences de l'épidémie pour les droits des travailleur·euse·s et les actions de nos organisations partenaires. En tout, dans une volonté d'informer nos sympathisant·e·s et donateur·rice·s sur la poursuite des activités menées aux côtés de nos partenaires, dans cette période de crise. 24 articles autour de ces enjeux ont été publiés sur le site internet pendant la période de mars à juin.

### LES VIDÉOS

En 2020, Solsoc a produit et co-produit 2 vidéos qui ont été publiées sur la page Facebook de l'organisation.



- La vidéo « De fil en aiguille : La couture comme vecteur d'émancipation au Maroc » a été publiée le 14 février 2020 sur Facebook et a totalisé 671 vues. Cette vidéo de 5 minutes 31, présente la coopérative Dentelle mobilisant principalement des femmes à Casablanca, une initiative d'économie sociale et solidaire du programme de Solsoc au Maroc.

- La vidéo de la campagne « La protection sociale est un droit, pas un privilège ! » (voir chapitre 5.6).

## LES RÉSEAUX SOCIAUX

Solsoc disposait en 2020 d'une page Facebook et d'un compte Twitter.

### Facebook

Le nombre d'abonné·e·s à la page Facebook de Solsoc est passé de 2.215 le 1er janvier 2020 à 2.446 le 31 décembre 2020, soit 231 abonné·e·s gagné·e·s durant l'année.

### Twitter

Solsoc avait 1069 *followers* au 31 décembre 2020 (contre 1.058 en 2019). La stratégie de communication de Solsoc s'est moins focalisée sur ce média, privilégiant une concentration de moyens et une fidélisation de ses publics sur Facebook.

2446

ABONNÉ·E·S  
FACEBOOK  
LE 31/12/2020

NOMBRE DE  
FOLLOWERS  
TWITTER

1069

## LE SITE WEB

### Statistiques du site web

Données issues de Google Analytics, du 1er janvier au 31 décembre 2019 :

- 6325 utilisateurs dont 6211 nouveaux utilisateurs
- 9378 sessions
- 24 751 pages vues
- Taux de rebond : 58%
- Durée moyenne des sessions 00:02:05



## 5. LA RÉCOLTE DE FONDS

La récolte de fonds a pour cible principale les donateur·rice·s individuel·le·s, tout particulièrement les membres et sympathisant·e·s du Parti Socialiste et leurs institutions au niveau local (ligues, sections, Unions Socialistes Communales), mais aussi les membres des structures mutuellistes et syndicales. Depuis 2013, Solsoc est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (A.E.R.F.), réseau auquel il est indispensable d'appartenir pour toute association qui mène une politique de récolte de fonds professionnelle et éthique.

### ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2020

#### UNE ANNÉE CONFINÉE

Alors qu'en 2019, Solsoc avait participé à des événements et organisé diverses actions pour récolter des fonds, la pandémie de Covid-19 a chamboulé tout ce qui avait été programmé pour 2020 et nous a obligé à rechercher des pistes alternatives pour pallier l'impossibilité de mener des actions sur le terrain : nous avons donc privilégié la communication virtuelle pour toucher notre public et mis l'accent sur les contacts institutionnels pour tenter de doper notre récolte. Nous craignons des résultats en baisse, particulièrement pour l'Opération 11.11.11 étant donné le contexte de distanciation sociale. C'est le contraire qui s'est produit. En effet, Solsoc a réalisé une Opération 11.11.11 record. De même, les dons individuels sont en légère augmentation.

#### DES DONS « INDIVIDUELS » EN LÉGÈRE HAUSSE

Pour l'année fiscale 2020, Solsoc a délivré 238 attestations (239 en 2019) pour un montant global de 48 981,76 € (46 807,66 € en 2019). 257 personnes ont fait un don en 2020 contre 260 en 2019.

#### UNE OPÉRATION 11.11.11 RECORD!

L'Opération 11.11.11 2020 avait démarré début novembre sous des auspices peu favorables : de fait, la pandémie de Covid-19 ne permettait pas, sinon très difficilement, les ventes dans les grandes surfaces et les lieux habituels, et un certain nombre de volontaires n'osaient pas aller au contact des acheteur·euse·s, par ailleurs beaucoup moins présent·e·s du fait des restrictions imposées.

Solsoc a dû dès lors « réinventer » sa façon de faire : davantage de sollicitations par mailing, Facebook et autres canaux virtuels de communication. L'accent a été mis aussi sur les ventes institutionnelles, c'est-à-dire l'achat par des organisations partenaires de produits en quantité plus ou moins importante.

Et cela a fonctionné au-delà même de ce qui était espéré puisque Solsoc a réalisé une récolte record de plus de 26 000 € grâce, notamment, aux achats de la FGTB Bruxelles (1 200 €), de la FGTB Liège (1 151 €), de Solidaris Liège (1 000 €), des cabinets Ben Hamou, Dermine et Houba (ensemble pour plus de 1 000 €), du groupe PS à la Chambre (1 450 €) et, bien sûr, de l'UNMS qui a commandé pour un montant de 8 640 €. L'équipe et les instances de Solsoc se sont également mobilisées et ont vendu pour près de 4 000 €. Sans oublier évidemment, les groupes locaux d'Auderghem et d'Ans qui ont récolté l'une et l'autre un peu plus de 1 400 € !

#### PERSPECTIVES POUR 2021 ET 2022

Un processus a été lancé au mois de décembre pour le recrutement d'un nouveau collaborateur qui a été engagé à partir de janvier en 2020, à mi-temps pour la récolte de fonds, son autre mi-temps étant consacrée à la communication et à l'image de marque de l'association. L'actuel chargé de récolte de fonds quittant quant à lui

26 357 €  
RÉCOLTÉS PAR  
SOLSOC LORS  
DE L'OPÉRATION  
11.11.11

Solsoc à la fin de 2021, ce sera une année de transition et de redéfinition des stratégies pour la récolte de fonds, qui se retrouve désormais pleinement intégrée dans un département regroupant par ailleurs la mobilisation, le plaidoyer et la communication. C'est dans ce cadre que la récolte de fonds sera remodelée pour coller davantage à l'évolution des techniques

du fundraising, notamment par l'accent mis sur la communication digitale qui, malgré la relative modestie des moyens mis en œuvre en 2020, a montré un certain potentiel. L'accent sera placé davantage aussi sur les relations avec les institutions de l'Action commune, et tout particulièrement avec les structures syndicales et mutualistes pour développer ensemble des campagnes de récolte de fonds. Par contre, les relations avec les différents groupes parlementaires socialistes pour l'obtention des subsides de même que les relations avec FONSOC et l'obtention des subsides de la Province du Brabant Wallon (3 000 €) en passant par notre antenne locale de Nivelles – qui faisaient encore partie en 2020 de la stratégie de récolte de fonds –, seront du ressort du financement institutionnel dès 2021.

### QUELQUES CHIFFRES

En 2020, le soutien des donateur·rice·s individuel·le·s s'est élevé à

48 981 €




## 6. UNE ACTION TRANSVERSALE : LA CAMPAGNE « LA PROTECTION SOCIALE EST UN DROIT, PAS UN PRIVILEGE ! »



L'année 2020 a vu le lancement de la campagne « La protection sociale est un droit, pas un privilège ! » par Solsoc, IFSI et FOS dans le cadre de leur programme commun, avec le soutien de Solidaris, de la FGTB Horval, de la Centrale Générale-FGTB et de la Coopération belge au Développement. La campagne a été lancée le 7 octobre 2020 à l'occasion de la journée mondiale du travail décent.

Cette campagne est transversale à tout le volet Belgique car elle implique(ra) à la fois des stratégies de mobilisation, de plaidoyer politique, de communication et de récolte de fonds.

### LE MESSAGE PRINCIPAL DE LA CAMPAGNE :

La protection sociale est un droit universel, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme depuis 1948. Il est primordial aujourd'hui de faire de la protection sociale une priorité partout dans le monde. C'est un droit, pas un privilège !

### LES REVENDEICATIONS POLITIQUES DE LA CAMPAGNE ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT BELGE :

- Investir davantage dans la protection sociale au sein de la coopération au développement
- Soutenir la création d'un Fonds mondial de protection sociale
- Promouvoir la ratification de la convention 102 de l'OIT.

### LES SUPPORTS DE LA CAMPAGNE :

La campagne se décline principalement en un [site internet](http://laprotectionsocialeestundroit.org) qui héberge une série d'informations et de ressources sur l'état de la protection sociale dans les pays d'intervention de nos différents programmes. De plus, le site a accueilli une première vidéo en décembre. Il s'agit d'une animation didactique qui décortique et explique le mécanisme de protection sociale. En 2021, plusieurs capsules vidéo illustrant un aspect de la protection sociale dans différents pays seront diffusées.

### LA COMMUNICATION AUTOUR DE LA CAMPAGNE :

#### COMMUNIQUÉS

- « LA PROTECTION SOCIALE EST UN DROIT, PAS UN PRIVILÈGE. Découvrez la nouvelle campagne de FOS, IFSI et Solsoc » (7 octobre 2020)
- « LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE EST UN DROIT, PAS UN PRIVILÈGE ! Découvrez la vidéo de la campagne ! » (16 décembre 2020)

#### ARTICLES

- « LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE POUR PROTÉGER CHACUN-E D'ENTRE NOUS », publié sur le site de Solsoc (12 décembre 2020), dans

la Newsletter de décembre 2020 et dans le Solscoop (Octobre-Novembre-Décembre 2020).

- Les deux communiqués autour de la campagne mentionnés ci-dessus ont aussi été diffusés via la newsletter de Solsoc (Newsletter d'octobre et Newsletter de décembre).

### EXEMPLES DE POSTS FACEBOOK

- ACTION// Ce mercredi 7 octobre se tient la journée mondiale du travail décent. À cette occasion, Solsoc et ses partenaires FOS - Socialistische Solidariteit et IFSI lancent une campagne pour promouvoir la Protection sociale à travers le monde. Il est primordial aujourd'hui de faire de la protection sociale une priorité partout dans le monde. #undroitpasunprivilege! Plus d'info dans notre communiqué (7 octobre 2020)



- PROTECTION SOCIALE// Découvrez la vidéo d'animation de la campagne « La protection sociale est un droit, pas un privilège ». Réalisée par l'agence créative SWITCH, cette vidéo décortique le mécanisme de la protection sociale et

s'inscrit dans le cadre d'une campagne lancée par Solsoc, FOS - Socialistische Solidariteit et IFSI avec le soutien de Solidaris, la FGTB Horval, la Centrale Générale - FGTB et la Coopération belge au Développement. Plus d'infos sur : <https://laprotectionsocialeestundroit.org/> (16 décembre 2020)

### LES RETOMBÉES DE LA CAMPAGNE EN 2020 :

La campagne a été massivement partagée par les différentes organisations de l'action commune socialiste vers leurs différents publics. Ce succès tient, selon nous, tant à la thématique de la campagne qui est le corps même des préoccupations de tous nos partenaires, à la thématique criante d'urgence face à la pandémie mondiale, mais également à son format digital qui est particulièrement adapté en tant de confinement.

En parallèle, des actions de plaidoyer politique liées à la campagne ont été mises en œuvre et une proposition de résolution pour la mise en place d'un fonds mondial de protection sociale a été déposée en décembre 2020 par le groupe PS à la chambre, cosignée par le sp.a (Vooruit) et Ecolo-Groen et le CD&V.

### LA POURSUITE DE LA CAMPAGNE EN 2021 :

La campagne se prolongera jusqu'à la fin de l'année 2021. Le site internet continuera à être alimenté pendant cette période (et sans doute au-delà).

La deuxième phase de la campagne sera plus axée sur la sensibilisation du public belge aux réalités vécues sur les autres continents et aura également comme objectif de continuer à soutenir la création d'un Fonds mondial de protection sociale, notamment à travers la participation aux débats parlementaires qui auront lieu en 2021 au sujet de la proposition de résolution. Cette mobilisation vient en complémentarité au travail mené par le Dialogue belge pour la protection sociale universelle (USP 2030). Les activités de récolte de fonds liées à la campagne seront mises en œuvre en 2021 à travers la vente des Solsocks.

# 6/ORGANISATION INTERNE

## 1. UNE ORGANISATION ADAPTÉE À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2017-2021 ET DE SA MISSION

En 2020, l'équipe de Solsoc s'est concentrée sur :

- L'organisation du télétravail, rendu obligatoire à partir du 17 mars suite à la propagation de la Covid-19 ainsi que du suivi des programmes en mode virtuel,
- La mise en œuvre de la quatrième année de son programme 2017-2021 (voir Point « 3 Lignes de force »),
- Le renforcement des synergies et des complémentarités entre FOS-Solsoc et IFSI,
- La formulation des réponses managériales et des plans opérationnels suite aux évaluations externes à mi-parcours du programme 2017-2021,
- Le démarrage du processus de formulation de son cadre stratégique commun Travail décent 2020-2026 et d'identification de son prochain programme 2022-2026,,
- L'actualisation de l'organigramme et la réorganisation du service d'Action en Belgique.
- L'opérationnalisation de la stratégie de diversification des financements (voir Partie II Rapport financier),
- L'actualisation de l'organigramme et la réorganisation du service d'Action en Belgique.
- Le renouvellement de la Présidence, du Bureau Exécutif et l'adaptation des statuts en conséquence (voir point « 6.4 Instances »).
- La poursuite des chantiers en cours.

### SYNERGIE ET COMPLÉMENTARITÉS

**Solsoc-FOS-IFSI** (en collaboration avec l'**Union Nationale des Mutualités Socialistes**) ont opté pour la mise en œuvre d'un programme commun qui s'inscrit dans la thématique du travail décent et découle du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent. Cette démarche renforce l'intérêt des trois organisations de l'action commune socialiste à travailler ensemble et de construire progressivement une plus grande force d'intervention autour d'objectifs et d'enjeux partagés. Arrivé en quatrième année, le programme commun est devenu un espace collégial d'apprentissage, de définition et de mise en œuvre des stratégies communes. Les actions de chacune des 3 organisations restent cependant « traçables ». Chaque acteur est autonome et responsable de son plan d'action et de son budget, tout en assurant une complémentarité stratégique et des synergies.

Solsoc se coordonne avec FOS et IFSI dans 4 pays d'intervention communs dont la Belgique. Une Cellule de pilotage collégial du Programme Commun (GPC/CPC) mise en place pour élaborer le programme en assure le suivi général, stimule l'amélioration de la qualité, veille à la cohérence interne et au suivi des relations avec la DGD.

Deux autres groupes de travail suivent l'opérationnalisation du programme en Belgique et en Amérique latine (Colombie et Bolivie) où les 3 associations poursuivent les mêmes objectifs. Un troisième groupe de travail a été mis en place

pour traiter les questions de suivi/évaluation du programme. Il s'est centré sur la formulation des réponses managériales et des plans d'action à mettre en œuvre suite aux **évaluations du programme à mi-parcours**. Celles-ci ont ciblé les stratégies du Volet « Belgique » et du programme en Colombie. Les rapports et réponses managériales des évaluations sont disponibles sur le site <https://www.solsoc.be/s-informer/publications/?year=2020>.

Après 4 années de programme commun et en plein cœur de l'identification du nouveau programme 2022-2026, les trois organisations (FOS, Solsoc et IFSI) ont jugé nécessaire de faire le bilan de leurs collaborations et de réfléchir aux perspectives. Comment améliorer la force d'action des 3 organisations aux niveaux politique, mobilisation, et stratégies de solidarité et coopération internationale et de renforcer les assises institutionnelles respectives ? Pour y répondre, les 3 organisations se sont mises d'accord sur un processus en plusieurs étapes. Solsoc (cf. mise au Vert du 13 et 14 octobre) et FOS ont identifié au niveau de leur propre organisation des domaines où les synergies et complémentarités (domaines de gestion cf. screening ou autres) peuvent être renforcées tout en mettant en évidence leurs propres limites. Surprises par la deuxième vague de Covid-19, les équipes n'ont pas pu se retrouver en ateliers présentiels pour analyser les résultats de ce travail et dégager des priorités qui vont au-delà de l'identification et la formulation commune du programme 2022-2026.

Enfin, l'agenda « Travail décent » est aussi le fil conducteur des collaborations des 9 organisations de la société civile concernées (ONG, syndicats et mutuelles belges) avec les organisations partenaires sur les 3 continents. Ces 9 acteurs se sont engagés à renforcer leurs collaborations en faveur d'une plus-value claire pour les organisations « partenaires internationaux » et de Belgique et pour elles-mêmes. Elles s'y engagent à travers la plateforme de coordination du CSC Travail décent (CPTD) et de ses groupes de travail (GT) thématiques, notamment la cellule « Masmut », le groupe « Protection sociale » et le groupe

« environnement » ainsi que les GT continentaux (GT Afrique, GT Amérique latine et GT Asie).

Le temps consacré par l'équipe pour participer (voir annexe 1 Mandats en 2020) à cette dynamique est considérable mais ce paramètre est intégré dans la gestion et l'organisation de Solsoc.

### CERTIFICATION DU SYSTÈME D'ÉVALUATION

Le Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au Développement (SES) a été chargé de la certification des systèmes d'évaluation de tous les acteurs belges ayant droit aux subventions gouvernementales, ceux-ci devant garantir la qualité de leurs évaluations. Solsoc comme tous les autres acteurs s'est inscrite dans la démarche imposée par le SES afin d'obtenir cette certification.

Solsoc a reçu l'attestation de la certification de son système de suivi-évaluation, le 13/02/20. Le processus mis en œuvre en 2019 confirme les atouts de notre ONG dans le domaine du suivi et de l'évaluation. Il met également en avant quelques enjeux et points à améliorer que nous prendrons en compte. L'expérience d'évaluation bien ancrée à Solsoc, de capitalisation et de systématisation des bonnes pratiques et des changements en s'appuyant sur le CODAC<sup>37</sup>, a attiré l'attention de l'assesseur et a été relevé dans son rapport. Solsoc renforcera ses pratiques tout en s'inscrivant davantage dans la démarche d'évaluation « externe » imposée par la réglementation. Elle améliore déjà ses outils et ses processus dans ce sens (voir plan d'amélioration) en articulation avec FOS et IFSI.

### LA CHARTE ETHIQUE DE SOLSOC

L'équipe de Solsoc a élaboré son code éthique. Celui-ci a été validé ensuite par le Conseil d'Administration du 27/11/2019.

<sup>37</sup> CODAC : Comité d'accompagnement du programme de Solsoc

L'étape suivante est de mettre en place un mécanisme de signalement des plaintes et des sanctions.

Acodev a mis la pression sur ses membres en annonçant des échéances peu tenables (15/10/2020) pour la mise en conformité de ces mécanismes avec le dispositif légal appliqué à tous les acteurs financés par la coopération belge. C'est la N-VA qui est à l'origine des modifications contraignantes.

Un site web/ plateforme va être créé avec la liste des ONG et des liens qui donnent lieu à des formulaires anonymes à remplir en ligne. Mais Acodev rencontre des difficultés pour accompagner ses membres sur cette question et pour répondre à leurs attentes.

Une administratrice membre du BE, Gabrielle Jottrand s'est proposée de suivre le dossier avec Alexandra Noël, Chargée des ressources humaines désignée responsable « intégrité ».

## MISE AU VERT DE L'ÉQUIPE

Solsoc a organisé sa mise au vert annuelle les 13 et 14 octobre 2020, (le 13/10 à l'Hôtel Marriott et le 14/10 à l'UNMS).

Toute l'équipe était au rendez-vous pour participer en présentiel aux réunions de travail. Il s'agit de la seule occasion entre mars et décembre 2020 de réunion en présentiel pour l'ensemble des collaborateur·trice·s.

La Présidente et les 3 autres membres du Bureau Exécutif ont rejoint l'équipe pour les travaux du deuxième jour.

Le nouvel organigramme et la nouvelle organisation de l'action « Belgique » en articulation avec le « partenariat Sud », la charte éthique, le renforcement des collaborations avec FOS et IFSI et la présentation de la campagne « Protection sociale » ont été les principaux sujets traités lors de ces 2 journées.

Le 14/10 après-midi, l'équipe chargée de la mise en œuvre du programme, a partagé des réflexions et enjeux liés aux axes stratégiques « Protection Sociale » et « Economie Sociale et Solidaire » avec son partenaire Solidaris.

## ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

Un grand chantier « aménagements des bureaux et salles de réunion » a été réalisé en 2019. Les trois étages du 70, Rue Coenraets (entrée au 68), ont été concernés.

Les travaux et aménagements se sont poursuivis en 2020 avec la mise en conformité de l'électricité, le remplacement des châssis de la grande salle de réunion. Les travaux concernant le remplacement des toitures de la copropriété PLS/Solsoc et la mise en conformité « sécurité- incendie » de la copropriété Smartsol ont été postposés en 2021 suite à la crise sanitaire.

Rappelons que Solsoc à (5/100) est copropriétaire avec SMART et PLS des bâtiments acquis par bail emphytéotique. La gestion commune du bâtiment reste compliquée, énergivore et pas toujours avantageuse pour Solsoc.

Un plan de renouvellement des ordinateurs et du serveur central a été entamé en 2017 pour permettre aux collaborateur·trice·s d'avoir un accès à distance à tous les documents postés sur le serveur (réseau). Le renouvellement des ordinateurs par des portables et l'accès à distance au serveur a été clôturé début 2020, ce qui s'est avéré très utile pour être immédiatement opérationnel lors du premier confinement en mars 2020 puisque tou·te·s les collaborateur·rice·s étaient équipé·e·s de PC portables et pouvaient se connecter à distance. Une tour fixe a été achetée pour répondre aux besoins de la communication.

La crise sanitaire a obligé Solsoc à mettre tout le personnel en télétravail conformément à la législation. Le travail dans les bureaux a été autorisé pour des raisons exceptionnelles lorsque le télétravail n'était pas possible et sur base d'une

demande argumentée de la part du ou de la collaborateur·trice.

Les mesures et aménagements des locaux ont répondu aux exigences de sécurité.

Une indemnité pour travail à domicile a été mise en place en octobre 2020 (cf. CCT 149 TT Corona) qui s'élève à 2€ par jour presté. Les abonnements transports en commun n'ont pas été renouvelés, les frais de déplacement ont été remboursés sur base de frais réels.

Au 31 décembre 2020, l'équipe a fonctionné en télétravail durant presque 10 mois. Cette expérience inédite a été vécue comme une épreuve pour la plupart des collaborateur·trice·s. Ces conditions ne sont pas adéquates pour la cohésion d'équipe et un travail optimal.

## LA COORDINATION INTERNE ET LES PROCÉDURES DE DECISIONS

En 2020, l'association est organisée en plusieurs services placés sous la responsabilité de la directrice (cf. organigramme point « 6.3 Personnel »).

La direction assume la responsabilité de la gestion journalière et dispose de l'autonomie nécessaire pour mener à bien les tâches opérationnelles de l'organisation. Elle prend ses décisions sur base de propositions élaborées et validées par les groupes de travail internes de Solsoc en tenant compte des ressources humaines et matérielles disponibles et sur base des expériences de l'ONG.

Les groupes de travail internes sont des espaces de réunion et de concertation. Ils répondent aux principes repris dans le manuel de procédures de Solsoc. Le télétravail a augmenté la fréquence des réunions de service, mais n'a pas changé les principes suivants :

- Les dates des réunions sont fixées collégialement par les membres du groupe de préférence

Pour pallier à cet inconfort, les réunions d'équipe interservices ont été organisées, une fois par semaine au tout début du confinement et ensuite tous les 15 jours, le lundi de 9h30 à 11h30. Les autres réunions de service se sont aussi tenues de manière plus fréquentes. La mise au Vert annuelle a été maintenue (voir plus haut).

La santé mentale est primordiale et nous ne sommes pas tous et toutes égaux·ales face à l'angoisse, la peur et le stress. C'est pourquoi, une semaine de congé supplémentaire « Bien-être » a été accordée aux collaborateur·trice·s durant la période estivale 2020. Elle a permis de ressourcer l'équipe qui malgré son état de fatigue générale a poursuivi sa mission de manière professionnelle et solidaire.

en début d'année et au minimum une fois par semestre

- Les dates sont inscrites dans le planning « Outlook » par la personne responsable du pilotage de la réunion.
- Un ODJ est communiqué aux membres du groupe une semaine minimum avant la réunion pour adaptation et à l'ensemble du personnel au minimum trois jours avant la réunion.
- Un procès-verbal reprend les conclusions et décisions pour chaque point mis à l'agenda. Il est communiqué au plus tard une semaine après la réunion à l'ensemble du personnel après avoir été validé par les participant·e·s à la réunion. Il est accessible à tou·te·s et est enregistré dans le couloir (réseau) par la personne responsable du pilotage de la réunion.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES 59 RÉUNIONS TENUES EN INTERNE EN 2020

Groupes de travail opérationnels en 2020	Réunions en 2020
Stratégies et organisation de Solsoc	
Mise au Vert	2 jours d'ateliers
Interservices (IS)	20 réunions bimensuelles
Stratégies et suivi opérationnel du Programme	
Le groupe « stratégies programme » (GS PGM)	4 réunions
Le CODAC (Comité d'accompagnement du programme)	2 réunions plénières
RTPS (Suivi opérationnel partenariat Sud)	18 réunions
RTPN (Suivi opérationnel Volet Belgique)	5 réunions
Stratégies et organisation de la communication externe	
Groupe Stratégique (GS) COM	3 réunions
Stratégies et organisation de la recherche de financement	
Groupe Stratégique (GS) financements	4 réunions
GT «informatique »	1 réunions

### ACTUALISATION DE L'ORGANIGRAMME

Les travaux de réorganisation et de clarification de l'organigramme entamé en 2019 par l'équipe et la Direction ont été poursuivis en 2020 avec l'appui du service RH de Solidaris et sur base des principes suivants:

- Créer un environnement stable dans lequel l'équipe peut se développer et ainsi affronter sereinement et avec qualité, les défis à courts et moyens termes ;
- Clarifier certaines fonctions au sein de « l'Action en Belgique » en tenant compte de la nouvelle organisation du service en cours;

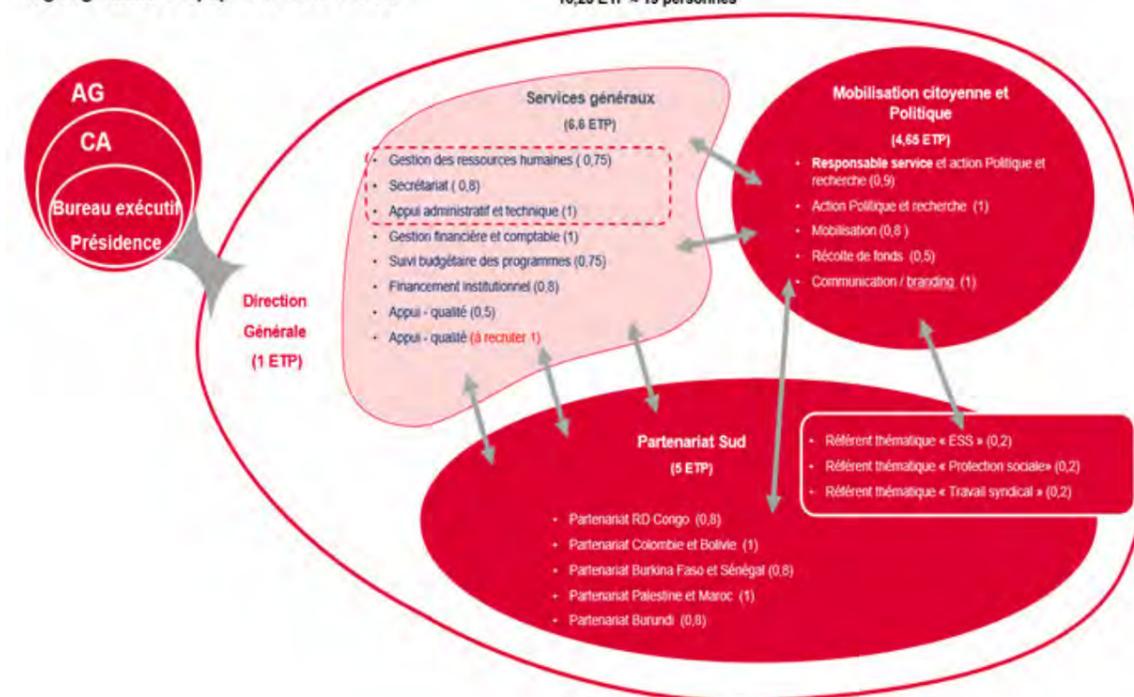
- Clarifier les nouvelles fonctions de coordination ou de responsabilité d'équipe (Belgique et Sud) dans l'organigramme ;
- Assurer la coordination et la répartition du travail en veillant à l'équilibre de la charge de travail ;
- Faciliter un système de back-up ;
- Responsabiliser les collaborateurs-trices ;
- Formaliser et clarifier.

**Un organigramme évolutif a été présenté et validé par le CA du 28 septembre 2020**

ORGANIGRAMME PRÉVU EN 2021

Organigramme « équipe » de Solsoc 2021

16,25 ETP ≈ 19 personnes



### LES POINTS SAILLANTS QUI FONDENT LE NOUVEL ORGANIGRAMME SONT :

- **Renforcer l'expertise thématique au sein du service partenariat Sud**

Le partenariat Sud est la colonne vertébrale de Solsoc. Le CODAC (experts externes et membres de l'équipe programme au sein d'un comité de pilotage du programme) et la plateforme MASMUT concentrent une expertise sur les thématiques du travail décent. Cette expertise sera renforcée en interne au sein de l'équipe partenariat Sud essentiellement au profit de l'accompagnement des partenaires, mais également pour améliorer la coordination du service en lien avec les partenaires Nord. En 2020, trois nouvelles fonctions ont été mises en place « référent-e thématique » pour

chacune des trois thématiques (ESS, Protection sociale et Action syndicale). Elles seront assurées chacune par un-e chargé-e de partenariat.

- **Renforcer les stratégies, la coordination et l'articulation des fonctions de l'action en Belgique (plaidoyer, mobilisation, récolte de fonds, communication).**

Le but est d'atteindre les objectifs stratégiques de Solsoc (cf. plan stratégique 16-26) et d'assurer la visibilité de l'organisation dans ses domaines d'intervention. Les stratégies seront accompagnées d'un dispositif de suivi/évaluation opérationnel. Rappel, le service a été fortement déstabilisé ces deux dernières années (départs & absences / arrivées de nouvelles collaboratrices). Sa consolidation est prioritaire (détail, voir point suivant).

- **Introduction de deux nouvelles fonctions à responsabilités dans l'organigramme** qui assureront le relais entre les équipes des services partenariat Sud et « action en Belgique » et la direction :

- un-e responsable du service de l'Action en Belgique rebaptisé « Mobilisation politique et citoyenne » immédiatement fonctionnel-le et
- un-e responsable partenariat « Sud » à mettre en place en 2022.

- **Pas de modifications majeures au niveau des services « support »** qui deviennent les services généraux de Solsoc si ce n'est le glissement d'une fonction « suivi des budgets des programmes » du service partenariat Sud vers les « services généraux ».

Autres **caractéristiques** de l'organigramme proposé :

- Il tient compte de la **capacité financière de Solsoc**. Il est en adéquation avec les estimations budgétaires pour 2020, 2021 et à priori de 2022 (qui dépendent essentiellement du nouveau programme 2022-2026)
- **Les collaborateurs-trices actuellement en poste ont les compétences requises** pour occuper les fonctions moyennant le recrutement d'un-e collaborateur-trice supplémentaire avec des compétences en communication technique et branding.

À la demande du BE, une majoration salariale pour les fonctions de direction et de responsable de service a été validée au CA du 28/09/2020 de manière à marquer une petite différence avec les autres fonctions toutes rémunérées sur base des barèmes ACS.

### MISE EN ŒUVRE DU NOUVEL ORGANIGRAMME POUR LES ACTIONS EN BELGIQUE

La réorganisation de l'équipe « Nord », mettant en œuvre les différentes actions en Belgique faisait

l'objet de réflexions depuis la mise au vert de Solsoc en 2019. Suite à la recomposition partielle de l'équipe, il était nécessaire de repenser les fonctions et les tâches de chaque collaborateur-riche afin que chacun-e y voit clair et retrouve de la cohérence et de la complémentarité.

Le nouveau service regroupe désormais les collaborateurs-rices chargé-e-s d'une part de mettre en œuvre le volet Belgique du programme DGD que sont la mobilisation et le plaidoyer, en introduisant une dimension accrue de recherche pour nourrir ces stratégies ; et d'autre part la communication et la récolte de fonds. Un poste de responsable a été créé pour coordonner le service, veiller à la définition d'une stratégie globale et à sa mise en œuvre. En effet, ces différents axes sont régulièrement entremêlés, une bonne coordination ainsi que des stratégies transversales comme les campagnes thématiques permettront certainement d'accroître notre impact auprès du public et des mandataires socialistes.

Le nouvel organigramme de l'équipe a été validé en septembre 2020. Peu après, Géraldine Georges chargée de l'Action politique et sélectionnée en interne pour occuper le nouveau poste de responsable a été détachée au Parlement fédéral et Perrine Crevecoeur qui était chargée de recherche et de plaidoyer l'y a suivie en décembre. L'année 2021 commencera donc avec un organigramme réadapté et une équipe modifiée puisque Stéphanie Lecharlier, sélectionnée en interne pour prendre le poste de responsable, doit d'abord effectuer une passation avec une personne à engager pour le partenariat Burundi. Aussi, le recrutement pour le poste de chargé-e de communication, qui était resté inoccupé près d'un an, a pu être relancé et Liviu Bercaru qui a été sélectionné commencera début janvier.

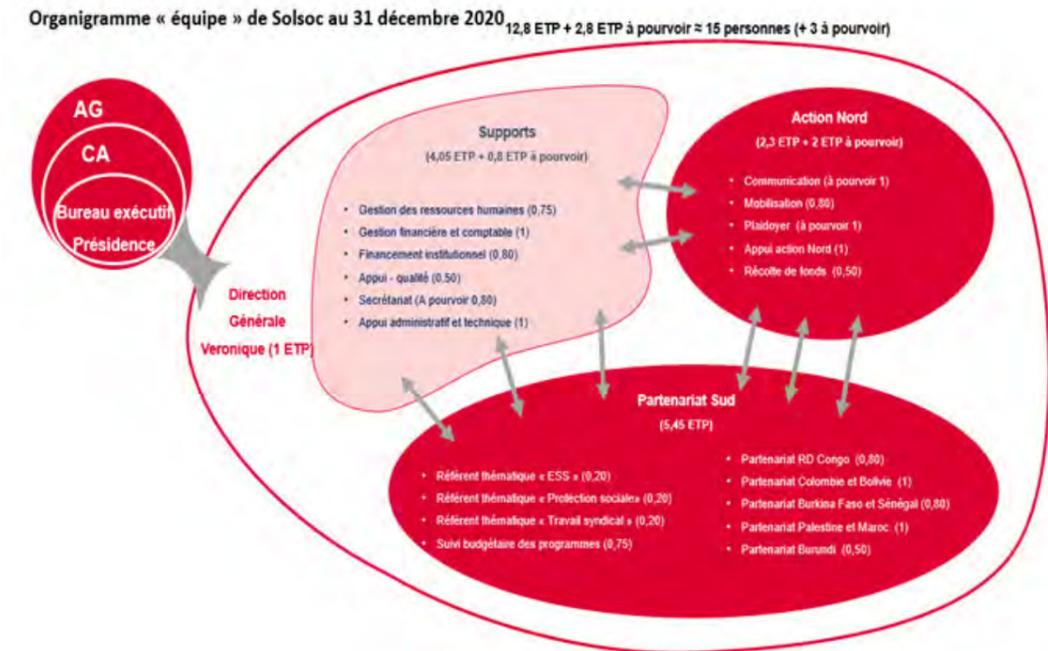
## 2. LE PERSONNEL

### RÉPARTITION

Au 31 décembre 2020, l'équipe de Solsoc était composée de 15 personnes représentant 12,8 équivalents temps plein (ETP) actifs au siège ainsi que 2,8 ETP à pourvoir :

### EMPLOYÉ·E·S

Tableau relevé du personnel 2020 (voir en annexe 6 Relevé du personnel).



### GESTION

Solsoc constate la nécessité d'adapter continuellement les ressources humaines aux besoins dans un contexte mouvant et peu prévisible.

La surcharge de travail de certain-e-s collaborateur-riche-s persiste même si une amélioration a été constatée. Cette surcharge se traduit par une accumulation d'heures supplémentaires à récupérer et concerne essentiellement le service « Partenariat Sud » (accumulation d'heures

supplémentaires lors des périodes de rapports et moins lors des missions cette année vu le contexte de pandémie).

Un autre facteur est l'augmentation constante du nombre de réunions de coordination avec nos partenaires du programme commun, du Cadre Stratégique Commun « Travail décent », des plateformes et réseaux, des fédérations et coupoles, etc. Ces réunions sont chronophages, elles demandent préparation, participation, prises de notes et rédaction de comptes-rendus. Plus

faciles à organiser en visio-conférence, elles ont considérablement augmenté en 2020 et ont rendu les journées de travail interminables et épuisantes.

Enfin, l'équipe étant petite, l'absence d'une seule personne la fragilise considérablement. Or, il peut y avoir des absences pour congés de maladie et parfois de longue durée. Engager une personne pour assurer un remplacement temporaire n'est pas toujours envisageable. Les tâches sont, dans ce cas, redistribuées au sein de l'équipe.

Les mesures mises en place ces dernières années (cf. rapport 2019) pour atténuer la surcharge de travail n'ont pas suffi à compenser l'impact négatif du télétravail et des départs imprévus de certains membres de l'équipe.

### DÉPARTS DE COLLABORATRICES

Gladys Cifuentes, chargée du partenariat Colombie et Bolivie, est partie en pension en avril 2020.

En octobre 2020, Marilyn Hottat, chargée du secrétariat a quitté Solsoc pour d'autres horizons.

Géraldine Georges, chargée de l'Action politique et Perrine Crevecoeur, chargée de plaider et de l'appui qualité ont rejoint, respectivement en octobre et en décembre, le Groupe PS à la Chambre pour des postes de Collaboratrices. Les tâches de ces 2 collaboratrices ont temporairement été réparties dans l'équipe.

### RECRUTEMENTS ET NOUVELLES AFFECTATIONS

Recrutée fin 2019, Marie Le Boniec a démarré ses fonctions de chargée des financements institutionnels au 1er janvier.

Maïté Verheylewegen qui appuyait le partenariat Bolivie depuis novembre 2018 a repris en avril, les fonctions de chargée de partenariat « Bolivie et Colombie » assurées précédemment par Gladys Cifuentes.

Solsoc met aussi en œuvre la première phase de l'organigramme évolutif validé par le CA du 28/09/2020 qui prévoit l'entrée en fonction de la responsable du service « mob et pol » et le recrutement d'un-e chargé-e de communication / branding.

Liviu Bercau a été recruté et engagé pour occuper la fonction de chargé-e de communication / branding. Il occupera le poste (ACS) vacant suite au départ de Géraldine George à partir du 4 janvier 2021.

Stephanie Lecharlier, chargée de partenariat Burundi et référente thématique « syndicats » a été recrutée en interne pour occuper la fonction de responsable du service Mobilisation Citoyenne et Politique à partir du 1er janvier 2021. Un processus de recrutement externe a été organisé fin novembre pour la remplacer dans ses fonctions de chargée de partenariat, à partir de 2021.

Deux autres processus de recrutement sont prévus début 2021 pour engager un-e chargé-e « appui qualité » et un-e chargée du secrétariat, à partir des deux postes vacants ACS occupés précédemment respectivement par Perrine Crevecoeur et Marilyn Hottat.

### ACS / MARIBEL

Selon la convention, l'intervention d'Actiris couvre 10 à 95 % du salaire. En réalité, 10,75 ETP sur les 12,8 ETP ont été subventionnés par Actiris, si on ne prend pas en compte les postes inoccupés non remplacés. Dans ce cas contraire, si on prend en compte ces postes, on aurait 11 ETP (Actiris) sur 15,6 ETP.

La gestion des ACS ne simplifie pas la gestion du personnel

Solsoc bénéficie de 13 postes ACS. Chaque poste correspond à une qualification (voir le tableau du personnel en annexe 6).

La situation de 3 postes ACS au sein de Solsoc est préoccupante (4 précédemment) parce qu'ils

ne correspondent pas aux barèmes de fonction nécessaires.

Lors des engagements de personnes pour les 4 postes en question, des dérogations ont été demandées à Actiris qui les a acceptées (la différence au niveau de la prime est à charge de Solsoc).

Depuis le 1er mars 2015, plus aucune dérogation n'a pu être accordée pour élargir les niveaux d'études vers le haut, par contre les niveaux d'études autorisés dans les conventions peuvent être élargis vers le bas.

Pour remédier à cette situation, Solsoc a, en 2017, entamé une demande de mise à niveau de ces postes ACS ne répondant plus au profil des personnes qui les occupent. La démarche s'est soldée par un refus de déroger à la réglementation de manière générale de la part du ministre compétent et de l'administration. Nous devons, dès lors, faire des demandes de dérogation au cas par cas. C'est ce que nous avons fait en 2019 pour un poste, lors du départ en pension de notre chargée du secrétariat qui occupait un niveau C. La demande de dérogation pour engager un niveau B sur ce poste a été acceptée en mai 2019. La même démarche est prévue pour le remplacement de la chargée de plaider qui occupait un poste ACS niveau D de manière à obtenir un niveau A (universitaire) adapté pour les fonctions prévues pour ce poste.

Chaque demande de crédit-temps ou de congé thématique, libère du temps de travail. Ce temps de travail doit être remplacé dans les 6 mois pour ACTIRIS. C'est entre autres pour cette raison que plusieurs collaborateur-ric-e-s sont engagé-e-s sur différents contrats. Le temps de travail libéré ainsi sur les contrats ACS permettent d'augmenter le temps de travail de certain-e-s autres collaborateur-ric-e-s qui n'ont pas de contrat à temps plein.

A noter que Solsoc a introduit une demande de mi-temps complémentaire au Maribel en octobre 2020. La réponse positive sera confirmée en février 2021. Ce mi-temps permettra de compléter le poste de chargée de partenariat Burundi pour la fonction de référent-e thématique « travail syndical ».

### FORMATIONS

Solsoc attache beaucoup d'importance à la formation de son personnel. Chaque nouveau-elle travailleur-euse, les membres de l'équipe et la direction suivent des formations spécifiques. Celles-ci favorisent le développement des compétences et aptitudes individuelles ainsi que la professionnalisation de l'ONG. Certaines formations (si elles sont jugées nécessaires pour plusieurs collaborateur-ric-e-s) sont organisées et suivies en groupe.

Dans le secteur ONG, aucune convention collective sectorielle n'a été conclue ou prolongée pour les périodes 2017 – 2018 et suivantes. À défaut de concrétisation par le secteur ou l'employeur, l'obligation de formation, qu'elle soit formelle ou informelle, relève du régime supplétif de la loi et dépend de la taille de l'association. Dans le cas de Solsoc (équipe de 10 à 19 ETP), l'octroi d'un (1) jour de formation en moyenne par équivalent temps (ETP) plein est de rigueur, soit **un total de 12,8 jours au minimum au 31 décembre 2020**.

Malheureusement suite à la crise sanitaire qui a frappé l'année 2020, beaucoup de formations ont été annulées et non programmées. La majorité des formations suivies en 2020 par l'équipe ont été suivies en visio-conférence. Les membres du personnel ont bénéficié au total de plus de **140 heures de formation en 2020** sur les thématiques suivantes :

- "Trajectoire TOC 2020". – équipe programme
- « Vision 2030 » : - Chargée de l'appui Action Nord, chargée de financement institutionnel
- Coaching / appui conseil organigramme « Direction » : UNMS – Directrice – chargée des RH
- « Office 365 » - Chargé de l'appui administratif et technique
- « Développer ses financements avec les fondations » - chargée de financement institutionnel

**Valorisation des formations :** Les formations sont pour la plupart restituées en interne lors d'une IS ou d'un groupe de travail stratégique lorsqu'elles concernent une grande partie de l'équipe, ou en bilatéral avec son binôme pour des formations spécifiques.

Formation en Néerlandais : Solsoc encourage le personnel à apprendre le Néerlandais pour être plus à l'aise dans les réunions avec ses partenaires du Programme (PGM) commun et du Cadre stratégique commun (CSC) Travail Décent. Des cours collectifs (3 niveaux) ont été organisés avec un formateur externe en 2018. Malheureusement nous n'avons pas pu en organiser en 2019 ni en 2020.

#### FINANCEMENT DES FORMATIONS 2020 :

En 2020, le budget formation de Solsoc est en augmentation et il s'élève à 6060 €. Nous avons bénéficié de financements venant du Fonds 4S à hauteur de 180€, nous avons aussi bénéficié d'un appui d'Acoddev dans le cadre de leur offre de formations et de coaching gratuite ainsi qu'une formation sur « Office 365 » partagée par Smartbe.

#### ÉVALUATION :

Cette année, les entretiens de fonctionnement ont été basés essentiellement sur la description de fonction de chaque membre du personnel afin de valider le nouvel organigramme et sur les objectifs à atteindre d'ici la fin du programme (2021). Cela a permis à chaque collaborateur-trice de trouver sa place et d'assumer son rôle dans cette nouvelle organisation du travail.

## 3. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de Solsoc s'est tenue le 16 juin 2020.

Elle a validé les comptes et bilans 2019 et acté la démission du membre effectif Jean-François RAMQUET et l'admission d'Arnaud LEVEQUE.

#### Membres de l'Assemblée Générale au 31/12/2020.

BOURGAUX Jacques, CEULEMANS Estelle, COHEUR Alain, COLLARD Marie-Caroline, CORNU Tanguy, DUBOIS Fanny, FERNANDEZ SANCHEZ Jenifer, FONTENELLE Ariane, GAMBINI Antonio, GILLON Stephan, GOSELIN Frédéric, GROVONIUS Gwenaëlle, HAGIEFSTRATIOU Martini, HOUBA Delphine, JAMAR Paul, JAMOULLE Véronique, JOTTRAND Gabrielle, LAMAS Rafaël, LEPOIVRE Florence, LEVEQUE Arnaud, MARLIER Francis, SPELTDORN Marnic, VAN ERPS Noémie, VANDEWALLE Annuschka, VERTENUEIL Robert.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de Solsoc s'est réuni le 16 juin, le 30 juin, le 28 septembre et le 9 décembre.

Le CA du 28 septembre a acté la démission d'Ariane FONTENELLE et nommé comme administratrice provisoire Farah DEHON.

Le CA du 9 décembre a acté les démissions de Jenifer SANCHEZ FERNANDEZ, d'Antonio GAMBINI et nommé comme administrateur-riche-s provisoir-e-s Ahmed RYADI pour terminer le mandat de Jean-François RAMQUET et Claudia CAMUT pour terminer le mandat de Jenifer SANCHEZ FERNANDEZ.

#### Membres du Conseil d'Administration au 31/12/2020

BOURGAUX Jacques, CAMUT Claudia, CEULEMANS Estelle, CORNU Tanguy, DEHON Farah, DUBOIS Fanny, GROVONIUS Gwenaëlle, HAGIEFSTRATIOU Martini, HOUBA Delphine,

JAMAR Paul, JOTTRAND Gabrielle, LAMAS Rafaël, LEPOIVRE Florence, LEVEQUE Arnaud, MARLIER Francis, RYADI Ahmed, VAN ERPS Noémie.

### LE BUREAU EXÉCUTIF

Le Bureau Exécutif s'est réuni le 3 juillet, le 28 août, 21 septembre, le 23 novembre. Il a été renouvelé lors du CA du 30 juin suite à la démission de Delphine HOUBA en tant que Présidente.

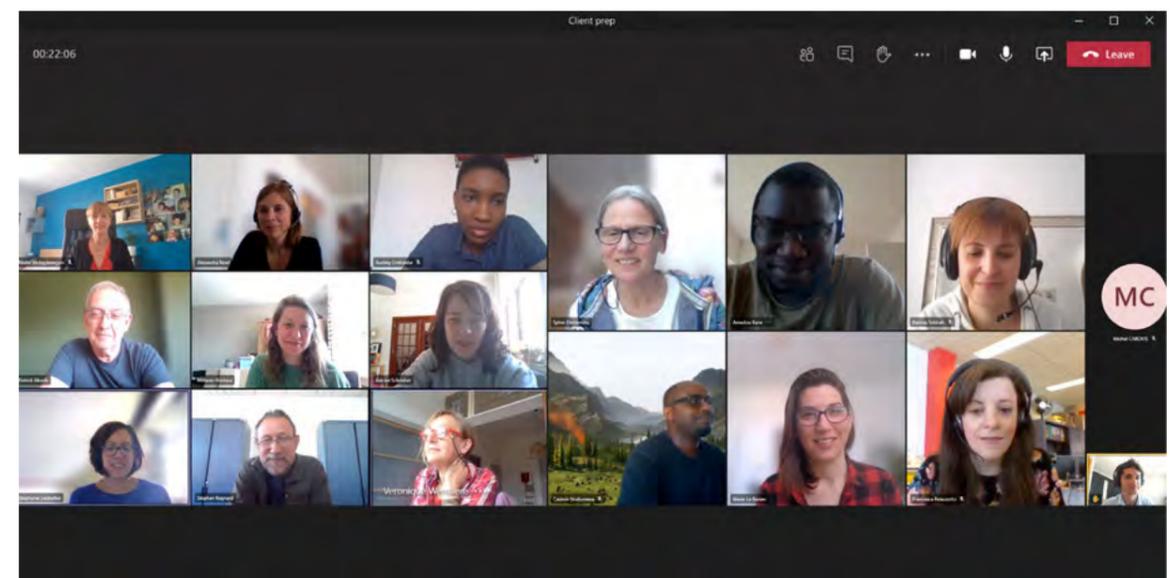
#### Membres du Bureau Exécutif au 31/12/2020

- Estelle CEULEMANS, Présidente
- Martini HAGIEFSTRATIOU, Vice-Présidente
- Gwenaëlle GROVONIUS, Vice-Président
- Gabrielle JOTTRAND, Secrétaire/ trésorier

#### LA GESTION JOURNALIERE

- Veronique WEMAERE, Directrice

## 4. LE PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2020



Patrick ABEELS (Réculte de fonds), Malek BEN ABDESSAMAD (Partenariat Maroc et Palestine), Michel CAROVIS (Appui administratif et technique), Marie LE BONIEC (Financements institutionnels), Sylvie DEMEESTER (Partenariat RD Congo), Audrey GRELOMBE (Appui action Nord), Chantal JADOT (Appui qualité), Stéphanie LECHARLIER (Partenariat Burundi), Alexandra NOEL (Ressources humaines), Casimir NSABIMANA (Gestion financière et comptabilité), Stephan REGNARD (Partenariat Burkina Faso et Sénégal), Aurore SCHREIBER (Partenariat Nord), Karima SEBBAH (Suivi budgétaire des programmes), Marie-Thérèse VERHEYLEWEGEN (Partenariat Bolivie et Colombie), Veronique WEMAERE (Directrice).



# RAPPORT FINANCIER

## 7/ INTRODUCTION

Les comptes annuels 2020 seront publiés à la banque nationale pour le 31 juillet 2020 et accessibles en ligne <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/consulter/application-consult/lapplication> avec indication du N° d'entreprise de Solsoc : 0432.624.255

## 8/ COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019

Les comptes ont été établis, comme chaque année, conformément à la réglementation de la comptabilité des grandes ASBL et à l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à la subvention des programmes et projets présentés par les organisations non gouvernementales, et de ses directives concernant les aspects comptables et

financiers. Les comptes présentés au 31.12.20 ont été audités et certifiés par Mr DEREMINCE, réviseur d'entreprises et commissaire aux comptes.

Le rapport du réviseur se trouve en annexe 14, point 2. Le détail des comptes figure en annexe 7, point 3.

### 1. ÉTAT DES COMPTES 2020 - SYNTHÈSE

#### BILAN 2020

ACTIF	Codes	2020	2019	Commentaires
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>20/28</b>	<b>208.685,33 €</b>	<b>241.097,00 €</b>	
Mobilier de bureau	24	3.993,27 €	6.404,94 €	amortissements
Immeuble	25	198.567,06 €	228.567,06 €	Bail emphytéotique
Participation SmarSol	28	6.125,00 €	6.125,00 €	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>3.253.565,05 €</b>	<b>2.722.879,42 €</b>	
<b>Créances Commerciales</b>	<b>40/41</b>	<b>1.100.599,96 €</b>	<b>1.004.157,51 €</b>	
Subside à recevoir	40	526.501,77 €	421.469,88 €	CNCD, WBI, ... détail voir "balance clients"
Autres créances	41	574.098,19 €	542.216,74 €	Solde terrain (transferts non encore justifiés)
Valours disponibles	54/58	2.119.836,55 €	1.718.721,91 €	Subsides reçus non encore engagés
Comptes de régularisation	490/1	33.128,54 €	40.470,89 €	Subsides actifs déc versés en janvier
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3.462.250,38 €</b>	<b>2.963.976,42 €</b>	

PASSIF	Codes	2020	2019	Commentaires
FONDS SOCIAL	10/15	1.251.909,48 €	1.050.210,92 €	
Patrimoine	100	36.125,66 €	36.125,66 €	
Fonds affectés	13	1.215.783,82 €	1.014.085,26 €	Résultat positif de 206.699€
DETTES	17/49	2.210.340,90 €	1.913.765,50 €	
Dettes à long terme	17	168.565,22 €	198.565,22 €	Bail emphytéotique
Dettes à court terme	42/48	2.041.775,68 €	1.695.200,28 €	
Bail Emphytéotique	42	30.000,00 €	30.000,00 €	
Dettes commerciales	440/4	106.998,49 €	55.405,61 €	Fournisseurs
Subsides non engagés	46	1.810.203,89 €	1.547.609,17 €	Subsides DGD et PHGM non encore engagés
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	49.648,96 €	46.440,06 €	Provisions et factures "sec. Sociale" payées en janvier
Autres dettes	48	44.924,34 €	15.745,44 €	VNVS non encore versé/Cofin et Op 11.11.11
Comptes de régularisation	492/3		20.000,00 €	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3.462.250,38 €</b>	<b>2.963.976,42 €</b>	

CHARGES	Codes	2020	2019	Commentaires
Charges d'exploitation	60/64	5.502.895,25 €	5.156.090,33 €	
Aprovisionnement & Marchandises	60	5.123,58 €	20.553,90 €	Achats pour comptes des tiers
Services & Biens divers	61	220.109,34 €	348.987,14 €	
Rémunérations et charges sociales	62	918.058,30 €	885.214,21 €	
Amortissements	630	33.597,47 €	35.959,25 €	Serveur & bail emphytéotique
Autres charges d'exploitation	640/8	4.326.006,56 €	3.865.375,83 €	Transferts terrain (dépenses terrain)
Charges financières	65	11.335,26 €	5.720,66 €	
Charges exceptionnelles	66		45,99 €	
Résultat affecté	9906	206.698,56 €	178.476,72 €	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>5.720.929,07 €</b>	<b>5.340.333,70 €</b>	

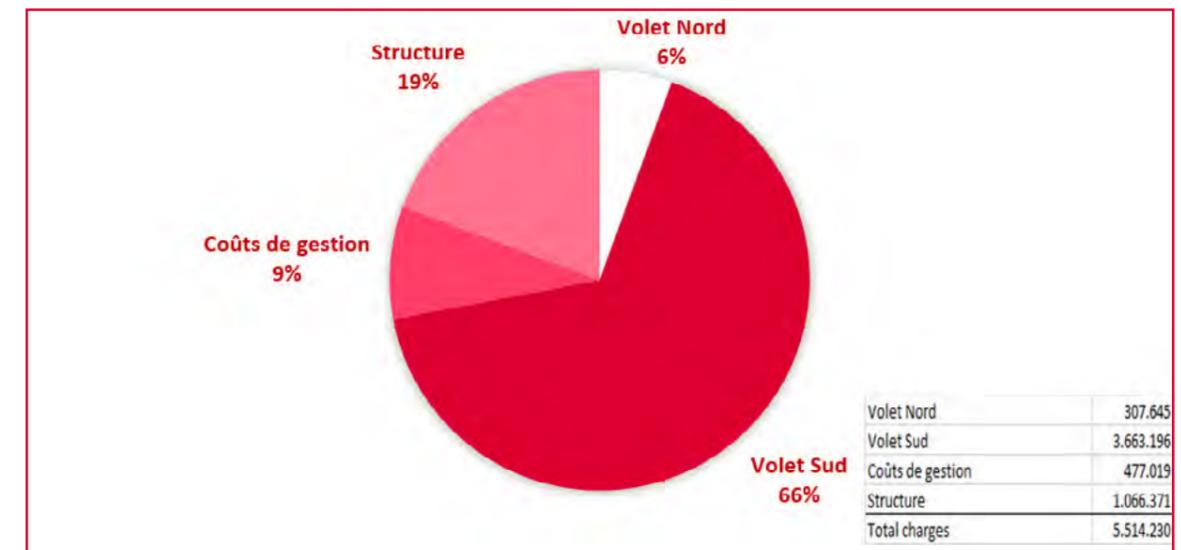
## COMPTE DE RÉSULTATS 2020

PRODUITS	Codes	2020	2019	Commentaires
Produits d'exploitation	70/74	5.720.724,44 €	5.323.515,36 €	
Ventes et prestations	70	93.024,12 €	79.541,52 €	P&V, CNCD
Dons	731	49.115,08 €	94.108,99 €	CCP, VNVS, MULTIPHARMA,
Contributions	732	534.172,13 €	498.172,26 €	MUT, FONSDC, P & V et Syndicats
Subsides Programme et projets	736	3.592.201,00 €	3.265.893,67 €	DGD, WEI et BXL
Subsides à l'emploi	745	411.675,25 €	393.702,71 €	Actiris
Autres Produits d'exploitation	74	1.040.536,86 €	992.095,21 €	Subv & affectation salaire /PGM, FA, FS autre recap
Produits financiers	75	1,29 €	486,68 €	
Produits exceptionnels	76	203,34 €	16.331,66 €	
Résultat affecté				
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>5.720.929,07 €</b>	<b>5.340.333,70 €</b>	

## 2. RÉSULTAT POSITIF

Les comptes sont en équilibre avec un **résultat positif de 206.699€** pour un total bilantaire de 3.462.250€.

Les dépenses totales s'élèvent 5.514.231 (66% pour le volet Sud ; 6% pour le volet nord ; 9 % en coûts gestion de programme et 19% en frais de structure). Le chiffre d'affaires réalisé est de 5.720.929€.



### Ce résultat excédentaire de 206.699€ provient :

- **A.** Du résultat excédentaire des fonds propres par rapport aux besoins en fonds de cofinancement, en 2020 (111.403€). Selon les règles d'affectation du résultat positif, ce montant sera affecté dans son entièreté aux fonds de projets pour le cofinancement.
- **B.** Du solde positif des comptes « structure » (95.636€) qui s'explique :
  1. **100 % des produits (à 3.639,46 euros près) ont été réalisés :**
    - Les produits « récolte de fonds » (1% du prévu en raison du coronavirus voir le pt. récolte de fonds) ont été compensés par une recette de frais administratifs plus élevée de 61%.
  2. **5% des dépenses n'ont pas été réalisées :**
    - Les frais de bureau (-58%) moins élevés, le personnel étant en télétravail, une partie des frais de bureau sont pris en charge par le programme DGD.

- Les frais de matériel informatique (-19%) en partie pris en charge par le programme DGD.
- Frais de mission (-78%) peu élevés vu le contexte sanitaire qui a empêché les missions.
- Frais de communication (-100 %) : pas d'évènements organisés vu le contexte.
- Frais de réunion (-51 %) : moins de réunions en présentiel vu le contexte.
- 3. **Augmentation de dépenses pour les postes suivants :**
  - Frais de maintenance winbooks suite à l'installation cloud pour le télétravail (+60%).
  - Augmentation de la capacité du site internet (campagne on line) (+60%)
  - Frais de banque (+500%) suite à la nouvelle réglementation de gestion de comptes (fusion d'échelle et application des intérêts négatifs sur les soldes créditaires).

## 3. AFFECTATION DU RESULTAT EXCÉDENTAIRE

Conformément aux règles internes d'évaluation et d'affectation du résultat positif reprises dans les règles de comptabilisation (cf. annexe 8 point 5), ce résultat est affecté aux « fonds affectés » (fonds de réserve) comme suit :

- 40% (38.147,63€) au 133100 (Fonds de préfinancements) ;
- 30% (28.744,02€) au 133200 (Fonds de structure) ;
- 30% (28.744,01€) au 133300 (Fonds affecté aux projets et programmes).
- 453.240,32€ en Fonds de préfinancements
- 172.859,46€ en Fonds de structure ;
- 589.684,04€ en Fonds de projets et programme.

Les comptes des fonds affectés (réserves) (voir détail compte en annexe 8 point 4) totalisent en 2020 un montant de **1.215.783,82 €** répartis comme suit :

## 4. MONTANTS ENGAGÉS EN 2020

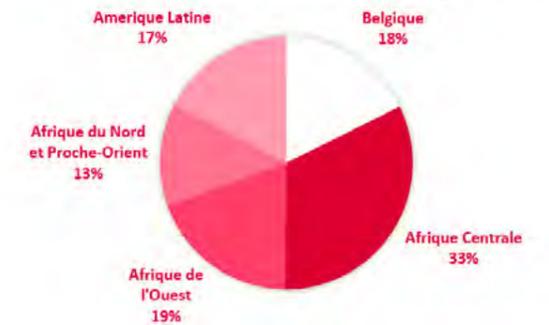
En 2020, Solsoc a consacré **4.447.860€** à ses programmes de développement soit :

- 3.663.196 € pour le volet Sud, somme entièrement transférée aux partenaires Sud pour leurs interventions ;
- 307.645 € pour le volet Belgique (Nord) ;

Les frais d'évaluation et de suivi de ces programmes (coûts de gestion) se sont élevés à 477.019 € et les frais liés à la structure de l'ONG à 1.066.371 €. **Le montant global des charges de 2020 est de 5.514.231 €.**

La répartition géographique des dépenses programmes et projets 2020 (coûts opérationnels et coûts de gestion) est la suivante :

### VENTILATION DES DEPENSES PROGRAMME & PROJETS PAR REGIONS EN 2020



## 5. FRAIS DE STRUCTURE

BUDGET 2020 :

Le détail des budgets de la structure, réalisés en 2020 et les sources de financement de la structure figurent en annexe 8 point 1. Le résultat positif a été expliqué ci-dessus au point 8.2.

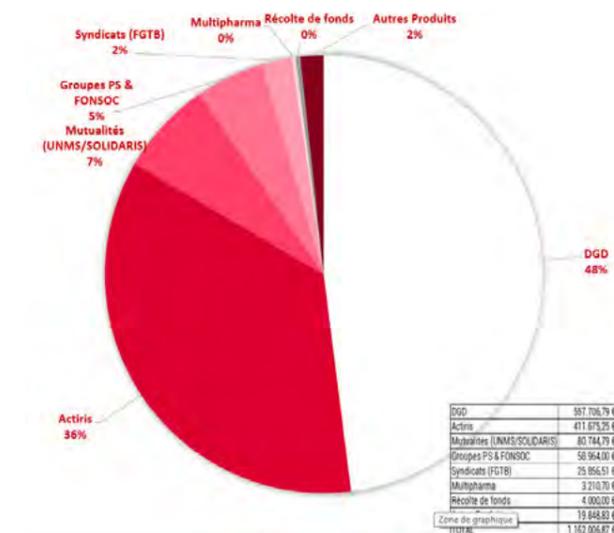
BUDGET 2021 :

Le détail des budgets de la structure (prévisions 2021 adaptées) figure en annexe 8 point 1.

Pour le budget 2021 présenté au CA de décembre 2020, nous prévoyons une augmentation des charges de la structure qui s'élèveront à 1.178.453,64€ (+10,51%) par rapport à celles réalisées en 2020. Cette augmentation est due à l'indexation normale annuelle et à l'augmentation des frais du personnel (+6,94%) qui s'explique par

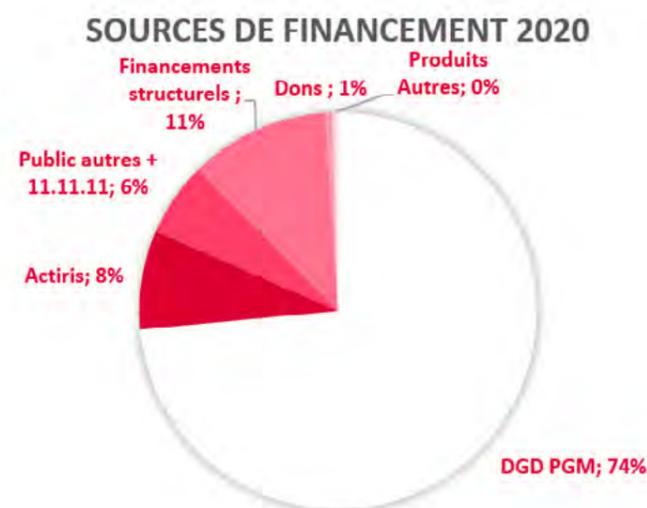
une hausse des ETP au sein de l'organisation pour répondre aux besoins en compétences et remplacer les postes vacants (équipe au complet), aux dépenses liées aux fins de contrat, à l'indemnité journalière accordée à tous les travailleurs en télétravail depuis fin mars 2020, à la valorisation des salaires des 2 postes de responsable d'équipe (directrice et responsable du service de mobilisation politique et citoyenne) qui résulte de la réorganisation de l'équipe Solsoc.

Les produits augmentent très légèrement (+1,8%) avec l'hypothèse d'avoir suffisamment de frais administratifs sur les projets hors programme et un subside à l'emploi du fonds Maribel pour 0,5ETP. Ils sont donc estimés à 1.182.915,97€. Nous espérons donc un résultat positif de 4.462,33€.



# 9/ SOURCES DE FINANCEMENT

Sources de financement	2017	2018	2019	2020
DGD PGM	2 649 319,56	3 794 881,27	3 452 682,69	3.745.431,67
Actiris	409 447,48	391 488,92	393 702,71	411.675,25
Public autres + 11.11.11	276 637,81	302 671,61	262 099,96	306.405,69
Financements structurels	562 162,90	562 751,73	572 879,13	580.028,74
Dons	61 140,38	43 708,59	44 108,99	29.095,08
Produits Autres	52 687,71	44 531,31	49 020,57	23.057,73
<b>TOTAL</b>	<b>4 011 395,84</b>	<b>5 140 033,43</b>	<b>4 774 494,05</b>	<b>5.095.694,16</b>



Le financement des dépenses provient de la DGD, des régions et provinces (Actiris, WBI, Province du Brabant), de la mouvance socialiste (mutualité, syndicats), P&V, Multipharma, du CNCD

(11.11.11), des dons des particuliers ainsi que des autres produits<sup>38</sup> (frais administratifs, récolte de fonds, ...).

<sup>38</sup> Les montants de valorisation des salaires du programme n'ont pas été repris, ce qui nous donne le montant de 5.095.694,16 au lieu de 5.514.230,49, somme des montants engagés.

## 1. DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE

Solsoc a pu compter sur l'apport fidèle de ses membres, les organisations de l'Action Commune socialiste pour le financement de ses programmes et de certains partenaires comme l'UNMS-Solidaris, les groupes parlementaires PS, ainsi que

FONSOC (Fondation Socialiste d'Information et de Gestion) pour le financement de sa structure.

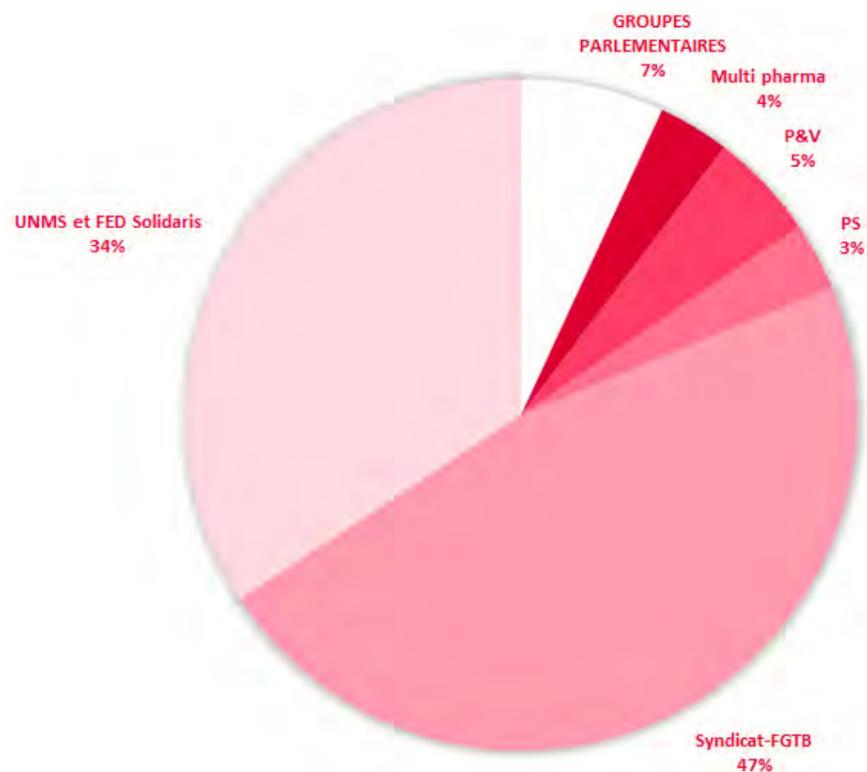
L'apport cumulé de ces organisations a atteint **580.028,74 € en 2020**. Il représente **11 %** des sources de financements de Solsoc qui se répartissent de la manière suivante :

Commune socialiste	2017	2018	2019	2020
GROUPES PARLEMENTAIRES	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
Chambre	15.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
Fédé WalBxl	7.500,00	7.500,00	7.500,00	7.500,00
Parl Brux	7.500,00	7.500,00	7.500,00	7.500,00
Parl Wallon	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
Multi pharma	23.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
P&V	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
PS	22.310,00	22.310,00	22.310,00	22.310,00
FONSOC	22.310,00	22.310,00	22.310,00	18.964,00
Syndicat-FGTB	249.166,90	255.009,29	261.068,38	272.566,12
Centrale générale	114.000,00	114.000,00	114.000,00	114.000,00
Fonds social chimie Co valent	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
Namur	14.000,00	14.000,00	14.000,00	14.000,00
Centrale Horval	135.166,90	141.009,29	147.068,38	158.566,12
Fonds social alim VIA Fonds	135.166,90	141.009,29	147.068,38	158.566,12
UNMS et FED Solidaris	197.686,00	195.432,44	199.500,75	198.498,62
FED Solidaris	72.686,00	70.432,44	74.500,75	74.500,75
Brabant	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
Soignie Centre Charleroi	27.076,16	24.836,48	28.786,17	27.274,66
Wallonie Picardie	13.009,84	12.500,00	12.500,00	12.500,00
Liège	27.600,00	28.095,96	28.214,58	28.723,96
Fédéral	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
Projet	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Structure	75.000,00	75.000,00	75.000,00	75.000,00
Hopital	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
CHWAPI	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Total général	562.162,90	562.751,73	572.879,13	580.028,74

Les montants venant de la FGTB ont augmenté à partir de 2017 grâce au doublement de la contribution du Fonds de la Chimie (Co-valent). Celle du Fonds de l'alimentation (VIA FONDS) continue de progresser chaque année. A ces deux contributions venant de la FGTB, il faut également ajouter les fonds mobilisés par le CEPAG en faveur du programme lors de la campagne 11.11.11. Ces fonds ne sont pas comptabilisés ici, mais repris dans la partie CNCD (11.11.11).

Les contributions de l'UNMS, la FGTB, P&V, Multipharma sont affectées au cofinancement

du programme (voir partie Solsoc au Sud). Les collaborations avec ces organisations de l'Action Commune ne se limitent pas à de l'apport financier. En effet, Solsoc bénéficie d'un appui technique (expertise) et politique dans la mise en œuvre de ses interventions ainsi que d'un appui organisationnel à travers le renforcement des compétences de l'équipe. Ci-dessous, la répartition des contributions des organisations de l'Action Commune socialiste (Financements structurels) en 2020 :



## 9.2 LA RÉCOLTE DE FOND S

La récolte de fonds est traitée au point 5.5

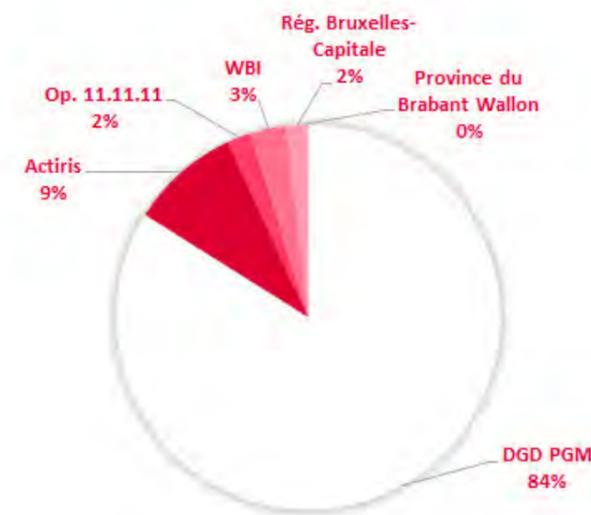
# 10/ RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS

## 1. INTRODUCTION

Le montant des fonds publics mobilisés par Solsoc s'élève à **4.463.512,61 euros** en 2019 et provient des sources suivantes :

Financement public	2017	2018	2019	2020
DGD PGM	2.649.319,56	3.794.881,27	3.452.682,69	3.745.431,67
Actiris	409.447,48	391.488,92	393.702,71	411.675,25
Op. 11.11.11	90.986,01	97.517,13	62.194,38	89.813,41
WBI	120.610,86	96.144,93	44.070,51	133.984,09
Rég. Bruxelles-Capitale	73.170,95	106.009,55	143.559,02	79.608,19
Province du Brabant Wallo	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>3.346.534,86</b>	<b>4.489.041,80</b>	<b>4.099.209,31</b>	<b>4.463.512,61</b>

### FINANCEMENT PUBLIC 2020



## 2.LA DGD



La Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) reste de loin le bailleur de fonds public principal de Solsoc (84 % des subsides publics en 2020). Le budget du programme commun 2017-2021 cofinancé par la DGD, tel qu'approuvé le 1er mars 2017 s'élève à 21.478.620,94 euros pour les 5 années. Le subside de la DGD est de 17.182.896,52 d'euros.

Rappelons qu'en 2018, le budget de la coopération belge a servi de variable d'ajustement budgétaire, et a aussi touché les acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG). Une coupe budgétaire leur a été imposée, qui a été reportée sur les budgets de 2020 et 2021. Un nouveau budget avait été présenté à la DGD en 2018 après un travail de rééquilibrage des budgets entre les 4 dernières années du programme. En conséquence, les budgets annuels du programme de Solsoc avaient été diminués, pour 2018 de 224.631,64 euros (-5,18 %), pour 2019 de 280.789,56 euros (-6,20 %). La première coupe de 2018 a été récupérée en 2020 ce qui explique l'augmentation du subside DGD en 2020 par rapport à 2019. La deuxième coupe de subside de 2019 sera récupérée en 2021.

En 2020, 4.283.243,44 euros sur 4.471.961,06 euros de budget prévu, ont été engagés pour la réalisation du programme, soit un taux d'exécution de 96%. Le subside DGD engagé s'élève à 3.426.594,75 euros. Le taux d'exécution cumulé 2017-2020 est de 91% (voir annexe 3 et 4)

Dans le cadre de la simplification administrative qui en principe se traduit par une présentation simplifiée des rapports financiers et des contrôles allégés de la part de l'administration, **la DGD a chargé les commissaires-réviseurs des**

**ACNG de nouvelles missions spécifiques (cf. AR du 11/9/2016).** Ces missions viennent se rajouter aux missions existantes (certifier les comptes annuels présentés à l'Assemblée Générale dont le rapport fait partie intégrante de la justification financière pour la DGD).

### APPORT PROPRE POUR LE PROGRAMME 2017-2021 DGD

Tous les moyens mobilisés pour le cofinancement ont été affectés aux programmes et projets. Cependant, l'entière des fonds propres mobilisés en 2020 pour le cofinancement du programme DGD (20%), n'a pas été utilisée. Il reste un solde de 111.043,07 €. Comme relevé plus haut, le solde est entièrement affecté aux fonds de projets pour le cofinancement des projets et programmes.

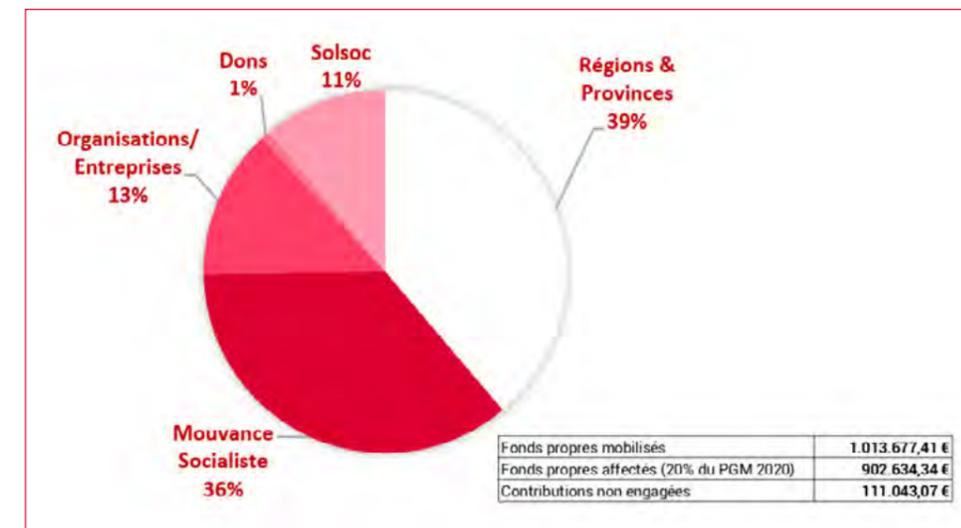
La contribution du WBI dans le cofinancement du programme 2020 (cofinancement du programme Volet A), a fortement augmenté (+49 %) par rapport à 2019 avec un montant total de 70.000 €, avec une attribution de la totalité de l'enveloppe demandée, ce qui n'avait plus été le cas depuis plusieurs années.

La campagne CNCD 11.11.11 n'a pas rencontré le même succès pour le CEPAG que pour Solsoc. Le contexte de la Covid-19 et les conditions limitées pour mener la campagne expliquent probablement ces résultats. Solsoc a ainsi réaffecté une partie de ses dons (15.099,50 €) à la récolte du CEPAG.

Les subsides ACTIRIS ont été valorisés en apport propre à concurrence de **320.130,99 €**.

Les sources de financement de l'apport propre viennent essentiellement de la mouvance socialiste (mutualités, syndicats), des régions et provinces (Actiris, WBI, Province du Brabant Wallon), des diverses organisations ou entreprises (CNCD, P&V, Multipharma), des dons des particuliers et des fonds propres de Solsoc.

Sources de fonds propres pour programme et projets en 2020	Montants
<b>Dons</b>	<b>8.071,08 €</b>
Dons Solsoc 20202	8.071,08 €
<b>Mouvance Socialiste</b>	<b>364.463,14 €</b>
M CHWAPI	25.000,00 €
M Fédération Solidaris Mut (MWP-CSC-BW)	44.774,46 €
M Solidaris Liège	22.979,17 €
M UNMS	25.000,00 €
S FGFB-CENTRALE GENERALE REGIONALE NAMUR	14.000,00 €
S FGFB-CENTRALE GENERALE via CO-VALENT	90.000,00 €
S FGFB-HORVAL via VIA FONDS	142.709,51 €
<b>Organisations/Entreprises</b>	<b>135.813,41 €</b>
CNCD CEPAG 20202	44.326,52 €
CNCD SOLSOC 20202	45.486,89 €
Multipharma	16.000,00 €
P&V	30.000,00 €
<b>Régions &amp; Provinces</b>	<b>393.130,99 €</b>
ACTIRIS (salaires)	320.130,99 €
Province du Brabant	3.000,00 €
WBI-Cofinancement	70.000,00 €
<b>Solsoc</b>	<b>112.198,79 €</b>
Fonds propres autres (STR-salaires)	112.198,79 €
<b>Total général</b>	<b>1.013.677,41 €</b>



## RELATIONS AVEC LA DGD

Par ailleurs, comme prévu dans la réglementation concernant la coopération non gouvernementale (AR du 11/9/2016), la DGD organise deux dialogues annuels avec les ACNG :

### A. LE DIALOGUE INSTITUTIONNEL ANNUEL :

il se déroule entre l'administration et les organisations de la société civile (OSC) du programme commun (FOS-IFSI et Solsoc). Quatre points sont obligatoirement discutés, à savoir :

- L'évolution institutionnelle et organisationnelle de l'organisme agréé ;
- Les leçons apprises dans le domaine de la théorie du changement de l'organisation et de la gestion des risques ;
- La cohérence interne et externe du programme ;
- Les constats issus du suivi et des audits du programme.

Le troisième dialogue s'est déroulé le 22 juin 2020 en visioconférence. Il a réuni 5 représentant-e-s de la DGD (D3) et 6 représentant-e-s des 3 organisations (FOS-IFSI-Solsoc).

L'échange, constructif comme les années précédentes, a été centré sur les points suivants :

- l'évolution stratégique de nos organisations,
- l'état d'avancement de l'opérationnalisation de la charte de l'intégrité,
- le monitoring des stratégies,
- le suivi des Scores de performances et des leçons apprises et IATI en 2020,
- les activités menées en synergie par les 3 organisations et plus largement avec les membres du CSC Travail décent,
- le processus d'évaluation externe à mi-parcours ( Volet Belgique, Colombie, Mutuelles de santé en Afrique Centrale),

- la Covid-19 : gestion des risques, impact sur le programme et lien avec « shrinking space »,
- le suivi de la réflexion sur la restructuration du programme (moins d' « outcomes » et approche régionale).

### B. LE DIALOGUE STRATÉGIQUE ANNUEL 2020 :

Il s'est déroulé le 15 décembre 2020 en visioconférence avec la participation de 15 représentant-e-s des 9 OSC<sup>39</sup> du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent ainsi que 8 représentant-e-s de la DGD & 2 d' Enabel et 1 représentant du Cabinet Kitir (réfèrent Travail décent). Les sujets suivants y ont été traités :

- Les synergies et les apprentissages collectifs issus du CSC Travail décent à travers les exposés des différents groupes de travail et à partir de cas concrets :
  - **Afrique** avec les synergies et les avancées en termes de protection sociale au sein de la Plateforme des Acteurs de Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB) et le suivi de la rencontre Lomé I (MASMUT) qui débouchera sur une nouvelle rencontre au Sénégal en 2021,
  - **Asie** avec la Coalition mondiale sur les socles de protection sociale - Programme d'action (synergie OIT, UNICEF, GCSPF, Oxfam Sol, WSM),
  - **Belgique** avec le feedback du SDG Forum – Time for SDG8 et la note de position élaborée par la plateforme Travail décent " Travail décent comme réponse à la crise du Covid-19",
- Les parcours d'apprentissage au sein du CSC TD 2017-2021 à travers le focus environnement et les évaluations externes à mi-parcours des programmes communs,
- Et enfin, l'avancement du processus de rédaction du CSC Travail décent 22-26.

## 3. AUTRES BAILLEURS PUBLICS

L'objectif de diversifier les sources de financements (propres et publics) afin d'éviter la trop grande dépendance à un bailleur de fonds est une priorité, d'autant plus si la source de financement DGD ne suffit plus et qu'elle devient imprévisible. C'est pourquoi, parmi les stratégies envisagées, celle d'engager une personne (4/5 ETP) supplémentaire qualifiée dans la recherche de nouveaux financements publics et dans l'appui au montage et au suivi de dossiers de réponse à des appels d'offres a été retenue. Une collaboratrice a été recrutée en ce sens début 2020.

Les bailleurs privilégiés pour la recherche de financements hors programme sont les bailleurs publics belges, l'Union Européenne et les fondations européennes, et belges plus spécifiquement. En 2020, l'UE étant au terme de son programme 2014-2020, peu d'enveloppes ont été publiées, et celles-ci ne couvraient pas les domaines d'actions de Solsoc. Des projets ont été déposés auprès de bailleurs belges tels que : la DGD, Wallonie Bruxelles International, le SPF Affaires Etrangères, la Région de Bruxelles-Capitale, la Ville de Bruxelles ainsi que le Fonds de Solidarité de Vivaqua et la fondation Roi Baudoin. On détaille ci-dessous les financements obtenus.

En outre, en 2020, des financements publics ont été obtenus pour le cofinancement du programme DGD auprès du WBI et de la Province du Brabant wallon (voir partie Solsoc au Sud).

### LES ENTITÉS FÉDÉRÉES



Les fonds obtenus auprès des entités fédérées sont modestes au regard de ceux du fédéral, mais ils sont par contre stratégiques pour Solsoc. Deux modalités existent :

- La première modalité ou Volet A permet de participer à la constitution de l'apport propre de l'ONG pour son programme pour peu que cet apport ne dépasse pas 50% du budget du programme en question. Dans ce sens, l'objectif initial de l'ouverture de cette ligne de financement des ONG par le Wallonie-Bruxelles International (WBI) atteint son objectif en renforçant la capacité des ONG francophones à lever des fonds au niveau fédéral.
- La seconde modalité ou Volet B est une modalité mise en place par le WBI qui permet le cofinancement de projets de « développement durable » à hauteur de 90 %. Elle a été utilisée par Solsoc pour « renforcer » la mise en œuvre du programme à travers le financement d'interventions complémentaires (voir partie pays). Ces financements sont précieux même s'ils nécessitent un surplus de travail administratif.

Le financement du Volet A qui était en forte baisse depuis quelques années (le budget disponible étant insuffisant face au nombre de demandes) a considérablement augmenté pour Solsoc en 2020 avec un apport de 70.000 €.

Pour le volet B, Solsoc a déposé en 2020 deux dossiers qui ont été retenus, dont l'un avec Solidaris Mons Wallonie Picarde, et qui démarrent début 2021 :

- Un projet de soutien à la dynamisation de la vie culturelle en Palestine avec son partenaire PAC, pour un financement de 72.900 €
- Un projet déposé avec Solidaris Mons Wallonie Picarde pour le renforcement des mutuelles de santé au Burundi avec la FEMUSCABU, avec un financement de 68.054 €.

<sup>39</sup> (IFSIasbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM).

Solsoc a également obtenu en 2020 des subsides pour deux projets introduits les années précédentes pour un total de 52.450,07 euros (voir partie Solsoc au Sud) :

- Projet résilience des enfants, Palestine – financement WBI : 29.458,91 €
- Projet avicole, RDC – financement WBI volet B : 22.991,16 €.



Depuis 5 ans, Brussels International lance annuellement un appel à projets qui vise les ONG de coopération au développement agréées par la Direction générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) auprès du Service Public Fédéral (SPF) Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. Il s'agit de financement accordé à 100 %, mais qui exige une gestion administrative et un suivi important (3 rapports par an). Et jusqu'à présent, les projets doivent être mis en œuvre dans la Province du Haut-Katanga, la Province-ville de Kinshasa (depuis 2016) ou dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra au Maroc. C'est au travers de ces appels d'offres que Solsoc a appuyé en 2020 deux projets en RD du Congo (voir partie Solsoc au Sud) :

- Projet Bukavu, RDC – financement Bruxelles Environnement : 79.608,18 euros
- Projet Musala se musala, RDC – financement RBC / SPRB : activités en cours en 2020, financement versé en 2019.

## LES PROVINCES, LES VILLES ET LES COMMUNES

La cellule Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles lance annuellement un appel à projet « Coopération Internationale » afin de soutenir, à hauteur de 8.000 euros, des activités ciblant un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable. Un projet a été déposé en 2020 avec Solidaris et notre partenaire bolivien PASOS pour l'appui à la culture d'aloë vera et sa transformation en gel hydro-alcoolique pour la lutte contre la Covid-19 en Bolivie. Le projet est financé (8.000 euros) et les activités démarreront début 2021.

Les relations avec la Province du Brabant wallon, la Province de Liège et les communes se poursuivent. Malheureusement, pour des questions de disponibilité de budget, les montants obtenus n'atteignent pas les prévisions. La contribution de la Province du Brabant wallon (3.000 €) a été affectée au programme mis en œuvre au Burundi (voir partie Solsoc au Sud).

## FONDATIONS

La Région de Bruxelles Capitale via Bruxelles Environnement et le Fonds de Solidarité Internationale de Vivaqua lancent un appel annuel auprès des organisations de la région actives dans les secteurs de l'eau ou l'assainissement. Solsoc a répondu à l'appel avec son partenaire palestinien MA'AN, pour mettre un œuvre un projet d'assainissement dans 8 écoles en zone C. Pour ce projet, Solsoc a sollicité et obtenu un financement de 99.500 euros sur une période de 14 mois. Le projet démarrera en 2021.





# ANNEXES



## ANNEXE 1: LES MANDATS DE SOLSOC EN 2020

### 38 plateformes et réseaux (instances et espaces de travail)

Organisation / plateforme	Instances/espace de travail	Membre Solsoc 2020	Prévu membre équipe Solsoc 2021
ABP		Malek Ben Abdessamad /Aurore Schreiber / Géraldine Georges	Mélanie Hostaux / Aurore Schreiber / Audrey Grelombe
ACH'ACT (organisation)		Perrine Crevecoeur	Audrey Grelombe
ACODEV	AG/ CA/BE	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
Alliance AGRICONGO		Sylvie Demeester	Sylvie Demeester
CETRI	AG	Perrine Crevecoeur	Veronique Wemaere
CNAPD	AG	Dominic Brumagne	Dominic Brumagne
CNCD	AG / CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	Com Pol	Perrine Crevecoeur	Stéphanie Lecharlier
	Com Progr & Projets	Stephan Regnard	Stephan Regnard
	Led	Aurore Schreiber	Aurore Schreiber
	Plateforme Amérique Latine	Gladys Cifuentes / Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen /Marie Le Boniec
	Plateforme Afrique Centrale	Sylvie Demeester/ Stéphanie Lecharlier	Sylvie Demeester/ Amadou Kane
PF Moyen Orient	Malek Ben Abdessamad / Aurore Schreiber	Mélanie Hostaux/ Aurore Schreiber / Audrey Grelombe	
Comité fédéral du PS Liégeois		Patrick Abeels / Caroline Heylen Yerna	Stéphane Gillon / Joëlle Courtois
CWBCI	AG mandat AcODEV	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
Commissions IEV		Géraldine Georges/ Veronique Wemaere / Perrine Crevecoeur	Stéphanie Lecharlier / Veronique Wemaere / Audrey Grelombe
Coordination belge pour la Colombie		Gladys Cifuentes / Maïté Verheylewegen / Marie Le Boniec	Maïté Verheylewegen / Marie Le Boniec
EURAC	AG	Stéphanie Lecharlier	Stéphanie Lecharlier
FEONG	AG / CA	Alexandra Noël	Alexandra Noël
FOS	AG	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere

ITECO	AG /CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
Le Monde Selon les Femmes	AG / CA	Perrine Crevecoeur	Aurore Schreiber/ Mélanie Hostaux
Le réseau international socialiste		Géraldine Georges/ Veronique Wemaere / Perrine Crevecoeur	Stéphanie Lecharlier / Veronique Wemaere / Audrey Grelombe
OIDHACO	CA /AG	Gladys Cifuentes / Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen / Marie Le Boniec
PF ACNG Travail décent / CSC Travail décent	Comité Pilotage	Veronique Wemaere / Géraldine Georges (suppléante)	Veronique Wemaere / Stéphanie Lecharlier
	Groupe de travail continental Afrique	Sylvie Demeester	Sylvie Demeester
	Groupe de travail continental Amérique Latine	Gladys Cifuentes	Maïté Verheylewegen
	GT Protection sociale	Perrine Crevecoeur	Stéphanie Lecharlier
	GT cellule MASMUT	Stephan Regnard	Stephan Regnard
	Cellules pays et GT PGM MASMUT	Stephan Regnard/ Sylvie Demeester / Stéphanie Lecharlier	Stephan Regnard/ Sylvie Demeester / Amadou Kane
	GT environnement	Malek Ben Abdessamad	Maïté Verheylewegen
	Suivi des portefeuilles Enabel		Marie Le Boniec
PGM commun	GPC	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	Cellule Nord	Perrine Crevecoeur / Aurore Schreiber / Géraldine Georges	Stéphanie Lecharlier/Aurore Schreiber/ Audrey Grelombe
	Monitoring	Perrine Crevecoeur / Chantal Jadot / Sylvie Demeester	Chantal Jadot / Chargé-e MEAL /Marie Le Boniec
SAW-B	AG	Sylvie Demeester	Sylvie Demeester
SESO/SETM	AG / CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
SOLIDAR	Working group Palestine	Malek Ben Abdessamad	Audrey Grelombe/ Marie Le Boniec / Maïté Verheylewegen

## ANNEXE 2 : PGM 2017-2021 : DÉPENSES 2020

Dépenses 2020	Pays	Montants à Justifier	Dépenses totales 2020	Taux d'exécution
<b>Coûts opérationnels</b>		<b>3.845.455,64</b>	<b>3.806.224,40</b>	<b>83%</b>
<b>Volet Belgique</b>		<b>359.407,33</b>	<b>307.644,85</b>	<b>86%</b>
OSN01	BEL	178.007,28	139.456,56	78%
OSN02	BEL	181.400,05	168.188,29	93%
<b>Volet International</b>		<b>3.486.048,31</b>	<b>3.498.579,55</b>	<b>100%</b>
OSS02	Burkina Faso	519.431,92	612.597,06	118%
OSS03	Burundi	748.157,96	692.438,55	93%
OSS06	Maroc	242.432,24	167.563,01	69%
OSS09	RD Congo	532.459,57	641.907,40	121%
OSS11	Sénégal	235.743,98	245.221,20	104%
OSS16	Palestine "jeunes"	317.192,11	329.043,65	104%
OSS17	Palestine TD	54.524,20	58.297,21	107%
OSS18	Bolivie	439.753,19	441.040,12	100%
OSS19	Colombie	396.353,14	310.471,35	78%
<b>Coûts de gestion</b>		<b>626.505,42</b>	<b>477.019,04</b>	<b>76%</b>
Investissements		2.000,00	0,00	0%
Fonctionnement		143.821,64	39.125,85	27%
Personnel		405.129,87	412.169,03	102%
Frais d'évaluation et audit		75.553,92	25.724,16	34%
<b>Coûts directs totaux</b>		<b>4.471.961,06</b>	<b>4.283.243,44</b>	<b>96%</b>

ANNEXE 3 : PGM 2017-2021  
DÉPENSES CUMULÉES 2017-2020

Dépenses 2017-2020	Pays	Montants à Justifier	Dépenses totales cumulées	Subside DGD	Apport propre	Taux d'exécution
<b>Coûts opérationnels</b>		<b>14.902.164,81</b>	<b>13.687.857,92</b>	<b>8.938.891,24</b>	<b>2.234.722,81</b>	<b>92%</b>
<b>Volet Belgique</b>		<b>1.340.418,82</b>	<b>1.224.868,62</b>	<b>748.448,96</b>	<b>187.112,24</b>	<b>91%</b>
OSN01	BEL	740.838,96	659.526,00	353.235,79	88.308,95	89%
OSN02	BEL	599.579,86	565.342,62	395.213,17	98.803,29	94%
<b>Volet International</b>		<b>13.561.745,99</b>	<b>12.462.989,31</b>	<b>7.064.174,77</b>	<b>1.766.043,69</b>	<b>92%</b>
OSS02	Burkina Faso	1.750.713,01	1.626.570,25	1.126.267,51	281.566,88	93%
OSS03	Burundi	2.724.335,28	2.573.427,83	1.715.399,61	428.849,90	94%
OSS06	Maroc	1.147.859,50	957.138,62	658.303,73	164.575,93	83%
OSS09	RD Congo	2.206.982,39	2.016.118,75	1.233.707,84	308.426,96	91%
OSS11	Sénégal	1.120.563,13	1.053.018,06	715.642,65	178.910,66	94%
OSS16	Palestine "jeunes"	1.147.855,38	1.082.314,09	700.454,66	175.113,67	94%
OSS17	Palestine TD	236.836,75	223.800,43	152.338,64	38.084,66	94%
OSS18	Bolivie	1.709.782,63	1.607.056,00	1.004.237,00	251.059,25	94%
OSS19	Colombie	1.516.817,92	1.323.545,27	884.090,64	221.022,66	87%
<b>Coûts de gestion</b>		<b>2.108.620,59</b>	<b>1.863.442,54</b>	<b>1.145.132,93</b>	<b>286.283,23</b>	<b>88%</b>
Investissements		11.000,00	7.536,50	6.029,20	1.507,30	69%
Fonctionnement		351.124,82	225.603,24	141.793,19	35.448,30	64%
Personnel		1.550.336,41	1.545.351,26	934.396,86	233.599,22	100%
Frais d'évaluation et audit		196.159,36	84.951,54	62.913,68	15.728,42	43%
<b>Coûts directs totaux</b>		<b>17.010.785,40</b>	<b>15.551.300,47</b>	<b>10.084.024,18</b>	<b>2.521.006,04</b>	<b>91%</b>

### ANNEXE 4 : SCORES DE PERFORMANCE 2020

Pays/OS	Thématiques	Partenaires associés	Partenaires limitrophes	Appréciation scores de performance									
				Excellent	Bon	Moyen	Faible	Efficiency	Efficacité	Pertinence	Pérennité	Synergies	Genre
<b>OS</b>													
Burkina Faso OSS 02	Protection Sociale ESS	ASMADE UMUSAC UCRB	PL1 : 61 mutuelles sociales PL2 : 3 unions de mutuelles PL3 : 1 cadre de concertation (CAMUS) PL4 : 1 collectifs de 40 associations de transformatrices de produits locaux (CARTPL) PL5 : 4 fédérations syndicales du secteur agroalimentaire	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Burundi OSS 03	Protection Sociale ESS	ADISCO CNAC-B FEBUTRA PAMUSAB	PL1 : FEMUSCABU: 4 Unions et 33 Mutuelles de santé, PAMUSAB PL2 : Université Populaire Hoguruko PL3 : UHACOM: 8 Coopératives et réseau de coopératives PL4 : La cellule plaidoyer et la cellule communication de la CNAC PL5 : FEBUTRA : 14 Syndicats, 18 coopératives	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Maroc OSS 06	ESS Protection sociale Genre et jeunesse Démocratie	AFAQ AJR IFAAP	PL1: 15 Associations de quartier PL2: 15 Initiatives d'Economie Sociale et solidaire (IESS)	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
RD Congo OSS 09	ESS Protection Sociale Démocratie Droit International Droits humains	CENADEP CRAFOP DIORASS	PL1 : 21 IEES (16 Sud Kivu, 4 Kinshasa et 1 Kolwezi) PL2 : 3 Mutuelles: LONALO (Equateur) et MUSQUAP(KIN) et MUJAFY (I uhumbashi) PL3 : 5 Dynamiques d'Actions Citoyennes (DAC) (CMS, CORAP, PORQ, Dynamique de Burumbu, Dynamique de Bukavu) PL4 : 6 Fédérations (FOP, FCMU, COPADE, HORECAPICO, ROPAKI, FETRACI) et une Confédération (la CONAPAC)	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Sénégal OSS 011	Protection Sociale ESS	OYOFAL PAJ GREEN	PL1 : 12 mutuelles de santé PL2 : 3 unions de mutuelles de santé départementales PL3 : 1 union de mutuelles régionale PL4 : 18 Réseaux d'Initiatives Sociales et Solidaires (secteur production et transformation de produits agricoles, halleutiques et artisanaux) et/ou mouvements de jeunes (suivi par GREEN) PL5 : 15 mouvements de jeunes	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Palestine OSS 016	Genre et jeunesse Démocratie Droit International Droits humains	MA'AN PAC	PL1 : 35 Youth Clubs and CROs PL2 : 10 Local Popular Committees PL3 : 4000 Students (5 universités) PL4 : Employed Youth	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Palestine OSS 017	Travail décent – droits des travailleurs	PGFTU	PL1 : 7 Régionales « Syndicat des carrières et de la pierre »	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Bolivie OSS 018	ESS Genre et jeunesse	AYNI REMTE FUNDDASUR PASOS	PL1 : 27 Organisations communautaires PL2 : 3 Syndicats : la Confédération de Fabriques (CGTFR), les syndicats des Gastronomes (traiteurs) et le syndicat des travailleurs de la fabrique la PILS	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Colombie OSS 019	Démocratie Droits humains	IPC ATI	PL1 : 2 organisations regroupant des personnes déplacées par la violence PL2 : 2 réseaux : Salsa (régional – 28 organisations) et RENAF (national-123 organisations); PL3 : 3 syndicats (USTIAM (Union syndical des Travailleurs de l'industrie de la bière, boissons, aliments, de la mata et similaires) ; SINALTRAINAL (Syndicat National du système agroalimentaire) ; SINTRACARTORCE (Syndicat Nationale des travailleurs de l'industrie sucrière 14 de Juin).	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Belgique OSS1	Mobilisation	FOS-IFSI	PL1 : Associatif de la mouvance socialiste PL2 : Entités régionales francophones de la FGTB	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Belgique OSS2	Plaidoyer	FOS-IFSI	PL1 : Les mandataires socialistes au niveau européen, fédéral, régional et communautaire	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

### ANNEXE 5 : PAYS ET PARTENAIRES DE SOLSOC



#### BURUNDI

**ADISCO : L'association "Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines"**, est une ONG burundaise dont la mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population. ADISCO mène de front différents programmes : accompagnement des coopératives et dynamiques économiques, des mutuelles de santé, renforcement de la société civile.

**PAMUSAB : La Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi** est composée des différents acteurs locaux et des ONG promotrices des mutuelles de santé au Burundi. L'objectif de la PAMUSAB est la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi afin que toutes les couches de la population aient accès à des soins de santé de qualité.

**CNAC-MURIMA W'ISANGI : La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi** est une asbl burundaise créée en 2004, dont les membres sont des petit-e-s producteur-ric-e-s exploitant des

plantations allant de 100 à 5000 caféiers chacune. La CNAC représente, plaide et défend les intérêts des caféiculteur-rice-s.

**FEBUTRA : La Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation** est une fédération de syndicats du secteur agroalimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des travailleur-euse-s du Burundi dans le secteur de l'agroalimentaire et des branches connexes, influencer les politiques qui les concernent et contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

## RD CONGO

**CENADEP : À Kinshasa, Bukavu et Lubumbashi, le Centre national d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP)** œuvre pour le bien-être intégral des couches les plus défavorisées, dans les milieux populaires urbains et ruraux. Son équipe (une quarantaine d'agents) accompagne l'organisation des populations à la base pour qu'ensemble elles renforcent leurs luttes et appuient des projets communautaires en faveur du changement social, de l'auto promotion durable et de la réduction des dépendances.

**CRAFOP : À l'Équateur, Mbandaka, le Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes** accompagne les communautés de base vers l'autopromotion en tant que sujet et objet des transformations sociales, politiques, économiques et culturelles dans leur milieu en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs membres.

**La Plate-forme Diobass** : Basée dans le Sud Kivu, elle est un espace pour la recherche-action et le renforcement des dynamiques locales. La Plate-forme Diobass est constituée d'un réseau d'organisations paysannes, de groupes de recherche paysanne, d'organisations non gouvernementales, d'institutions d'enseignement, de centres de recherche et de personnes-ressources qui échangent et réalisent ensemble des actions concrètes pour faire face aux multiples problèmes de la société congolaise.

## COLOMBIE

**L'IPC (Institut Populaire de Formation)** est une organisation de promotion populaire, fondée en 1982 à

Medellín. Il s'agit d'une institution de recherche, de formation, d'opinion publique, de conseil, d'expertise, d'accompagnement et de promotion avec des communautés (académiques, rurales, urbaines, solidaires et connexes). L'organisation joue également un rôle important dans l'accompagnement des victimes du conflit : elle offre des formations et une assistance juridique afin de permettre aux personnes victimes de violations de faire valoir leurs droits. Enfin, elle assure un rôle de plaidoyer politique important. Au cours des 10 prochaines années, l'IPC centrera son activité autour du contexte de post-conflit, de la paix et de la démocratie dans les différents territoires en mettant en avant la garantie du respect des droits humains.

**ATI (Association de Travail Interdisciplinaire)** est une ONG qui a été fondée en 1985 sur les principes de respect des droits humains, de l'équité sociale et de genre, du renforcement de la démocratie et de la cohabitation. Elle mène ses activités en zone rurale et urbaine à Bogota et dans la région de Cundimarca, en intégrant la sphère économique dans l'action politique institutionnelle et en travaillant notamment sur les thématiques de souveraineté et d'autonomie alimentaires, le droit à l'alimentation, le droit des travailleur-euse-s du secteur agroalimentaire syndicalisé-e-s, dans une approche d'économie sociale et solidaire respectueuse de l'environnement, des territoires et des droits humains.

## BOLIVIE

**AYNI** est une ONG fondée en 1998 par un groupe de jeunes professionnel-le-s engagé-e-s pour améliorer la situation des producteur-rice-s ruraux-ales en Bolivie. Sa mission est de générer des opportunités, faciliter l'accès à la technologie et renforcer les compétences des communautés afin que les familles des régions rurales et périurbaines améliorent leur qualité de vie.

**PASOS (Fondation Participation et Durabilité)** est une Institution de Développement Social (IPDS) créée en 2000 à Sucre, capitale de la Bolivie. À la base, PASOS répond à la volonté d'un ensemble de personnes travaillant au sein d'institutions dédiées au développement rural d'apporter leur propre vision aux interventions de développement et aux pratiques de gestion institutionnelle. PASOS élabore des propositions de développement durable et inclusif au niveau local et régional, pour faire face aux problèmes de pauvreté,

d'inégalité, de changements climatiques et d'exercice des droits des populations les plus vulnérables.

**FUNDDASUR (Fondation Développement pour le Sud)** est une organisation qui a comme objectif de renforcer de manière individuelle et collective les syndicats du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie et des organisations de producteurs ruraux (légumes, lait, pain et fleurs) afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs droits sociaux et économiques. Les organisations appuyées luttent pour obtenir des meilleures conditions de travail et de vie ainsi que l'accès à la protection sociale.

**REMTE (Réseau bolivien de femmes « transformatrices » de l'économie)** est un réseau constitué d'organisations sociales, qui luttent pour l'émancipation économique des femmes. Il entend contribuer à l'appropriation de certains secteurs de l'économie par des femmes et à la construction d'alternatives économiques plus humaines, équitables et durables qui améliorent leur qualité de vie, particulièrement pour les plus exclues et les plus défavorisées. Son objectif est de se transformer en un réseau plus formalisé, techniquement et politiquement mieux outillé qui puisse s'insérer dans d'autres dynamiques sociales nationales et internationales.

## BURKINA FASO

**L'Association Songui Manégré / Aide au Développement (ASMADE)** est une organisation de développement de droit burkinabé. Créée le 22 mai 1994, elle obtient le statut d'ONG en avril 2006. Elle se mobilise pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation, sécurité alimentaire...). Elle accompagne et aide les organisations de base à traduire leurs initiatives en projets concrets. Elle intervient surtout dans la promotion de la santé, via la mise en place de mutuelles de santé. Elle mène aussi des actions en matière de santé reproductive et de lutte contre la pauvreté des femmes en appuyant les restauratrices de rues et l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

**L'Union des mutuelles de santé de la région du centre (UMUSAC)** est un réseau de mutuelles de santé qui contribue, à travers son appui technique, matériel et financier, au développement des mutuelles et à leurs actions de sensibilisation. L'action de l'UMUSAC hausse le niveau de santé des populations et améliore

leurs conditions de vie. Bénéficiant de l'expérience d'ASMADE, l'UMUSAC appuie aussi les unions du plateau central et de la boucle du Mouhoun, soit 62 mutuelles qui permettent à un total de 67.326 personnes de bénéficier d'un accès amélioré aux soins de santé.

**L'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso (UCRB)** est le syndicat qui défend la reconnaissance et le respect des droits des chauffeurs routiers du Burkina. L'UCRB lutte également contre le trafic des enfants vers la Côte d'Ivoire et leur exploitation dans les plantations de cacao. L'organisation travaille avec les fédérations des boulangers, de l'environnement, du tourisme et de l'hôtellerie et de l'agroalimentaire. Ensemble, ils ont créé en 2019 une plateforme syndicale défendant activement les droits des travailleur-euse-s. L'UCRB se positionne comme un acteur fort dans les espaces de concertation concernant les enjeux politiques.

## SÉNÉGAL

**L'ONG GREEN Sénégal (Groupe de Recherche et d'Études Environnementales)** est une organisation de recherche et de développement créée en 1999 et active dans l'appui aux organisations paysannes communautaires de base dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Son objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté à travers le renforcement d'initiatives d'économie sociale et solidaire, et de mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes citoyens du Sénégal.

**Le réseau des mutuelles Oyofal Paj** est un réseau de mutuelles situé à Kaolack regroupant plus d'une vingtaine de mutuelles communautaires, 3 unions départementales et l'Union régionale de Kaolack. Ce réseau appuie le développement organisationnel, matériel et technique de ces structures et de leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer politique en faveur de l'étendue de la protection sociale pour toutes et tous.

## MAROC

**L'AFAQ (Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca)** appuie et accompagne des structures locales et des dynamiques au sein des quartiers populaires de Casablanca. Elle organise et

porte au niveau régional, national et international, avec d'autres acteurs (associations, plateformes...), le processus de plaidoyer autour des questions de « genre » et de l'économie sociale et solidaire. Elle se fixe pour mission de renforcer les capacités des cadres, de favoriser l'émergence de leaders féminines au niveau des quartiers et de sensibiliser le public notamment à la question de l'égalité des genres.

**L'AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers)** soutient et accompagne des organisations locales et des dynamiques de jeunes au niveau des quartiers populaires de Casablanca. Sa mission consiste à mobiliser les jeunes appartenant à des sensibilités politiques progressistes diverses et renforcer leurs associations. Elle s'investit avec ces dernières dans des forums sociaux, participe aux espaces de débat de la société civile et aux instances de dialogue avec les pouvoirs publics autour des thématiques liées à la jeunesse, au mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire.

**L'IFAAP (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité)** était la structure à l'origine de coordination du programme de Solsoc au Maroc. Cette structure s'est progressivement transformée en une organisation de référence dans l'accompagnement des cadres associatifs du travail de proximité à Casablanca et au Maroc. L'IFAAP fonctionne comme un outil mis à la disposition des associations de quartiers dont elle est issue. À ce titre, elle entend mettre en place des formations auprès des cadres associatifs et des animateur-rices de quartier en vue de susciter le changement social au niveau local et produire des documents de réflexion émanant des besoins des quartiers qui alimenteront des tables rondes annuelles.

## PALESTINE

**MA'AN Development Center** est une institution de développement et de formation palestinienne indépendante. Il s'agit d'une ONG pionnière en matière de développement communautaire et de renforcement des capacités en Palestine. Elle agit dans les régions les plus pauvres et marginalisées afin d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer leurs capacités à maîtriser le développement de leur communauté. À ce titre, MA'AN met en œuvre de nombreux projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, de renforcement des femmes et des jeunes, de développement communautaire et d'environnement.

**Le Poplar Art Center (PAC)** est une ONG qui a été fondée en 1987 pour favoriser le dynamisme artistique et culturel en Palestine. L'ONG cherche à établir un lien étroit entre l'art, la culture, d'une part, et la population palestinienne, d'autre part. À travers ses différentes actions, il contribue à consolider la citoyenneté des Palestiniens en renforçant le caractère national et artistique de la danse et des groupes musicaux. Ainsi, face aux tentatives israéliennes de nier l'existence du peuple palestinien, le centre œuvre pacifiquement à la réaffirmation de son identité, de sa culture et de son histoire.

**La PGFTU (la fédération des syndicats de Palestine)** est le principal syndicat de Palestine. Elle a une expérience de plus de 50 ans dans la défense et la représentation des travailleur-euse-s. Son objectif est de sensibiliser et former les travailleur-euse-s de ce secteur. La PGFTU organise notamment des ateliers de sensibilisation et de formation sur le Code du travail et les mesures de santé et sécurité au travail au sein de la fédération et dans les entreprises. Le syndicat mène également des actions à portée politique pour améliorer le respect des droits des travailleur-euse-s, notamment l'application, voire l'extension du Code du travail.

## ANNEXE 6 : RELEVÉ DU PERSONNEL AU 31/12/2020

Relevé des travailleurs Décembre 2020										
	Nom	Prénom	Poste (principalement devant ordinateur)	Sexe	Niveau d'étude	Date de naissance	Entrée en service	Statut	temps de travail au 31/12/20	Non remplacé au 31/12/20
1	Abeels	Patrick	Chargé de la récolte de fonds Crédit temps 1/2 tps jusqu'au 31 décembre 2021	H	Univ.	04-12-56	01-08-93	ACS (A101 ou B101)	0,5	0
2	Bodinaux	Pascale	Directrice adjointe en maladie	F	Univ.	18-06-62	01-01-93	FP	1	
	Hottat	Marilyn	Chargée du secrétariat jusqu'au 31/10/2020 Chargée du secrétariat - appui financier jusqu'au 31/10/2020	F	achelii	20-06-74	05-12-19	ACS (B101)		0,5
	Cifuentes	Gladys	Chargée du suivi partenariat Sud Bolivie / Colombie jusqu'au 30/04/2020 Libère 0,20 ETP depuis le 1/11/2017	F	Univ.	06-04-55	01-02-93	ACS (A101)		0,3
3	Crevecoeur	Perrine	Chargée du plaidoyer jusqu'au 14/12/2020 temps partiel médical 3/4	F	Univ.	16-04-78	01-02-04	ACS (D101)		0,75 0,25
4	Demeester	Sylvie	Chargée du suivi partenariat Sud RDC	F	Univ.	14-03-62	16-10-93	ACS (A101)	1	
5	Ferreira	Gilberto	Chargé du partenariat sud (en ML depuis le 5/2/16)	H	Univ.	03-05-60	02-01-06	ACS (A101)	1	
6	Regnard	Stephan	Remplacement GF - chargée du suivi partenariat Sud BF / Sénégal	H	Univ.	04-09-63	17-11-18	ACS	1	
7	Georges	Géraldine	Chargée de l'Action politique depuis le 1er octobre 2019 suite à un CSS jusqu'au 15/10/2020 (départ en CSS)	F	Univ.	12-04-77	01-10-03	ACS (A101)	1	1
8	Jadot	Chantal	Chargée de l'appui qualité	F	achelii	27-02-68	16-06-89	ACS (B101)	0,5	
9	Carovis	Michel	Chargé de l'appui administratif & technique	H	CESI	10-06-74	06-06-17	ACS (C101)	1	
10	Noel	Alexandra	Chargée des ressources humaines	F	Univ.	14-03-78	10-01-05	ACS (D101)	0,75	
11	Nsabimana	Casimir	Chargé de la comptabilité et de la gestion financière	H	Univ.	25-01-71	14-11-05	ACS (A101)	1	
12	Ben Abdessamad	Malek	Chargé du suivi partenariat sud Palestine / Maroc jusqu'au 30/04/2020 (0,20 remplacement 0,20 GC jusqu'au 30/04/2020) Chargé du suivi partenariat sud Palestine / Maroc	H	Univ.	07-09-85	12-03-18	FP ACS FP		1
13	Sebbah	Karima	Chargée du suivi budgétaire des programmes	F	CESS	10-06-73	01-03-01	FP	0,75	
			Chargée du suivi partenariat Nord					ACS (B101)	0,25	
14	Schreiber	Aurore	Remplacement PA - Chargée du suivi partenariat Nord Chargée du suivi partenariat nord CDD jusqu'au 31/12/2021 (0,2 + 0,05) / A partir du 7/09/2019 jusqu'au 5/02/22 en CT pour un 0,2	F	Univ.	01-12-86	15-02-12	ACS FP	0,5 0,05	
15	Lecharlier	Stephanie	Chargée du suivi partenariat Sud Burundi remplacement AS (jusqu'au 05/02/2022)	F	Univ.	24-12-82	10-11-16	FP FP	0,5 0,2	
16	Verheyewegen	Marie-Thérèse	Appui au suivi partenariat Bolivie (et Colombie) jusqu'au 30/04/2020 Chargée du suivi partenariat Sud Bolivie / Colombie à partir du 26/06/20	F	Univ.	20-09-66	02-11-18 26-06-20	FP ACS	0 1	
17	Leboniec	Marie	Chargée du financement institutionnel	F	Univ.	12-07-84	13-01-20	FP	0,8	
18	Grelombe	Audrey	Chargée de plaidoyer et de recherche - CDI à partir du 1/01/20	F	Univ.	25-06-89	08-04-19	FP	1	
19	Wemaere	Véronique	Directrice générale	F	Univ.	10-06-60	02-07-90	ACS (A101)	1	
									15,8	2,8
	niveau A	universitaire ou enseignement supérieur de type long						homme	5,5	avec Maladie
	Niveau B	enseignement supérieur de type court						Femme	10,3	avec Maladie et GG
	Niveau C	enseignement secondaire supérieur							12,8	ss GG, PB, GF
	Niveau D	enseignement secondaire inférieur								

## ANNEXE 7 : PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

## ANNEXE 8 : RAPPORT FINANCIER



# ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER 2020

PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 25 JUIN 2021



## TABLE DES MATIÈRES

1. STRUCTURE : BUDGET RÉALISÉ 2020 ET PRÉVISIONNEL 2021
2. BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME & PROJETS 2020 ET 2021
3. RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR
4. COMPTES INTERNES COMPLETS
5. RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION

## 1. STRUCTURE : BUDGET RÉALISÉ 2020 ET PRÉVISIONNEL 2021

CHARGES								Exercice: Ex. 2020			
								Date: 10/06/2021			
Cost Centers	Compte	Libellé	Budget actual 15/05/20	Budget adapté 01/10/2020	Budget réalisé	% Réalisé	Solde	Budget 2021	Budget 2022		
<b>Frais Divers</b>	604000	Achats pour compte de tiers	4.000,00	4.000,00	2.769,24	69%	1.230,76	1020,1	1.040,50		
		<b>Sous total</b>	<b>4.000,00</b>	<b>4.000,00</b>	<b>2.769,24</b>	<b>69%</b>	<b>1.230,76</b>	<b>1.020,10</b>	<b>1.040,50</b>		
	610000	Loyer	30.000,00	30.000,00	30.000,00	100%	0,00	30.000,00	30.000,00		
	610111	Electricité	3.030,00	3.030,00	1.744,56	58%	1.285,44	3.060,30	3.121,51		
	610112	Mazout	1.212,00	1.212,00	806,21	67%	405,79	1.224,12	1.248,60		
	610113	Eau	353,50	353,50	211,58	60%	141,92	357,04	364,18		
	610114	Entretien bureau et produits d'entretien	10.100,00	10.100,00	9.104,81	90%	995,19	10.201,00	10.405,02		
	610115	Précompte immobilier	3.399,66	3.399,66	3.531,08	104%	-131,42	3.433,66	3.502,33		
	610116	Alarme	1.515,00	1.515,00	786,28	52%	728,72	1.530,15	1.560,75		
	611150	Réparation et achat petit mat de bureau	505,00	505,00	969,15	192%	-464,15	510,05	520,25		
		<b>Sous total</b>	<b>50.115,16</b>	<b>50.115,16</b>	<b>47.153,67</b>	<b>94%</b>	<b>2.961,49</b>	<b>50.316,31</b>	<b>50.722,64</b>		
	611000	Fournitures de bureau	7.070,00	7.070,00	1.385,08	20%	5.684,92	5.000,00	5.000,00		
	611100	Achat de divers matériels	4.545,00	4.545,00	1.275,58	28%	3.269,42	4.000,00	4.000,00		
	611400	Poste	707,00	707,00	936,28	132%	-229,28	1.000,00	728,35		
	611300	Photocopies	9.595,00	9.595,00	2.568,31	27%	7.026,69	8.000,00	8.000,00		
	611600	Fournitures informatiques	7.252,00	7.252,00	1.590,91	22%	5.661,09	4.000,00	4.000,00		
	611500	Télécommunications	8.080,00	8.080,00	7.899,15	98%	180,85	8.160,80	8.324,02		
		<b>Sous total</b>	<b>37.249,00</b>	<b>37.249,00</b>	<b>15.655,31</b>	<b>42%</b>	<b>21.593,69</b>	<b>30.160,80</b>	<b>30.052,37</b>		
	612000	Assurance RC exploitation	252,50	252,50	252,91	100%	-0,41	255,03	260,13		
	612100	Assurance locaux-incendie	404,00	404,00	375,59	93%	28,41	408,04	416,20		
	612500	Assurance accidents de travail employés	2.828,00	2.828,00	2.507,26	89%	320,74	2.856,28	2.913,41		
	612510	Assurance div employés	252,50	500,00	422,33	84%	77,67	700,00	714,00		
	612511	Service Médical	202,00	202,00	0,00	0%	202,00	204,02	208,10		
	612300	Assurance auto	1.414,00	1.414,00	1.311,86	93%	102,14	1.428,14	1.456,70		
		<b>Sous total</b>	<b>5.353,00</b>	<b>5.600,50</b>	<b>4.869,95</b>	<b>87%</b>	<b>730,55</b>	<b>5.851,51</b>	<b>5.968,54</b>		
	613000	Maintenance informatique	9.585,00	9.585,00	5.588,02	58%	3.996,98	8.000,00	8.000,00		
	613200	Révisiorat-Audits	11.312,00	11.312,00	11.132,00	98%	180,00	11.425,12	11.653,62		
	613300	Honoraires-Autres	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00		
	613420	Gestion HDP	6.161,00	6.161,00	6.709,52	109%	-548,52	6.500,00	6.347,06		
	613110	Maintenance winbooks	2.020,00	2.020,00	3.288,35	163%	-1.268,35	3.240,20	3.281,00		
	613100	Abonnement Isabel	2.828,00	2.828,00	1.653,17	58%	1.174,83	2.856,28	2.913,41		
	613120	Maintenance SnapShot	505,00	505,00	202,61	40%	302,39	0,00	0,00		
	613500	Collaborateurs extérieurs	7.040,00	7.040,00	1.633,50	23%	5.406,50	4.000,00	4.000,00		
		<b>Sous total</b>	<b>39.451,00</b>	<b>39.451,00</b>	<b>30.207,17</b>	<b>77%</b>	<b>9.243,83</b>	<b>36.021,60</b>	<b>36.195,09</b>		
	614000	Cotisations	5.555,00	6.000,00	6.460,91	108%	-460,91	6.500,00	7.000,00		
	616001	Abonnements divers	505,00	505,00	0,00	0%	505,00	510,05	520,25		
		<b>Sous total</b>	<b>6.060,00</b>	<b>6.505,00</b>	<b>6.460,91</b>	<b>99%</b>	<b>44,09</b>	<b>7.010,05</b>	<b>7.520,25</b>		
	615000	Frais de mission /Avions	13.000,00	13.000,00	0,00	0%	13.000,00	14.000,00	14.280,00		
	615010	Frais de mission /Hôtels & repas	3.644,19	3.644,19	783,20	21%	2.860,99	3.680,63	3.754,24		
	615020	Frais de mission /Per Diem	4.287,28	4.287,28	0,00	0%	4.287,28	4.330,15	4.416,76		
	615030	Frais de mission /Divers	643,09	643,09	4.155,96	646%	-3.512,87	649,52	662,51		
	615040	Frais de mission /Déplacement	1.071,82	1.071,82	110,68	10%	961,14	1.082,54	1.104,19		
		<b>Sous total</b>	<b>22.646,38</b>	<b>22.646,38</b>	<b>5.049,84</b>	<b>22%</b>	<b>17.596,54</b>	<b>23.742,84</b>	<b>24.217,70</b>		
	615100	Représentations	400,00	400,00	174,80	44%	225,20	404,00	412,08		
		<b>Sous total</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>174,80</b>	<b>44%</b>	<b>225,20</b>	<b>404,00</b>	<b>412,08</b>		
	616810	Frais de réunions	5.000,00	5.000,00	2.453,23	49%	2.546,77	2.500,00	8.000,00		
		<b>Sous total</b>	<b>5.000,00</b>	<b>5.000,00</b>	<b>2.453,23</b>	<b>49%</b>	<b>2.546,77</b>	<b>2.500,00</b>	<b>8.000,00</b>		
	616000	Documentation	690,00	690,00	4,77	1%	685,23	1.020,10	1.040,50		
	614010	Publications/ envois postaux/mailling	11.636,00	8.636,00	7.168,21	83%	1.467,79	9.000,00	9.000,00		
	616100	Impressions	6.000,00	6.000,00	4.877,17	81%	1.122,83	5.000,00	6.000,00		
	616002	Droits d'auteur	500,00	500,00	0,00	0%	500,00	306,03	312,15		
	616003	Traductions et interprétations	0,00	3.000,00	3.261,60	109%	-261,60	3.000,00	3.000,00		
	616900	Manifestation & organisation événements	1.500,00	1.500,00	0,00	0%	1.500,00	1.500,00	4.000,00		
	611510	Internet et maintenance site web	2.060,40	2.060,40	3.288,81	160%	-1.228,41	3.000,00	3.000,00		
	616400	Communication et Visibilité	5.950,00	5.950,00	43,54	1%	5.906,46	4.233,42	4.318,08		
		<b>Sous total</b>	<b>28.336,40</b>	<b>28.336,40</b>	<b>18.644,10</b>	<b>66%</b>	<b>9.692,30</b>	<b>27.059,55</b>	<b>30.670,74</b>		
	620200	Rémunérations Brutes employés	855.386,34	805.000,00	825.413,95	103%	-20.413,95	877.714,22	875.129,89		
	620210	Frais déplacements/HDP et Intervention confinement	5.352,38	7.728,38	5.468,85	71%	2.259,53	10.211,42	5.568,61		
	620211	Frais de déplacements /SNCB	6.280,75	6.280,75	3.062,35	49%	3.218,40	6.406,36	6.534,49		
	621200	Charges patronales	58.881,82	58.881,82	61.021,81	104%	-2.139,99	60.059,46	61.260,65		
	623000	Chèques repas	19.289,39	19.289,39	19.814,05	103%	-524,66	19.675,18	20.068,69		
	623010	Dotations prov pécule de vacances	46.871,67	46.871,67	49.648,96	106%	-2.777,29	47.809,10	48.765,29		
	623011	Reprise prov pécule de vacances	-39.342,61	-39.342,61	-46.371,67	-118%	7.029,06	-40.129,46	-40.932,05		
		<b>Sous total</b>	<b>952.719,74</b>	<b>904.709,40</b>	<b>918.058,30</b>	<b>101%</b>	<b>-13.348,90</b>	<b>981.746,29</b>	<b>976.395,56</b>		
	616600	Indemnité forfaitaires (bénévoles, stag)	303,00	303,00	0,00	0%	303,00	306,03	312,15		
	616700	Formation	6.060,00	6.060,00	1.364,52	23%	4.695,48	2.000,00	4.000,00		
	613410	Gestion Chèque Repas	2.222,00	2.222,00	1.930,68	87%	291,32	2.244,22	2.289,10		
	615110	Cadeaux et autres festivités	1.010,00	1.010,00	633,26	63%	376,74	1.020,10	1.040,50		
	615120	Cantine	2.222,00	2.222,00	951,06	43%	1.270,94	1.500,00	2.289,10		
	615200	Frais de déplacement	2.525,00	2.525,00	2.131,51	84%	393,49	2.550,25	2.601,26		
		<b>Sous total</b>	<b>14.342,00</b>	<b>14.342,00</b>	<b>7.011,03</b>	<b>49%</b>	<b>7.330,97</b>	<b>9.620,60</b>	<b>12.532,12</b>		
	630200	Dot.amort. immo. corporelles	0,00	0,00	3.597,47	0%	-3.597,47	0,00	0,00		
	630900	DOT. RED. VAL. IMMO. CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00		
		<b>Sous total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.597,47</b>	<b>0%</b>	<b>-3.597,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
	650000	Frais bancaires	707,00	707,00	4.255,08	602%	-3.548,08	3.000,00	3.000,00		
	654000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,00	0,00	1,00	0%	-1,00	0,00	0,00		
	659000	Différence sur le règlement	0,00	0,00	9,68	0%	-9,68	0,00	0,00		
		<b>Sous total</b>	<b>707,00</b>	<b>707,00</b>	<b>4.265,76</b>	<b>603%</b>	<b>-3.558,76</b>	<b>3.000,00</b>	<b>3.000,00</b>		
	660500	Charges sur exercice antérieur	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00		
	636100	Utilisation et reprise des provis. Repar et entr	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00		
	662000	Provision pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00		
	668000	Charges exceptionnelles diverses	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00		
		<b>Sous total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1.166.379,68</b>	<b>1.119.061,84</b>	<b>1.066.370,78</b>	<b>95%</b>	<b>52.691,06</b>	<b>1.178.453,64</b>	<b>1.186.727,59</b>		

PRODUITS		Exercice: Ex. 2020 Date: 10/06/2021								
Cost Centers	Compte	Libellé	Budget actual 15/05/20	Budget adapté 01/10/2020	Budget réalisé	% Réalisé	Solde	Budget 2021	Budget 2022	
Récolte de Fonds	704000	Activités diverses récolte de fonds	7.000,00	7.000,00	85,70	1%	6.914,30	5.000,00	7.000,00	
	704009	Affectation activités aux projets-cofinc	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
	704100	Insertion publicitaire	3.125,00	3.125,00	3.125,00	100%	0,00	3.125,00	3.125,00	
	704200	Récupération autres frais	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
		<b>Sous total</b>	<b>10.125,00</b>	<b>10.125,00</b>	<b>3.210,70</b>	<b>32%</b>	<b>6.914,30</b>	<b>8.125,00</b>	<b>10.125,00</b>	
Divers produits	740100	Récupération autres salaires	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
	740200	Récupération autres frais	27.000,00	27.000,00	27.289,97	101%	-289,97	25.000,00	25.000,00	
	743000	Frais de structure PGM	318.836,92	318.836,92	318.836,92	100%	0,00	316.100,97	300.000,00	
	743009	Frais de Structure non engagés	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
	743100	Frais adm. sur Projets HPGM	10.000,00	10.000,00	16.139,37	161%	-6.139,37	20.000,00	20.000,00	
	744000	Subventions salaires Exécution PGM	250.000,00	250.000,00	238.869,87	96%	11.130,13	250.000,00	250.000,00	
	743300	Précompte Professionnel Non redevable	2.000,00	2.000,00	2.070,96	104%	-70,96	2.000,00	2.040,00	
		<b>Sous total</b>	<b>607.836,92</b>	<b>607.836,92</b>	<b>603.207,09</b>	<b>99%</b>	<b>4.629,83</b>	<b>613.100,97</b>	<b>597.040,00</b>	
Contributions et subsides Privés	731020	Contribution Multipharma	4.000,00	4.000,00	4.000,00	100%	0,00	4.000,00	4.000,00	
		<b>Sous total</b>	<b>4.000,00</b>	<b>4.000,00</b>	<b>4.000,00</b>	<b>100%</b>	<b>0,00</b>	<b>4.000,00</b>	<b>4.000,00</b>	
Contributions et subsides Multipharmas	732100	Contribution UNMS	75.000,00	75.000,00	75.000,00	100%	0,00	75.000,00	75.000,00	
	732140	Contribution Solidaris Liège	5.520,00	5.520,00	5.744,79	104%	-224,79	5.520,00	5.520,00	
		<b>Sous total</b>	<b>80.520,00</b>	<b>80.520,00</b>	<b>80.744,79</b>	<b>100%</b>	<b>-224,79</b>	<b>80.520,00</b>	<b>80.520,00</b>	
Contributions et subsides Institutions	732310	Contribution GS Parl Comm Française	7.500,00	7.500,00	7.500,00	100%	0,00	7.500,00	7.500,00	
	732320	Contribution GS Parl Wallon	10.000,00	10.000,00	10.000,00	100%	0,00	10.000,00	10.000,00	
	732330	Contribution GS Parl Bruxellois	7.500,00	7.500,00	7.500,00	100%	0,00	7.500,00	7.500,00	
	732340	Contribution GS Chambre des Représentants	15.000,00	15.000,00	15.000,00	100%	0,00	15.000,00	15.000,00	
	732400	Contribution FONSOC	18.964,00	18.964,00	18.964,00	100%	0,00	18.964,00	18.964,00	
	<b>Sous total</b>	<b>58.964,00</b>	<b>58.964,00</b>	<b>58.964,00</b>	<b>100%</b>	<b>0,00</b>	<b>58.964,00</b>	<b>58.964,00</b>		
Subventions à l'emploi	745000	Subsides ACTIRIS	404.000,00	404.000,00	411.675,25	102%	-7.675,25	408.040,00	416.200,80	
	745001	Subside Maribel						9.966,00	19.932,00	
	745002	Subvention formation du personnel	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
	<b>Sous total</b>	<b>404.000,00</b>	<b>404.000,00</b>	<b>411.675,25</b>	<b>102%</b>	<b>-7.675,25</b>	<b>418.006,00</b>	<b>436.132,80</b>		
Produits Financiers	750000	Produits des actifs circulants	200,00	200,00	0,00	0%	200,00	200,00	200,00	
	754000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
	759000	Différences sur règlement	0,00	0,00	1,29		-1,29	0,00	0,00	
		<b>Sous total</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>	<b>1,29</b>	<b>1%</b>	<b>198,71</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>	
Autres Prod. Excp	764000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	203,34		-203,34	0	0	
	<b>Sous total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203,34</b>		<b>-203,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1.165.645,92</b>	<b>1.165.645,92</b>	<b>1.162.006,46</b>	<b>100%</b>	<b>3.639,46</b>	<b>1.182.915,97</b>	<b>1.186.981,80</b>	
<b>RESULTAT</b>										
		Libellé	Budget actual	Budget adapté	Budget réalisé	% Réalisé	Solde	Budget 2021	Budget 2022	
		Produits	1.165.645,92	1.165.645,92	1.162.006,46	100%	3.639,46	1.182.915,97	1.186.981,80	
		Charges	1.166.379,68	1.119.061,84	1.066.370,78	95%	52.691,06	1.178.453,64	1.186.727,59	
		Résultat	-733,76	46.584,08	95.635,68		4.462,33	4.462,33	254,21	

## 2. BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME &amp; PROJETS

Besoins	Budget 2020	Budget 2020 maj 22/10/2020	Réalisé au 31/12/2020	Budget 2021
<b>DGCD</b>				
PGM ONG (20%)	902.634,34	902.634,34	902.634,34	885.353,79
DGD HPGM				
<b>Total DGCD</b>	<b>902.634,34</b>	<b>902.634,34</b>	<b>902.634,34</b>	<b>885.353,79</b>
<b>Ffinancements hors PGM</b>				
WBI-Volet B 2017-2019 - Burundi (coopératives)				
WBI-Volet B 2017-2018 - RDC - ESS Katanga				
WBI-Volet B 2017-2018 - RDC - ESS Lubumbashi				
WBI-Volet B 2018-2020- RDC- Diobass - ESS	5.000,00	5.000,00	5.000,00	
Vivaqua - Palestine				493,00
WBI-Volet B 2021- PAL - PAC				9.000,00
<b>Total financements hors PGM</b>	<b>5.000,00</b>	<b>5.000,00</b>	<b>5.000,00</b>	<b>9.493,00</b>
<b>Total Global</b>	<b>907.634,34</b>	<b>907.634,34</b>	<b>907.634,34</b>	<b>894.846,79</b>

Sources de financement	Budget 2020	Budget 2020 maj 22/10/2020	Realisé au 31/12/2020	Budget 2021
<b>Campagne 11.11.11.</b>				
CEPAG	25.000,00	25.000,00	44.326,52	25.000,00
SolSoc	36.000,00	36.000,00	45.486,89	36.000,00
CNCD autres				
<b>Total campagne</b>	<b>61.000,00</b>	<b>61.000,00</b>	<b>89.813,41</b>	<b>61.000,00</b>
<b>Provinces et communes</b>				
Brabant Wallon	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
<b>Total provinces et communes</b>	<b>3.000,00</b>	<b>3.000,00</b>	<b>3.000,00</b>	<b>3.000,00</b>
<b>Autres Bailleurs Publics</b>				
Cofinancement WBI -Volet A	45.000,00	45.000,00	70.000,00	45.000,00
<b>Total Régions</b>	<b>45.000,00</b>	<b>45.000,00</b>	<b>70.000,00</b>	<b>45.000,00</b>
<b>Institutionnel PS</b>				
Fédé Liège	0,00			
Fédé WAPI	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
Fédé BW	0,00			
Fédé LUX	0,00			
Fédé Charleroi	0,00			
USC Flémalle	1.000,00	1.000,00	0,00	1.000,00
<b>Total Fédérations</b>	<b>2.000,00</b>	<b>2.000,00</b>	<b>1.000,00</b>	<b>2.000,00</b>
<b>Donateurs SolSoc</b>				
Donateurs SolSoc 54-54	21.000,00	21.000,00	7.071,08	25.000,00
<b>Total donateurs SolSoc</b>	<b>21.000,00</b>	<b>21.000,00</b>	<b>7.071,08</b>	<b>25.000,00</b>
<b>Donateurs institutionnels</b>				
Fonds social alimentation via HORVAL	132.361,52	135.000,00	142.709,51	150.000,00
Fonds Social Chimie (COVALENT) via Centrale Générale	90.000,00	90.000,00	90.000,00	90.000,00
UNMS	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
P&V	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
CENTRALE GENERALE NAMUR (PAL)	14.000,00	14.000,00	14.000,00	14.000,00
FED SOLIDARIS (WP-SCC-BW)	36.051,07	36.051,07	44.774,46	36.051,07
CHWAPI	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Dons Solidaires Liège	20.240,00	20.240,00	22.979,17	20.240,00
Dons Multipharma	16.000,00	16.000,00	16.000,00	16.000,00
Fonds propres structure	50.000,00	50.000,00	112.198,79	50.000,00
Actiris	320.000,00	320.000,00	320.130,99	320.000,00
<b>Total donateurs institutionnels</b>	<b>758.652,59</b>	<b>761.291,07</b>	<b>842.792,91</b>	<b>776.291,07</b>
<b>Total global</b>	<b>890.652,59</b>	<b>893.291,07</b>	<b>1.013.677,41</b>	<b>912.291,07</b>
<b>Balance</b>	<b>16.981,76</b>	<b>14.343,27</b>	<b>-106.043,07</b>	<b>-17.444,28</b>

## 3. RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR

JEAN-MARIE DEREMINCE S.P.R.L.

REVISEUR D'ENTREPRISES

Avenue Baron Fallon, 28

5000 NAMUR

TEL. 081/74.46.08

FAX 081/74.03.55

PROJET

RAPPORT DU COMMISSAIRE-REVISEUR SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DÉCEMBRE 2020

PRESENTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES MEMBRES DE L'ASBL « SOLSOC »

SIÈGE SOCIAL : RUE COENRAETS, 68, 1060 BRUXELLES

(NE 0432.624.255)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'asbl « SOLSOC », nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés pour la première en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres pour le contrôle de l'exercice 2020, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire a été à plusieurs reprises et pour la dernière fois lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20/11/2017 pour une durée de 3 ans à partir de l'exercice 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'asbl pour le troisième exercice de ce triennat en cours.

## Rapport sur les comptes annuels

## Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association comprenant le bilan au 31/12/2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 3.462.250 (arrondi) et dont le compte de résultats se solde par un boni de l'exercice de € 206.699 (arrondi).

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31/12/2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique<sup>1</sup>. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels*

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association.

exercions notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association/la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'Association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

#### *Responsabilités de l'organe d'administration*

L'organe d'administration est responsable des autres informations contenues dans le rapport annuel d'activités, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et des associations, et des statuts de l'Association.

#### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs les informations contenues dans le rapport d'activités et respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

**Aspects relatifs au rapport de gestion**

L'asbl SOLSOC ne remplit pas les conditions légales pour être soumis à la rédaction du rapport de gestion.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si les rapports d'activité comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

**Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

**Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Namur, le 25 juin 2021

Srl JM Deremince-reviseur d'entreprises

Représenté par  
Jean-Marie Deremince  
Réviseur d'entreprises

**4. COMPTES INTERNES COMPLETS**

SOLSOC		Page : 1	
Rue Coenraets 68 BE-1060 BRUSSEL 6 BE		Bilan interne ASBL	
EUR		Schéma complet	
		Ex. 2020 Rep 2020 → Clô 2020 01/01/2020 - 31/12/2020	Ex. 2019 Rep 2019 → Clô 2019 01/01/2019 - 31/12/2019
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	20/28	<b>208.685,33</b>	<b>241.097,00</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	22/27	<b>202.560,33</b>	<b>234.972,00</b>
Mobilier et matériel roulant	24	3.993,27	6.404,94
Appartenant à l'association en pleine propriété	241	3.993,27	6.404,94
241000 Mobilier et Matériel Roulant		2.565,20	2.565,20
241009 Amortissement sur Mobilier et Mat Roul		(1.710,14)	(855,07)
241100 Matériel Informatique		16.498,35	15.312,55
241109 Amortissement sur matériel informatique		(13.360,14)	(10.617,74)
Location-financement et droits similaires	25	198.567,06	228.567,06
250000 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS		446.198,00	446.198,00
250009 Amortissement sur Terrain et Constructi		(247.630,94)	(217.630,94)
<b>Immobilisations financières</b>	28	<b>6.125,00</b>	<b>6.125,00</b>
Entités liées	280/1	6.125,00	6.125,00
Participations dans des sociétés liées	280	6.125,00	6.125,00
280000 PART. DS ENTREPRISES LIEES/ VALEUR D'ACQ		6.125,00	6.125,00
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	29/58	<b>3.253.565,05</b>	<b>2.722.879,42</b>
<b>Créances à un an au plus</b>	40/41	<b>1.100.599,96</b>	<b>963.686,62</b>
Créances commerciales	40	526.501,77	421.469,88
400000 Subsidés à recevoir		526.501,77	421.469,88
Autres créances	41	574.098,19	542.216,74
414900 Co-financement à obtenir			5.000,00
416010 TFT Bolivie		54.561,59	52.956,35
416020 TFT Burkina Faso		39.677,91	31.980,56
416030 TFT Burundi		71.955,62	67.304,17
416040 TFT Colombie		77.465,58	44.321,08
416050 TFT RDC		72.979,29	138.239,41
416070 TFT Maroc		151.881,42	52.904,62
416080 TFT Palestine OSS016		67.118,57	49.942,75
416081 TFT Palestine OSS017		2.322,23	9.620,32
416090 TFT Sénégal		36.135,98	44.587,19
416100 TFT International			20.000,00
416950 Provision ONSS			25.360,29

## Bilan interne ASBL

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 -> Clô 2020	Rep 2019 -> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
<b>Valeurs disponibles</b>	54/58	<b>2.119.836,55</b>	<b>1.718.721,91</b>
550000 Nagel Général Structure		188.817,80	77.718,54
550100 Nagel Fond de roulement		1.082.950,45	41.194,86
550200 Nagel Animation		16.424,51	1.437,55
550300 CCP-Banque de la Poste		39.841,41	16.294,18
551047 Nagel 879-1507041-20 VN-VS		27.236,34	1.441,44
551072 PGM-Volet Sud		763.098,33	784.440,37
551074 Delta Ilyod bank Projets Divers			793.080,35
570000 Caisse Structure		255,39	3.090,79
570010 Caisse-Projets		1.212,32	23,83
<b>Comptes de régularisation</b>	490/1	<b>33.128,54</b>	<b>40.470,89</b>
490000 Charges à reporter		791,25	738,00
491000 Produits acquis		32.337,29	39.732,89
<b>Montant total de l'actif</b>		<b>3.462.250,38</b>	<b>2.963.976,42</b>

## Bilan interne ASBL

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 -> Clô 2020	Rep 2019 -> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
<b>FONDS SOCIAL</b>	10/15	<b>1.251.909,48</b>	<b>1.050.210,92</b>
<b>Fonds associatifs</b>	10	<b>36.125,66</b>	<b>36.125,66</b>
Patrimoine de départ	100	36.125,66	36.125,66
100000 Patrimoine		36.125,66	36.125,66
<b>Fonds affectés</b>	13	<b>1.215.783,82</b>	<b>1.014.085,26</b>
133100 Fonds de préfinancement		453.240,32	304.029,79
133200 Fonds de structure		172.859,46	144.115,44
133300 Fonds affectés aux projets & programme		589.684,04	565.940,03
<b>DETTES</b>	17/49	<b>2.210.340,90</b>	<b>1.913.765,50</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	17	<b>168.565,22</b>	<b>198.565,22</b>
Dettes financières	170/4	168.565,22	198.565,22
Dettes de location-financement et assimilées	172	168.565,22	198.565,22
172000 DETTES DE LOCATION-FINANCEMENT		168.565,22	198.565,22
<b>Dettes à un an au plus</b>	42/48	<b>2.041.775,68</b>	<b>1.695.200,28</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	30.000,00	30.000,00
422000 DETTES LOCAT. FINANCEMENT ET ASSIMIL.		30.000,00	30.000,00
Dettes commerciales	44	93.839,66	55.405,61
Fournisseurs	440/4	93.839,66	55.405,61
440000 FOURNISSEURS		47.799,28	55.405,61
444070 TFT Maroc		46.040,38	
Acomptes reçus sur commandes	46	1.810.203,89	1.547.609,17
460000 Partie non engagée subsides DGD		1.169.929,80	978.339,66
460300 Partie non eng. subs. Autorités Régional		347.791,64	315.125,09
460500 Partie non eng. subs. Autres bailleurs		292.482,45	254.134,42
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	62.807,79	46.440,06
Impôts	450/3		(1,40)

## Bilan interne ASBL

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 → Clô 2020	Rep 2019 → Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
453000	Précompte professionnel (Siège social)		(1,40)
	Rémunérations et charges sociales	454/9 62.807,79	46.441,46
454000	ONSS	13.158,83	69,79
456000	Pécule de vacances	49.648,96	46.371,67
	Dettes diverses	48 44.924,34	15.745,44
	Obligations; coupons échus et cautionnements reçus en numéraire	480/8 26.236,34	1.441,44
481000	Dons non encore transférés VN VS	26.236,34	1.441,44
	Autres dettes diverses non productives d'intérêts ou assorties d'un	4891 18.688,00	14.304,00
489100	Cofinancement non encore libéré		5.000,00
489110	Opération 11.11.11 à reverser CNCD	18.688,00	9.304,00
	Comptes de régularisation	492/3	20.000,00
493000	Produits à reporter		20.000,00
<b>Montant total du passif</b>		<b>3.462.250,38</b>	<b>2.963.976,42</b>

## Bilan interne ASBL

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 → Clô 2020	Rep 2019 → Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>			
<b>Ventes et prestations</b>	70/74	5.720.724,44	5.323.515,36
Chiffre d'affaires	70	93.024,12	79.541,52
704000 Activités diverses récolte de fonds		93.487,62	83.680,52
704009 Affectation activités aux projets-cofin		(3.588,50)	(7.264,00)
704100 Insertion publicitaire		3.125,00	3.125,00
Cotisations; dons; legs et subsides	73	4.175.488,21	3.858.174,92
731000 Dons-Donateurs SolSoc (CCF-ANIM-AUTRES)		23.190,58	25.036,19
731009 Prélèvement sur Dons SolSoc		(15.099,50)	(2.040,00)
731010 Dons Projets Spécifiques (VNVS-AUTRES)		47.260,34	42.554,24
731019 Dons non-engagés Projets Spécifiques		(26.236,34)	(21.441,44)
731020 Dons Structurels		20.000,00	20.000,00
731030 Dons Institutions Diverses			30.000,00
732100 Contribution UNMS		100.000,00	100.000,00
732110 Contribution Fédérat Solidaire Mutualité		44.774,66	46.286,17
732120 Contribution CHWAPI		25.000,00	25.000,00
732140 Contribution Solidaris Liège		28.723,96	28.214,58
732200 Contribution P & V		30.000,00	
732310 Contribution GS Parl Comm Française		7.500,00	7.500,00
732320 Contribution GS Parl Wallon		10.000,00	10.000,00
732330 Contribution GS Parl Bruxellois		7.500,00	7.500,00
732340 Contribution GS Chambre de Représentants		15.000,00	15.000,00
732400 Contribution FONSOC		18.964,00	22.310,00
732410 Contribution Fonds Social de la Chimie		90.000,00	90.000,00
732420 Contribu Fond Social de l'Industrie Aliment		142.709,51	132.361,51
732430 Contribution Centrale Générale Namur		14.000,00	14.000,00
736100 Subsidés DGD Programme		4.588.896,56	4.131.411,81
736400 Subsidés Autorités Provinciales		3.000,00	3.000,00
736600 Subsidés Autorité Régionale (WBI,RW,BXL)		556.383,91	494.498,62
736700 Subsidés Autres Bailleurs		254.124,42	184.592,41
736900 Subsidés Non engagés DGD Programme		(1.169.929,80)	(978.339,66)
736960 Subsidés Non engagés Autorité Régionale		(347.791,64)	(315.125,09)
736970 Suside Non engagés Autres Bailleurs		(292.482,45)	(254.124,42)
Autres produits d'exploitation	74	1.452.212,11	1.385.798,92
740100 Récup autres salaires			2.105,12
740200 Récupération autres frais		27.289,97	35.460,20
743000 Frais de Structure PGM		318.836,92	299.630,54
743100 Frais Adm. sur les Projets HPGM		16.139,37	9.276,05
743300 Précompte Professionnel non redevable		2.070,96	1.996,61
743510 Cofinancement Hors Programme		5.000,00	13.256,00
743519 Cofinancement non engagé			(5.000,00)
744000 Subventions Salaires Exécution PGM		238.869,87	237.954,65
744010 Affectation Salaires Gestion PGM		432.329,77	397.416,64
745000 Subsidés ACTIRIS		411.675,25	393.702,71
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	60/64	(5.502.895,25)	(5.156.090,33)

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 -> Clô 2020	Rep 2019 -> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
Approvisionnements et marchandises	60	(5.123,58)	(20.553,90)
Achats	600/8	(5.123,58)	(20.553,90)
604000 Achats pour compte de tiers		(5.123,58)	(20.553,90)
Services et biens divers	61	(220.109,34)	(348.987,14)
610111 Electricité		(1.744,56)	(2.905,53)
610112 Mazout		(806,21)	(1.909,63)
610113 Eau		(211,58)	(310,82)
610114 Entretien bureau et produits d'entretien		(9.104,81)	(10.785,81)
610115 Prêcompte immobilier		(3.531,08)	(3.443,54)
610116 Alarme & Sécurité		(786,28)	(1.249,43)
611000 Fournitures de bureau		(1.385,08)	(2.409,20)
611100 Achat de divers matériels		(5.066,38)	(7.700,31)
611150 Réparation et achat petit mat de bureau		(969,15)	(374,08)
611300 Photocopies		(4.569,52)	(9.287,10)
611400 Poste		(936,28)	(2.448,84)
611500 Télécommunications		(7.899,15)	(8.065,19)
611510 Internet et maintenance site web		(3.288,81)	(4.659,72)
611600 Fournitures informatiques		(13.319,36)	(3.169,28)
612000 Assurance RC exploitation		(252,91)	(241,61)
612100 Assurance locaux-incendie		(375,59)	(408,79)
612300 Assurance auto		(1.311,86)	(1.311,86)
612500 Assurance accidents de travail		(7.972,53)	(8.477,34)
612510 Assurances diverses		(422,33)	(288,44)
612511 Service Médical		(720,00)	(720,00)
613000 Maintenance informatique		(8.767,93)	(7.687,44)
613100 Abonnement Isabel		(1.653,17)	(2.467,04)
613110 Maintenance Winbooks		(3.708,97)	(1.625,04)
613120 Maintenance SnapShot		(202,61)	(202,61)
613200 Révisiorat-Audits		(11.555,50)	(11.555,50)
613410 Gestion chèques repas		(1.930,68)	(1.775,80)
613420 Gestion Secrétariat Social		(8.979,89)	(10.106,57)
613500 Collaborateurs extérieurs /CODAC/EVALUAT		(45.827,80)	(78.630,64)
614000 Cotisations		(6.460,91)	(5.230,46)
614010 Publications/Envois postaux/mailling		(7.609,86)	(7.421,13)
615000 Frais de mission /Avions		(765,48)	(30.560,70)
615010 Frais de mission /Hôtels & repas		(6.749,86)	(22.430,74)
615020 Frais de mission /Per Diem		(6.525,00)	(19.617,00)
615030 Frais de mission /Divers		(4.259,57)	(1.984,89)
615040 Frais de mission/Déplacement		(2.159,38)	(6.948,39)
615100 Représentations		(174,80)	(335,30)
615110 Cadeaux et autres festivités		(633,26)	(448,17)
615120 Cantine		(951,06)	(1.815,60)
615200 Frais de déplacement		(2.246,15)	(4.114,93)
616000 Documentation et Media		(6.255,77)	(16.144,02)
616001 Abonnements divers		(478,41)	(404,50)

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 -> Clô 2020	Rep 2019 -> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
616003 Traductions et interpretation		(16.101,35)	(1.597,50)
616100 Impressions		(7.877,17)	(21.043,11)
616400 Communication et Visibilité		(43,54)	(874,04)
616600 Indemnité forfaitaires (bénévoles, stag)			(590,00)
616700 Formation		(1.384,52)	(1.445,46)
616810 Frais de réunions		(2.453,23)	(4.739,54)
616900 Manifestation & organisation événements			(17.024,50)
Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)	62	(918.058,30)	(885.214,21)
620200 Rémunérations Brutes employés		(825.413,95)	(794.747,13)
620210 Frais déplacements /HDP		(5.468,85)	(4.972,94)
620211 Frais de déplacements /SNCB		(3.062,35)	(5.835,50)
621200 Charges patronales		(61.021,81)	(54.707,63)
623000 Chèques repas		(19.814,05)	(17.921,95)
623010 Dotalions prov pécule de vacances		(49.648,96)	(46.371,67)
623011 Reprise provision pécule de vacances		46.371,67	39.342,61
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(33.597,47)	(35.959,25)
630200 Dot.amort. immo. corporelles		(33.597,47)	(35.959,25)
Autres charges d'exploitation	640/8	(4.326.006,56)	(3.865.375,83)
643011 Transferts Invest Partenaires		(633.394,73)	(668.189,43)
643021 Transferts Fonct Partenaires		(1.726.094,24)	(1.270.680,26)
643022 Partenaires-autres Coûts Opérat. (RSI...)		(13.729,61)	(72.663,21)
643031 Transferts Personnel		(1.117.612,04)	(1.061.636,66)
643100 Autres Transferts divers		(147.836,93)	(147.558,53)
644000 Coûts Personnel Exécutif PGM		(238.869,87)	(237.954,85)
644010 Coûts Personnel Gestion FGM		(432.329,77)	(397.416,84)
644100 Frais Administratifs/de Structure Projets		(16.139,37)	(9.276,05)
<b>Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)</b>	9901	<b>217.829,19</b>	<b>167.425,03</b>
<b>Produits financiers</b>	75	1,29	486,68
Produits des immobilisations financières	750		485,78
750000 Produits des actifs circulants			485,78
Autres produits financiers	752/9	1,29	0,90
754000 DIFFERENCES DE CHANGE EURO			0,90
759000 Différences sur règlement		1,29	
<b>Charges financières</b>	65	(11.335,26)	(5.720,66)
Charges des dettes	650	(11.324,58)	(5.713,58)
650000 Frais bancaires/Frais financiers		(11.324,58)	(5.713,58)
Autres charges financières	652/9	(10,68)	(7,08)
654000 DIFFERENCES DE CHANGE EURO		(1,00)	(7,08)
659000 Différence sur le règlement		(9,68)	
<b>Résultat positif (négatif) courant (+)(-)</b>	9902	<b>206.495,22</b>	<b>162.191,05</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	76	203,34	16.331,66
Autres produits exceptionnels	764/9	203,34	16.331,66
764000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		203,34	16.331,66
<b>Charges exceptionnelles</b>	66		(45,99)

SOLSOC		Page : 8	
Rue Coenraets 68 BE-1060 BRUSSEL 6 BE		02/06/2021	
<b>Bilan interne ASBL</b>		Schéma complet	
EUR			

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 -> Clô 2020	Rep 2019 -> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
Autres charges exceptionnelles	664/8		(45,99)
668000 Charges exceptionnelles diverses			(45,99)
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	9903	<b>206.698,56</b>	<b>178.476,72</b>
<b>Résultat positif (négalif) de l'exercice</b>	9904	<b>206.698,56</b>	<b>178.476,72</b>
<b>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</b>			
<b>Résultat positif (négalif) à affecter</b>	9906	<b>206.698,56</b>	<b>178.476,72</b>
Résultat positif (négalif) de l'exercice à affecter	9905	206.698,56	178.476,72
<b>Affectations aux fonds affectés</b>	892	<b>(206.698,56)</b>	<b>(178.476,72)</b>
892000 Transfert aux fonds affectés		(206.698,56)	(178.476,72)
<b>Résultat positif (négalif) à reporter</b>	(14)		

SOLSOC		Page : 9	
Rue Coenraets 68 BE-1060 BRUSSEL 6 BE		02/06/2021	
<b>Bilan interne ASBL</b>		Schéma complet	
EUR			

	Ex. 2020	Ex. 2019	
	Rep 2020 -> Clô 2020	Rep 2019 -> Clô 2019	
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
<b>Reclassement bilantaire</b>			

## 4. RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION

### FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Nous optons pour le principe comptable selon lequel les frais d'établissement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Le taux applicable étant en principe 100%, par exception, en 1999 une restructuration importante a donné lieu à une activation des frais au bilan et ils ont fait l'objet d'amortissements linéaires conformément à l'AR-S art 58, al 2 (modifié par l'AR-A art 7, 3°).

### INVESTISSEMENTS

Les acquisitions et les apports d'immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport, en ce compris les frais accessoires et la TVA non déductible.

Les acquisitions dont le prix d'acquisition est inférieur à 500 euros sont portées directement en compte de résultat.

Les taux d'amortissement sont calculés sur base de la durée d'utilisation économique escomptée et sont appliqués de façon linéaire.

Les amortissements sont pratiqués selon les règles comptables. Les acquisitions d'immobilisations sont amorties à partir de leur affectation à l'exploitation le 1er jour du mois suivant la date d'acquisition.

A la fin de sa durée de vie estimée, tout investissement qui présente une plus-value certaine et durable par rapport à la valeur comptable nette peut être réévalué. La plus-value enregistrée est amortie sur la durée d'utilisation résiduelle de l'actif concerné.

### Taux d'amortissements appliqués

Restructuration : 10 %

Installations : 20 %

Matériel de bureau : 20 %

Mobilier de bureau : 25 %

Matériels informatiques : 33 %

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration, les provisions nécessaires sont constituées chaque année dans le but de parer à d'éventuels risques dus à des subsides refusés par l'organisme subsidant. Ces provisions sont appréciées au cas par cas des projets cofinancés et ne peuvent pas dépasser 2% du subside total reçu. Les comptes 63... et 16... sont mouvementés pour enregistrer les dotations aux provisions.

En fin de projet deux opérations sont effectuées : soit il y a un solde de subside non justifié et on doit le rembourser, soit la provision est reprise si tout a été justifié.

### LES FONDS AFFECTÉS (LES RÉSERVES)

#### Fond affectés au préfinancement des projets et programme (Fond de roulement)

En 1999, suite à l'octroi d'une subvention de P&V d'un montant de 123.946,76 euros, qui a été affecté à un fonds de roulement pour les projets, un fonds de préfinancement a été créé. Ce fonds de préfinancement est indispensable compte tenu des délais de paiement des subsides de notre bailleur principal (Direction Générale de Développement – DGD) et de l'obligation de préfinancer une partie des projets hors programme. Ce fonds permet également de réduire notre dépendance financière chronique vis-à-vis de la DGD. Il sera alimenté par une affectation de 40% du résultat annuel positif et ce jusqu'à 350.000 euros (montant au 31/12/2008 et susceptible d'être indexé au besoin) nécessaires pour avoir cet équilibre.

**Fonds affectés pour investissement (structure)**

Pour parier à d'éventuelles rénovations ou déménagement, un fond a été créé. Il sera alimenté par un pourcentage de 30% du résultat de chaque exercice comptable pour autant que celui-ci soit positif.

**Fonds affectés aux projets et programme (cofinancement)**

L'ONG doit apporter en fonds propres entre 10 et 20% du budget total des programmes et projets cofinancés par les pouvoirs publics. Le fonds doit permettre de garder l'équilibre entre les dons et les contributions reçus et les prélèvements faits pour financer les apports privés. Pour cela un fonds des projets cofinancés est constitué chaque année sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration pour constituer des apports propres de l'ONG. Il est alimenté par différents dons et par d'autres fonds propres (legs, dons structurels, le reliquat des contributions et subsides obtenus pour constituer les fonds propres, ...) ainsi qu'une affectation de 30% du résultat structurel annuel positif.

**LES CRÉANCES****Les subsides à recevoir**

Les subsides sont inscrits en valeur nominale. Les comptes 40 et 70 sont mouvementés uniquement sur base de lettres d'agrément certifiant l'accord de la mise à disposition des fonds.

**Les produits d'activités diverses**

Il s'agit des opérations ponctuelles et occasionnelles durant l'année comme par exemple la vente des cartes de vœux ou prestation de service d'un membre de l'équipe de l'ONG. Les comptes 400000 et 70.... sont alors mouvementés par les notes de débit (ou notes de créances) établis lors de la vente de cartes de vœux ou d'autres activités ou opérations faites durant l'exercice comptable.

**Le cofinancement à obtenir**

Les comptes 419000 et 70... sont mouvementés par l'apport propre (Solsoc) de chaque projet cofinancé hors programme et permet d'acter le subside total du projet. Les montants sont inscrits en valeur nominale.

**Les réductions de valeur clients**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une réduction de valeur si à la clôture de l'exercice leur recouvrement présente un risque. Les réductions de valeur sont appliquées sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration, si au-delà de deux ans, la réalisation des créances s'avère inférieure à la valeur comptable et s'il existe une incertitude quant au remboursement à l'échéance. Le taux appliqué est 100% du solde restant dû.

**LES SUBSIDES ET DONNS (Fin d'exercice)****Les Subsides**

Les subsides et contributions sont actés en produits (classes 7) dans leur totalité. Les dépenses sont actées dans des comptes de classe 6. En fin d'année, deux cas de figure se présentent :

- le projet est clôturé : si les subsides ne sont pas dépensés complètement, la partie non-engagée est reprise via un compte 709 vers un compte 449.
- le projet n'est pas terminé : les subsides non encore engagés sont repris via un compte 709 vers un compte 460.

L'année suivante, on reprend les montants des subsides non engagés vers des comptes 7 de recettes.

Ces opérations sont réalisées chaque année jusqu'à la fin du projet.

Cette méthode de comptabilisation permet de connaître le volume exact des projets gérés chaque année et de respecter le principe de l'annualité des charges.

**Exception : Les Subsides à l'emploi (Actiris)**

Les subsides à l'emploi sont actés mensuellement directement à leur réception et à tout état de cause sont rattachés à l'exercice comptable. C'est pourquoi les subsides de décembre qu'on reçoit en principe en janvier de l'année suivante sont rattachés à l'exercice par une inscription en produits acquis.

**Les Dons**

Les dons reçus durant l'année constituent principalement les apports propres de Solsoc pour les projets cofinancés. Ils sont directement actés en produits et leur utilisation en classe 6 pour les projets spécifiques ou s'il reste un solde, il est transféré au bilan en fonds des projets pour constituer les apports propres.